



Revue Internationale Volontariat et Sociétés

Revue
Internationale
Volontariat et
Sociétés



VOLONTARIAT

Vol 1, n°1, décembre 2024,
E-ISSN: 3079 - 3750, ISSN: 3079-3750
Publication annuelle

AGENCE NATIONALE DE VOLONTARIAT AU TOGO
Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)

Vol 1, n°1, décembre 2024, E-ISSN: 3079 - 3750, ISSN: 3079-3750



Revue **I**nternationale **V**olontariat et **S**ociétés

Publication annuelle

Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)

01BP 2801 LOME – TOGO
Tél (228) 22 25 57 07 / (228) 90 38 07 04 / (228) 99 17 17 86
Email : rivos@togoanvt.org

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur Général

Dr Omar AGBANGBA, Directeur de l'ANVT, Togo

Directeur de publication

Dr Yentougle MOUTORE, Maître de Conférences, Université de Kara (Togo)

Directeur scientifique

Professeur Komla SANDA, Université de Kara (Togo)

Rédacteur en chef

Dr Palakyem MOUZOU, Maître de Conférences, Université de Kara (Togo)

Responsable du secrétariat

Dr Abdel-Ganiou AGOUDA, ANVT, Togo

Assistants de rédaction

Dr Komitse Mawufemo ZOYIKPO, ANVT, Togo

M. Edem AGODE, ANVT, Togo

Dr Benjamin BANGANI, ANVT, Togo

Membres du comité scientifique

Pr Tamasse DANIOUÉ, Sociologie politique, Université de Lomé, Togo

Pr Cédric MAYRARGUE, Sciences Po Bordeaux, France

Pr ONIBON DOUBOGAN Yvette, Sociologue, Université de Parakou

Pr Cyprien Kofi AHLOU, Sociologie urbaine, Université de Lomé, Togo

Pr Tchilabalo Matchonna KPATCHA, Urologue andrologue, Université de Kara, Togo

Pr Gbati NAPO, Sociologue, Université de Lomé, Togo

Pr Boussanlègue TCHABLE, psychologie de l'éducation, Université de Kara, Togo

Dr Komla ADEVE, MC en gestion, Université de Kara, Togo

Dr Mimboab BAKPA, MC en linguistique, Université de Kara, Togo

Dr Essonam BINI, MC en philosophie éthique et morale, Université de Kara, Togo

Dr Fatoumata COULIBALY, MC en géographie, université des sciences sociales et de gestion de Bamako, Mali

Dr Taméon Benoît DANVIDE, Maître de Conférences, EAMAU, Togo

Dr Nadjombé GBEOU-KPAYILE, MC en droit public, Université de Kara, Togo

Dr Assogba GUEZERE, MC en Géographe, Université de Kara, Togo

Dr Koffi KPOTCHOU, MC en sociologie, Université de Lomé, Togo

Dr Yentougle MOUTORE, MC en sociologue, Université de Kara

Dr Palakyém MOUZOU, Maître de Conférences en linguistique, Université de Kara (Togo)

Dr Eralakaza OURO BITASSE, MC en Sociologie, Université de Kara, Togo

Dr Mikémina PILO, MC en économie agricole, Université de Kara, Togo

Dr SOUHO Tiatou, MC en biologie moléculaire, Université de Kara, Togo

Dr Essohouna TANANG, MC en histoire contemporaine, Université de Kara, Togo

Dr Tamegnon YAOU, MC en sociologie, Université de Kara, Togo

Membres du comité de lecture

Pr ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire, Université de Kara, Togo

Pr Tchaa BOUKPESSI, Université de Lomé, Togo

Pr KABORE Bernard, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Pr NAPO Gbati, Université de Lomé, Togo

Dr MC AZIALE Komlan Agbetoézian, Université de Kara, Togo

Dr MC KABA Essodinamodom, Université de Kara, Togo

Dr MC MAGNETINE Assindah, Université de Kara, Togo

Dr MC YAOU Tamégnon, Université de Kara, Togo

Dr MC ZONGO Mahamadou, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Dr MA HOUEDIN Bernabe, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Dr MA GBENOU Vidjannagni Victorin, Université d'Abomey Calavi, Bénin

Dr MA DAHÉ Youldé Stéphane, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Dr SAWADOGO Abdoulaye, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Dr TAKOUGNADI Yoma, Université de Kara, Togo

Dr DANSOIP Gountante, Université de Kara, Togo

Dr TCHELEGUE Nadiédjoh, Université de Kara, Togo

M. Edem AGODE, Expert en volontariat et citoyenneté, Togo

POLITIQUE EDITORIALE

(Version anglaise à la fin de ce texte)

Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS) ouvre la voie à la diffusion des travaux originaux sur le volontariat et l'engagement citoyen mais aussi les thématiques connexes. Les travaux soumis peuvent traiter des questions théoriques ou être le résultat des analyses empiriques ou épistémologiques. La revue publie également les travaux des professionnels sous forme de rapport d'intérêt publique ou encore de récit de vie ou expériences originales sur le volontariat et l'engagement citoyen.

Argumentaire

Le volontariat est la forme d'engagement social la plus ancrée dans toutes les sociétés et civilisations (UNV, 2015)¹. Il participe à la construction d'une citoyenneté active et contribue à l'appropriation par les citoyens des enjeux et défis du développement durable. Lorsqu'il est intégré aux politiques de développement, le volontariat contribue à faire progresser les objectifs prioritaires nationaux et internationaux, parmi lesquels l'éducation, la santé, la gouvernance, la réduction de la pauvreté, l'emploi, l'eau et l'assainissement, l'alimentation, la sécurité et la paix, l'environnement, la jeunesse, l'égalité des sexes et l'inclusion sociale. Anticipant les débats sur le programme de développement pour l'après-2015, l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution 67/138, a demandé au programme des Volontaires des Nations Unies d'élaborer un plan d'action à l'intention des Etats membres qui souhaiteraient, pour la décennie à venir et au-delà, intégrer davantage le volontariat aux activités axées sur la paix et le développement. Dans le rapport de synthèse du Secrétaire Général des Nations unies du 4 décembre 2014, le volontariat est défini comme un moyen puissant et transversal dans la mise en œuvre des ODD d'où l'implication d'un multi-acteur à l'instar des organisations de volontariat dans la mise en œuvre des ODD.

Toute société est traversée par la question de l'engagement de sa jeunesse. Par leur engagement volontaire, les jeunes jouent un rôle certain dans la dynamisation de la société civile et dans la mise en œuvre des projets de développement durable dans des champs très divers. UN Volontaires (2015) affirme que le désir d'engagement citoyen des jeunes est particulièrement fort et constitue un levier de développement puissant et positif pour le continent. Des cadres d'opportunités et d'échanges, des déclarations internationales voire des commémorations sont consacrées au volontariat en Afrique. Les programmes, politiques et législations nationales en matière de volontariat sont de plus en plus courants dans le contexte africain et du monde entier. Ils constituent des outils importants pour les gouvernements non seulement pour faciliter l'engagement volontaire mais aussi pour faciliter l'insertion

¹ UN Volontaires, 2015, *Rapport sur la situation du 2015 volontariat dans le monde : Transformer la gouvernance*, Washington, PNUD.

socioprofessionnelle et économique des jeunes. L'enjeu de tout ceci, selon Lefèbvre M. (2008)², est de s'assurer que le volontariat ne soit aucunement pas une politique supplétive à la question de l'emploi des jeunes mais un moyen incitatif de participation aux solutions de développement national (SCAPE, 2013).

Par l'engagement des jeunes au profit de leurs communautés, ceux-ci profitent de leur expérience pour développer leur réseau, renforcer leurs capacités personnelles et professionnelles. Le volontariat constitue pour la personne qui s'engage, un double parcours à la fois d'engagement personnel et professionnalisant. Évoluant au sein d'une association, d'un organisme public, d'une collectivité territoriale, le volontaire met à l'épreuve les savoirs acquis, développe le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Tous ces éléments sont autant d'atouts dans son parcours post-volontariat.

On ne peut parler du volontariat sans parler des mobilités croisées utiles au renforcement de la coopération internationale et au renouvellement des relations entre pays. Elles favorisent une meilleure connaissance mutuelle, la déconstruction de préjugés, l'acquisition de compétences, etc. Les liens tissés entre les jeunes préparent les collaborations de demain. Les questions de mobilité sont également au cœur de toute stratégie nationale de volontariat et sont à mettre en face des enjeux autour de la construction des identités nationales, sous-régionales et continentales.

Au demeurant, le regain d'intérêt constaté auprès des gouvernants, des pouvoirs publics, des organisations de volontariat/des volontaires, de la société civile, des penseurs et chercheurs, du secteur privé (...) et la dynamique que cela implique, mettent le volontariat au cœur des réflexions et des débats à différents niveaux. Il y a lieu, à travers les analyses et les recherches scientifiques, de questionner le volontariat et plus globalement l'engagement citoyen et son lien avec les enjeux émergents qu'ils soient nationaux, sous-régionaux et internationaux.

Il est nécessaire que l'on s'intéresse à la transversalité du volontariat, son évolution et sa dynamique à travers le temps et l'espace, son positionnement comme forme d'engagement et de participation citoyenne et de composante essentielle du développement, de la paix et de la cohésion sociale, sa place dans le développement du capital humain et socioprofessionnel du jeune (transformation et insertion du jeune), sans oublier les enjeux liés à l'évaluation de sa contribution (outils, méthodes et preuves), la valorisation ou formalisation du volontariat traditionnel ou communautaire, sa reconnaissance, etc. De même, de nombreux défis se posent, entre autres : la réduction des espaces relevant de la société civile, la baisse des investissements en faveur du volontariat, les inégalités d'accès aux nouvelles technologies, les lacunes dans la recherche et les données sur le volontariat et l'aggravation des préoccupations suscitées par la sécurité et la protection des volontaires, notamment dans des contextes de crises, les

² Lefèbvre M., 2008, « L'évaluation des savoirs scientifiques : modalités et enjeux », pp. 299-316, in : Schöpfel J., dir., *La publication scientifique : analyses et perspectives*, Paris, Hermès.

cadres politiques, stratégiques, institutionnels et opérationnels de promotion et de gestion du volontariat, la décolonisation du volontariat, etc.

Le volontariat et l'ensemble des questions qu'il soulève impliquent, tant à l'échelle nationale qu'internationale, la nécessité impérieuse pour les gouvernements, la société civile, le secteur privé, le monde universitaire, les médias et les acteurs multinationaux, notamment les entités des Nations Unies, de reconnaître, promouvoir, faciliter et intégrer plus rapidement le volontariat comme valeur commune et transversale. Et c'est pour éclairer les communautés sur le volontariat comme une des formes d'expression de l'engagement citoyen, prise dans sa diversité, sa richesse, dans toutes ses dimensions (générales que spécifiques) que la *Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)* se propose de fédérer les réflexions, les recherches et les travaux scientifiques sur la question. Elle sert de plateforme centrale pour la diffusion de recherches, de bonnes pratiques et d'analyses critiques dans le domaine du volontariat en plein essor. En effet, la revue scientifique dédiée au volontariat répond à la nécessité de mettre en lumière l'importance du volontariat en fournissant des données empiriques, des études de cas et des analyses théoriques, contribuant ainsi à la crédibilité de ce champ d'étude, à la diffusion des connaissances dans ce domaine spécifique, sa reconnaissance et sa valorisation. L'initiative répond donc à un besoin crucial, celui de fournir à la société une plateforme pour la recherche, la discussion et la diffusion des connaissances dans ce domaine vital, y compris les volontaires, les organisations de volontariat, la société civile, les décideurs, les partenaires, etc. Il s'agit à la fois de contribuer à élever les normes de qualité de la recherche sur le volontariat, en favorisant des méthodologies solides, une analyse critique et une évaluation rigoureuse des résultats. Ses axes de recherche sont dynamiques mais se structurent essentiellement en cinq (05) trois axes :

- **Axe 1 : L'engagement citoyen au service du développement**

Cet axe rassemble les recherches globalement centrées sur l'engagement citoyen et le développement. Les recherches classées dans cet axe doivent lire l'impact de l'engagement citoyen sur le développement de la société mais aussi le développement individuel. Elles peuvent aborder la dynamique des relations sociales, les mutations socio-économiques en fonction des spécificités et formes du volontariat.

- **Axe 2 : La dynamique du volontariat : formes et évolution**

Cet axe interroge les nouvelles formes du volontariat aujourd'hui par comparaison aux formes traditionnelles du volontariat. Les textes dans cet axe doivent analyser les fonctions que remplissent le volontariat dans les sociétés modernes mais aussi les différents acteurs et leur rôle dans le développement du volontariat. Les propositions peuvent porter également sur les structures incubatrices du volontariat, leur fonctionnement ainsi que leur stratégie résiliente face aux mutations socio-économiques et culturelles.

- **Axe 3 : L'engagement citoyen et l'insertion des jeunes**

On peut sans doute faire un rapprochement sur l'insertion socioprofessionnelle et l'engagement citoyen entendu que l'engagement citoyen est souvent une immersion dans la vie professionnelle et permet ainsi à l'acteur de développer son réseau professionnel, ses expériences et ses initiatives privées. Les propositions attendues dans cet axe porteront réflexions sur les mécanismes d'insertion professionnelle des acteurs qui s'engagent mais aussi les formes et fonctions d'engagement citoyen.

- **Axe 4 : La politique et la gouvernance du volontariat**

Les propositions dans cet axe s'articuleront autour du cadre législatif de l'engagement citoyen en abordant les textes qui encadrent l'engagement citoyen sous toutes ses formes. Les propositions pourraient faire l'état des lieux des crises liées à l'engagement citoyen et au volontariat en analysant les faiblesses du cadre juridiques et institutionnels.

- **Axe 5 : Le soutien et le plaidoyer pour la reconnaissance du volontariat**

En dépit de l'importance que beaucoup d'État accordent au volontariat, il ne reste pas moins que leur reconnaissance et leur institutionnalisation peut poser des problèmes quant à l'agencement avec les acquis institutionnels. C'est ce qui justifie que le volontariat évolue souvent dans des cadres informels ou sans couverture institutionnelle. Et même lorsqu'elle est institutionnalisée, il est marqué par un faible appui du gouvernement. Les recherches peuvent ainsi aborder les différentes Stratégies de plaidoyers pour légitimer et légaliser le volontariat.

Publications

La *Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)* est éditée par l'agence nationale du volontariat au Togo C'est une revue annuelle organisée pour chaque numéro autour d'une thématique précise qui donne son titre à son volume. Il comporte toutefois une rubrique pour les articles varia.

L'évaluation se fait triple aveugle.

Le temps d'évaluation va de 03 à 06 mois à compter de la réception de l'article et comporte trois niveaux :

Le premier niveau où le texte est retenu avec des modifications majeures. Dans ce cas il est soumis aux mêmes auteurs après le retour de correction. L'interaction se poursuivra jusqu'à ce qu'un avis favorable de publication en l'état soit émis par les 03 évaluateurs désignés.

Le second niveau où le texte est rejeté. S'il est rejeté par deux auteurs sur 03, il ne pourra continuer le processus de publication.

Le troisième niveau où il est rejeté par un évaluateur sur les 03. Le texte sera soumis à un 4^e évaluateur. Si l'avis est défavorable le processus ne pourra continuer.

Chaque numéro paraît au mois de décembre de chaque année. Les propositions de publication doivent parvenir à la direction de la ***Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)*** au plus tard en mars de chaque année.

Préconisation aux auteurs :

Quelques règles sont à suivre dans la présentation des articles à publier dans la ***Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)***. Le respect de ses consignes est obligatoire. Le non-respect conduit à un rejet systématique de l'article. Un modèle de présentation de l'article est annexé.

Règles de base

Le document doit être fourni sous word au format .doc. Pour un article, il doit compter entre environ 30 000 signes et 50 000 signes (espaces compris). Pour les ouvrages, il doit compter entre 350 000 et 700 000 signes (espaces compris)

Les articles doivent comporter un chapeau composé d'un titre ne dépassant pas 20 mots ; le/les noms des auteurs, leur affiliation institutionnelle, leur adresse mail ; un résumé de 1000 signes (espaces compris), de 05 mots clés au maximum. Les mots clés doivent être soigneusement soignés parce qu'ils serviront à l'indexation de l'article. La traduction anglaise du chapeau est vivement recommandée.

Les travaux qui seront fournis avec les schémas, les graphiques, tableaux ou images devront respecter une qualité minimale de 300 dpi. Ces éléments doivent être envoyés en fichiers séparés au texte principal.

Les références bibliographiques et les références aux sources sont données en notes de lecture, placées en fin de texte. On peut également accepter des orientations bibliographiques en fin d'article.

Présentation générale du manuscrit à soumettre

Le manuscrit à soumettre à la ***Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)*** pour publication doit respecter les standards scientifiques pour ce qui est des articles. Il doit comporter un résumé, l'identité et l'adresse de/des auteur(s), une introduction, un développement qui doit préciser clairement la démarche méthodologique et thériques (pour les travaux qui le nécessite), une conclusion. Il n'est pas exclu que soit accepté les spécificités de présentation en fonction de la nature de la recherche.

Les propositions reçues peuvent prendre la forme des articles scientifiques ou de synthèse, des notes de recherche, des méta-analyses, des communications dans des congrès ou poster de conférences, les rapports d'expertise, etc.

Typographie

Police des caractères et mise en forme des paragraphes :

Times New Roman, taille de caractères 12, avec un interligne de 1,5 pour le corps du texte ; taille 9 pour les notes, avec interligne simple. Justifier les textes, y compris pour les notes.

Aucun retrait ni à gauche, ni à droite du texte, sauf en ce qui concerne les citations longues (0,5 cm de retrait à gauche, texte en caractère de taille 10). Les titres des paragraphes doivent être rédigés en minuscules.

* Caractères gras pour le premier niveau, taille 12 au lieu de 11, sans retrait de ligne

* Caractères gras pour le second niveau, taille 11, sans retrait de ligne

* Caractères italiques pour le troisième, taille 11, retrait de 0,5 cm.

Les noms et prénoms de tous les auteurs et des références citées seront tous écrits en minuscules, seules les initiales en majuscules.

Les références bibliothèques dans le texte seront citées comme suit :

Selon A. Lamboni (2023 : 14) « la syntaxe sera rigoureusement respectée pour éviter le rejet de l'article ». Si le référencement se situe à la fin de la citation, il sera présenté comme suit : (A. Lamboni, 2023 : 75).

Notes

Les notes doivent être placées en bas de page et en numérotation continue.

En bas de page, insérer un espace insécable [Ctrl+Maj.+barre d'espace] entre l'appel de note et le début de la note. Le texte des notes (taille 9, interligne 1,0) devra être justifié, sans retrait de première ligne.

Références bibliographiques, sources et Bibliographie

Les auteurs classés par ordre alphabétique. Nom de l'auteur en petites majuscules, suivi d'une virgule ; puis prénom (en toutes lettres, ou initiale suivie d'un point) ; le titre en italique, suivi du lieu, de la maison d'édition et de l'année d'édition. Tous ces éléments étant séparés par une virgule.

– Dans le cas de textes tirés d’ouvrages collectifs, d’éditions, de traductions : titre de l’article entre guillemets, indiquer « in », puis le titre de l’ouvrage en italique, puis le nom du directeur suivi de (dir.), de l’éditeur suivi de (éd.) ou du traducteur précédé par trad. et d’un espace insécable.

Exemple : Moutoré, Y., « mettre le titre entre guillemet dans le cas d’un texte tiré d’un ouvrage », in *Les cahiers des politiques urbaines en Afrique*, Moutoré (dir.), Kara, Université de Kara, 2023, p. 1-3.

Version anglaise

Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS) opens the way to the dissemination of original work on volunteering and civic engagement, as well as related themes. Submissions may deal with theoretical issues or be the result of empirical or epistemological analyses. The journal also publishes the work of professionals in the form of public interest reports, life stories or original experiences on volunteering and civic engagement.

Context

Volunteering is the most deeply rooted form of social commitment in all societies and civilisations (UNV, 2015). It helps build active citizenship and contributes to citizens' ownership of the issues and challenges of sustainable development. When integrated into development policies, volunteering helps to advance national and international priorities, including education, health, governance, poverty reduction, employment, water and sanitation, food, security and peace, the environment, youth, gender equality and social inclusion. In anticipation of the discussions on the post-2015 development agenda, the United Nations General Assembly, in its resolution 67/138, requested the United Nations Volunteers programme to develop an action plan for Member States interested in further integrating volunteerism into peace and development activities for the next decade and beyond. In the UN Secretary General's summary report of 4 December 2014, volunteering is defined as a powerful and cross-cutting means of implementing the SDGs, hence the involvement of a multi-actor such as volunteer organisations in the implementation of the SDGs.

The commitment of young people is an issue that runs through every society. Through their voluntary commitment, young people play a key role in revitalising civil society and implementing sustainable development projects in a wide range of fields. UN Volunteers (2015) states that young people's desire for civic engagement is particularly strong and constitutes a powerful and positive development lever for the continent. Frameworks of opportunities and exchanges, international declarations and even commemorations are devoted to volunteering in Africa. National volunteering programmes, policies and legislation are increasingly common in the African and global context. They are important tools for

governments not only to facilitate voluntary engagement but also to facilitate the socio-professional and economic integration of young people. According to Lefèbvre M. (2008), the challenge here is to ensure that volunteering is not just a policy to supplement the issue of youth employment, but a means of encouraging participation in national development solutions (SCAPE, 2013).

By getting young people involved in their communities, they benefit from their experience to develop their network and strengthen their personal and professional capacities. For those who commit themselves to volunteering, it is a twofold process of commitment and involvement.

Working for an association, a public body or a local authority, volunteers put the knowledge they have acquired to the test, developing their knowledge, know-how and interpersonal skills. All these elements are assets in their post-volunteer career.

We can't talk about volunteering without mentioning cross-border mobility, which helps to strengthen international cooperation and renew relations between countries. They help people to get to know each other better, break down prejudices, acquire skills and so on. The links forged between young people pave the way for tomorrow's collaborations. Mobility issues are also at the heart of any national volunteering strategy and need to be set against the challenges of building national, sub-regional and continental identities.

The renewed interest shown by governments, public authorities, voluntary organisations/volunteers, civil society, thinkers and researchers, the private sector (...) and the dynamic that this implies, place volunteering at the heart of reflections and debates at various levels. Through analysis and scientific research, there is a need to question volunteering and, more generally, civic engagement and its link with emerging issues at national, sub-regional and international levels.

We need to look at the cross-cutting nature of volunteering, its evolution and dynamics over time and space, its position as a form of civic engagement and participation and an essential component of development, peace and social cohesion, its place in the development of young people's human and socio-professional capital (transformation and integration of young people), not forgetting the issues involved in assessing its contribution (tools, methods and evidence), the valorisation or formalisation of traditional or community volunteering, its recognition, etc. There are also many challenges, including: the shrinking of civil society spaces, the decline in investment in volunteering, inequalities in access to new technologies, gaps in research and development, and the lack of a common approach to volunteering. There are also a number of challenges, including: the shrinking of civil society; the decline in investment in volunteering; inequalities in access to new technologies; gaps in research and data on volunteering; growing concerns about the safety and protection of volunteers, particularly in crisis situations; the political, strategic, institutional and operational frameworks for promoting and managing volunteering; the decolonisation of volunteering, etc.

Volunteering and all the issues it raises mean that, at both national and international level, there is a pressing need for governments, civil society, the private sector, academia, the media and multinational players, particularly United Nations entities, to recognise, promote, facilitate and integrate volunteering more rapidly as a common, cross-cutting value. It is in order to enlighten communities about volunteering as one of the forms of expression of civic commitment, in all its diversity, richness and dimensions (both general and specific) that the *Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)* proposes to federate reflection, research and scientific work on the issue. It serves as a central platform for the dissemination of research, good practice and critical analysis in the rapidly expanding field of volunteering. Indeed, the scientific journal dedicated to volunteering responds to the need to highlight the importance of volunteering by providing empirical data, case studies and theoretical analyses, thus contributing to the credibility of this field of study, the dissemination of knowledge in this specific area, and its recognition and valorisation. The initiative therefore responds to a crucial need, that of providing society with a platform for research, discussion and the dissemination of knowledge in this vital field, including volunteers, voluntary organisations and the general public.

It aims to contribute to raising the quality standards of research on volunteering, by promoting sound methodologies, critical analysis and rigorous evaluation of results. Its lines of research are dynamic but are essentially structured into five (05) three axes:

- Axis 1: Civic engagement for development

This area brings together research focusing on civic engagement and development. Research in this area must examine the impact of civic engagement on the development of society and also on individual development. It can address the dynamics of social relations and socio-economic change in relation to the specific features and forms of volunteering.

- Axis 2: The dynamics of volunteering: forms and changes

This area looks at new forms of volunteering compared with traditional forms of volunteering. Texts in this area should analyse the functions that volunteering fulfils in modern societies, as well as the different players and their role in the development of volunteering. Proposals may also focus on the structures that incubate volunteering, how they operate and their resilience strategy in the face of socio-economic and cultural change.

- Axis 3: Civic involvement and integration of young people

There is undoubtedly a link between socio-professional integration and civic commitment, given that civic commitment often involves immersion in professional life and thus enables players to develop their professional network, experience and private initiatives. The proposals expected in this area will

focus on the mechanisms for professional integration of those who become involved, as well as the forms and functions of civic involvement.

- Axis 4: Volunteering policy and governance

The proposals in this area will focus on the legislative framework for civic engagement by addressing the texts that provide a framework for civic engagement in all its forms. The proposals could take stock of the crises linked to civic engagement and volunteering by analysing the weaknesses of the legal and institutional framework.

- Axis 5: Support and advocacy for the recognition of volunteering

Despite the importance that many states attach to volunteering, the fact remains that its recognition and institutionalisation can pose problems when it comes to fitting in with institutional achievements. This is why volunteering often takes place in informal settings or without institutional coverage. And even when it is institutionalised, it is marked by weak government support. Research can therefore look at different advocacy strategies to legitimise and legalise volunteering.

Publications

The journal *volontariat* is published by Togo's national volunteering agency. Each issue is organised around a specific theme, which gives the volume its title. There is also a section for miscellaneous articles.

Evaluation is carried out on a triple-blind basis.

The evaluation period lasts from 03 to 06 months from receipt of the article and comprises three levels:

The first level, where the text is retained with major modifications. In this case it is submitted to the same authors after the correction feedback. The interaction will continue until a favourable opinion for publication as is issued by the 03 designated reviewers.

At the second level, the text is rejected. If it is rejected by two out of 03 authors, it cannot continue the publication process.

At the third level, the text is rejected by one evaluator out of 03. The text will be submitted to a 4th reviewer. If the opinion is unfavourable, the process cannot continue.

Each issue is published in December of each year. Proposals for publication must reach the journal management by March of each year at the latest.

Advice to authors:

There are a few rules to follow when presenting articles for publication in the journal. Compliance with these guidelines is mandatory. Failure to do so will result in systematic rejection of the article. A model for the presentation of articles is attached.

Basic rules

The document must be provided in Word in .doc format. For an article, it should be between 30,000 and 50,000 characters long (including spaces). For books, it should be between 350,000 and 700,000 characters (including spaces).

Articles must include a heading with a title of no more than 20 words; the name(s) of the author(s), their institutional affiliation and their e-mail address; an abstract of 1000 characters (including spaces) and a maximum of 05 keywords. The keywords must be carefully chosen as they will be used to index the article. An English translation of the chapeau is highly recommended.

Any work supplied with diagrams, graphs, tables or images must be of a minimum quality of 300 dpi. These elements must be sent as separate files to the main text.

Bibliographical references and references to sources are given in reading notes at the end of the text. Bibliographic guidelines may also be accepted at the end of the article.

General presentation of the manuscript to be submitted

The manuscript to be submitted to the journal for publication must comply with scientific standards for articles. It must include an abstract, the identity and address of the author(s), an introduction, a development which must clearly specify the methodological and theoretical approach (for work which requires it), and a conclusion. Specific presentation requirements may be accepted depending on the nature of the research.

Proposals received may take the form of scientific articles or reviews, research notes, meta-analyses, papers presented at conferences or conference posters, expert reports, etc.

Typography

Font and paragraph layout:

Times New Roman, font size 11, with 12 point line spacing for body text; size 9 for notes, with 10 point line spacing. Justify text, including notes.

No indentation to the left or right of the text, except for long quotations (0.5 cm indentation to the left, size 10 font). Paragraph headings should be in lower case.

* Bold type for the first level, size 12 instead of 11, with no line indentation.

* Bold type for the second level, size 11, without line indentation.

* Italics for the third, size 11, indented 0.5 cm.

The surnames and first names of all authors and references cited should be written in lower case, with only the initials in upper case.

Library references in the text should be cited as follows:

According to A. According to A. Lamboni (2023: 14), "syntax must be rigorously observed to avoid rejection of the article". If the reference is at the end of the quotation, it will be presented as follows: (A. Lamboni, 2023: 75).

Notes

Notes should be placed at the bottom of the page and numbered consecutively.

At the bottom of the page, insert a non-breaking space [Ctrl+Shift+Spacebar] between the footnote and the beginning of the footnote. The text of the notes (size 9, 10 point line spacing) must be justified, without indenting the first line.

Bibliographical references, sources and Bibliography

Authors listed in alphabetical order. The author's surname in small capitals, followed by a comma; then the first name (in full, or initial followed by a full stop); the title in italics, followed by the place, the publishing house and the year of publication. All these elements are separated by a comma.

- In the case of texts taken from collective works, editions or translations: title of the article in inverted commas, indicate "in", then the title of the work in italics, then the name of the director followed by (dir.), the publisher followed by (ed.) or the translator preceded by trad. and a non-breaking space.

Example: Moutoré, Y., "mettre le titre entre guillemet dans le cas d'un texte tiré d'un ouvrage", in *Les cahiers des politiques urbaines en Afrique*, Moutoré (dir), Kara, Université de Kara, 2023, p. 1-3.

SOMMAIRE

L'ENGAGEMENT CITOYEN AU TOGO AUJOURD'HUI : CONTRAT SOCIAL OU VERTU, MOUTURE Yentougle	20
LANGUE, CITOYENNETE ET IDENTITE EN AFRIQUE : UN REGARD SOCIOLINGUISTIQUE, MOUZOU Palakyem	30
GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU VOLONTARIAT EN AFRIQUE FRANCOPHONE : UNE ETUDE DU CAS DU TOGO, AGBANGBA Omar et ZOYIKPO Komitse Mawufemo	39
VOLONTARIAT NATIONAL, VALORISATION DE LA CITOYENNETE ET SOCIALISATION DES JEUNES TOGOLAIS AUX VALEURS PROFESSIONNELLES, HUMAINES ET CIVIQUES, TCHELEGUE Nadiedjoh	50
EMERGENCE DES MISSIONS COLLECTIVES D'ENGAGEMENT CITOYEN A L'ANVT AU SERVICE DES COMMUNAUTES TOGOLAISES, BANGANI Nakordja et BABA Bamouni Kodjo	66
DYNAMIQUE DU VOLONTARIAT AU TOGO : ANALYSE DE L'ORGANISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL A PARTIR DE L'EXPERIENCE DU CADRE DU CONCERTATION DES ORGANISATIONS DU VOLONTARIAT AU TOGO, AGOUDA Abdel-Ganiou	82
DYNAMIQUE DU VOLONTARIAT AU SERVICE DE L'AGRICULTURE DURABLE AU TOGO, KPOTCHOU Koffi	104
ANALYSE GENRE DU PROGRAMME DE FORMATION DES VOLONTAIRES D'ENGAGEMENT CITOYEN DE L'ANVT, TOVIELEAGBE Djigbodji Akossiwa , ZOYIKPO Mawufemo et FARE Noufoh	123
L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE DES GROUPES D'ENTRAIDE DANS LES REGIONS DE SAVANES ET PLATEAUX AU TOGO, N'DJAMBARA Mahamondou et GOGOLI Esseyram Ablavi	136

L'ENGAGEMENT CITOYEN AU TOGO AUJOURD'HUI : CONTRAT SOCIAL OU VERTU

MOUTORE Yentougle

moutorey@yahoo.fr

Résumé

La littérature se densifie de plus en plus sur les politiques économiques d'amélioration des conditions de vie des populations. Cependant, elle perd souvent de vue le fait qu'aucun développement économique n'est possible sans un socle social sain, une conscience et une volonté collective forte et surtout cohérente. Les troubles sociaux et plus globalement les dysfonctionnements sociaux anéantissent tous les efforts de développement économique. Les intérêts individuels étant de plus en plus au-dessus de ceux collectifs, la chaîne de production de la société est disloquée et plus aucun développement collectif ne peut être pensé. C'est pourquoi l'objectif de cette recherche est de faire un diagnostic social des relations sociales et des comportements individuels pour montrer l'effritement social et l'incohérence sociétale. Elle s'appuie sur une recherche documentaire à partir des données bibliométriques en utilisant essentiellement Scopus à travers les mots clés comme citoyenneté, collectif, engagement citoyen. Le traitement s'est fait dans le logiciel R 4.1.0 à l'aide du package bibliométrique à travers l'interface biblioshiny pour construire un réseau agencé de citations et permettre l'analyse à partir des items. Les résultats montrent que le développement des intérêts individuels tue l'engagement citoyen. Il ressort que l'engagement citoyen doit être un construit social développé dès la socialisation primaire. Par défaut, les structures d'intégration à l'instar de l'ANVT servent de relais au développement de la citoyenneté dans les sociétés actuelles.

Mots clés : citoyenneté, contrat social, engagement citoyen, individualisation, vertu.

Abstract

The literature on economic policies to improve living conditions and populations is becoming increasingly dense. It often loses sight of the fact that no economic development is possible without a sound social foundation, a strong collective consciousness and will, and above all, consistency. Social unrest and, more generally, social dysfunction undermine all efforts at economic development. With individual interests increasingly taking precedence over collective interests, society's production chain is dislocated, and collective development is no longer conceivable. That's why the aim of this research is to carry out a social diagnosis of social relations and individual behaviours, in order to demonstrate social disintegration and societal incoherence. It is based on a documentary search based on bibliometric data, essentially using Scopus through key words such as citizenship, collective, civic engagement. Processing was carried out in R 4.1.0 using the bibliometric package through the biblioshiny interface to build an arranged network of citations and enable analysis based on items. The results show that the development of individual interests kills civic engagement. It emerges that civic engagement must be a social construct developed during primary socialization. By default, integration structures such as ANVT serve as relays for the development of citizenship in today's societies.

Key words: civic engagement, social contract, virtue, individualization, citizenship

Introduction

Ce qui paraissait relever de l'obligation morale il y a quelque temps semble aujourd'hui se positionner comme une question existentielle des sociétés modernes, engagées dans ce village planétaire bouleversée par l'introduction des technologies et innovations dans les habitudes quotidiennes. Bien que longtemps présenté aussi comme des règles implicites aux côtés de celles explicites et inscrites dans les textes fondamentaux des pays, des comportements individuels comme ne pas jeter les ordures à l'air libre, protéger le bien public, sont devenus des gestes si rares que leur respect paraît plutôt anormal.

La socialisation, supposée être l'instrument de fabrique du citoyen, ne semble plus aider à créer des sociétés, mais des individus ou des individualités. C'est à juste titre que des voix de sociologues s'élèvent de plus en plus pour inviter les pairs à étudier les entités territoriales aujourd'hui, non comme des sociétés, mais comme des agrégats d'individus. Comment est-on arrivé au déphasage entre les besoins de la société et les comportements individuels ? Là viendrait probablement le problème : l'individuation des comportements. Pourtant, dans l'un ou l'autre des sens, le collectif est le résultat de la somme des individualités (holisme) tout comme la somme des individualités crée le collectif (individualisme). Le problème se situerait dans le fait que les individualités sont de moins en moins fusionnelles du fait des intérêts de plus en plus divergents. Une société est un agrégat d'individus où les comportements individuels sont si agencés et si cohérents qu'elle forme l'harmonie, tout en créant un équilibre presque ou relativement parfait : comme on dirait une interdépendance des actions individuelles pour justifier l'approche fonctionnaliste absolue de Talcott Parsons. La problématique pourrait être comprise dans la rupture intergénérationnelle du fait des différentes perceptions d'une génération à l'autre et des difficiles adaptations et compréhension des modes de vie actuelle par les générations antérieures. Ceci justifie la crise générationnelle et les difficultés de transmission culturelle et culturelle. On dirait qu'« un certain ordre a été dérangé, et qu'il devrait se rétablir » (Bergson H., 1932 : 2).

La nouvelle génération ne trouverait pas de référence morale dans l'ancienne génération et serait en perte de vitesse dans leur construction identitaire, non pas du fait de la dualité ou du syncrétisme qui aurait été une richesse, mais du fait plutôt du déracinement et de la fracture morale.

L'erreur de la sociologie aujourd'hui, il faut insister, comme le pense beaucoup d'autres, est de tenter de comprendre la société ou d'étudier le fait social sur des territoires comme ils étaient des sociétés ou des sociations, alors qu'ils sont devenus des individualités. Comprendre un fait social revient à le lire à l'aune des logiques individuelles, étant entendu que le collectif est en perte de vitesse. Les sociétés actuelles n'ont plus de villes, mais des maisons ; elles n'ont plus de cités, mais des individus.

Le sociologue ne devrait plus étudier son objet comme exclusivement une société, mais comme des individualités dont la juxtaposition est difficile et la cohérence absente ; plus un tout uniforme comme un verre à boire, mais comme un éparpillement de verre cassé. La vertu, celle qui fusionnait les actions

des individus sur les territoires semble s'être effritée. C'est à juste titre que J-J. Rousseau (1972) se demandait déjà à son époque si être citoyen était une vertu ou un droit. Quand être citoyen se construit autour des valeurs, des règles explicites, leur violation est si facile, surtout lorsque la pénalisation est laxiste. Lorsqu'être citoyen devient une vertu, il semble se développer en l'homme un habitus constitué de valeurs morales soucieuses des besoins de la société beaucoup plus que des individualités.

On en est tenté de s'interroger sur l'élément trouble du développement de l'individualisme forcené et à tort ou à raison de questionner l'utilisation des TIC. Beaucoup trouverait le bouc émissaire parfait de la fracture spatiale et sociale, mais on serait poussé de croire avec Jean Jacques Rousseau que la démocratie comme construit politique n'est pas un facteur favorable à l'unicité des peuples. Pour lui, il est en effet « contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne et que le petit soit gouverné » (Rousseau J. J., 1792 : 148) surtout dans le contexte urbain où le luxe crée les inégalités en développant les sociétés de l'entre-soi du fait que le « luxe corrompt à la fois le riche et le pauvre, l'un par la possession l'autre par la convoitise ; il vend la patrie à la mollesse à la vanité ; il ôte à l'État tous ses citoyens pour les asservir les uns aux autres, et tous à l'opinion » (Rousseau J-J., op. cit. : 150). Ce qui devrait guider toute action humaine, des gouvernants et de l'État en général et la vertu, qui est le principe de la République. Cette même vertu permet la construction du citoyen. Cet individu, marqué du sceau du civisme, de la vertu, de la morale, de la citoyenneté, pour qui le bénévolat, le volontariat, bref l'engagement citoyen, est non seulement un devoir, mais aussi et surtout une vertu.

Il semblerait plus facile aux riches d'être vertueux ou mieux d'être plus citoyen que les pauvres. En effet, les modes de vie urbaine des populations riches servent bien souvent de modèle de vie et de référence morale même avec leurs comportements les plus déviants. Cette influence morale fait croire que le bourgeois est de facto un citoyen et que le déviant serait davantage le pauvre que le riche. On est tenté de croire que les comportements des riches sont plus vertueux du fait du prestige qui les accompagne et de la tendance à un style dominant, influent et plus consciencieux. Sont en effet attribués aux riches des adjectifs qualificatifs, souvent pris pour des modèles de vie et de comportements presque irréprochables à côté des comportements antisociaux des populations de classes moyennes et pauvres qui seraient à la base du caractère anxiogène des territoires surtout urbains.

Cette situation sociale ne favorise pas l'expression de la citoyenneté et même bien avant la construction des citoyens au regard du développement de la méfiance collective. En témoigne la légitimation des clôtures de maison qui sont la principale matérialité de la fracture sociale et spatiale surtout en milieu urbain : d'une part pour fuir les agressions des personnes qu'on ne connaît pourtant pas et qu'on ne peut désigner, mais aussi garder l'anonymat dans la ville tout en recherchant en même temps la reconnaissance sociale ; l'habitat étant devenu le principal outil de reconnaissance et de valorisation sociale dans les sociétés actuelles. C'est ce qui justifie la pertinence de cette recherche qui, pour

comprendre le déclin de la citoyenneté dans les sociétés actuelles, analyse l'évolution du comportement à travers la littérature dans le temps qui fait l'état des lieux des relations sociales à chaque époque.

Pourtant, il faut douter du fait que la vertu serait le propre des riches surtout quand on s'aperçoit que la morale semble beaucoup plus rurale qu'urbaine, les valeurs traditionnelles plus présentes en milieu rural qu'en milieu urbain, que l'action rationnelle en valeur (Weber W., cité par Colliot-Thélène C., 2006 : 17) est beaucoup plus le propre des milieux ruraux que des milieux urbains, alors que l'action rationnelle en finalité, la débauche, la perversion morale et sociale sont le propre des milieux urbains et donc des populations riches et des classes moyennes. On préférerait donc avec Max Weber avoir des sociétés à faible conscience du sens de l'orientation de l'action que celles nouvelles où la rationalité développée en bien précieux et cultivée par tous, provoque déviance et perte des valeurs citoyennes. Les intérêts individuels prenant le pas sur le collectif alors que l'espoir est que « le collectif vienne renforcer la singularité et la formule "c'est le devoir" triomphe des hésitations que nous pourrions avoir devant un devoir isolé » (Bergson H., op. cit. : 3).

C'est dans ces sociétés que nous semblons évoluer aujourd'hui : celles où se creusent les inégalités socio-économiques, que toutes les données économiques et macro-économiques prouveraient la forte tendance aux inégalités économiques à partir des indices comme celle de Gini, et qui accélèrent les troubles urbains ou ce que L. Wacquant (2006 : 42) appelle « les désordres populaires et les soulèvements urbains ». Ce sont justement ces désordres qui menacent la stabilité sociale et « présente un défi inédit pour l'institution de la citoyenneté dans les décennies à venir » (Wacquant L., op. cit. : 43).

Démarche méthodologique

La recherche s'est faite à partir des données bibliométriques en utilisant essentiellement scopus à travers les mots clés comme citoyenneté, collectif, engagement citoyen. Pour une meilleure compréhension du phénomène, les analyses se sont construites autour de l'ouvrage de J-J. Rousseau (1762) *Du Contrat social*, qui déjà, à cette époque proposait un pacte entre les citoyens qui permettrait de réduire les inégalités sociales. Il se doutait certainement de ce que ce pacte réduirait les conflits sans cesse grandissant ces dernières années. Le traité de Rousseau offre de comprendre d'abord la vie des premières sociétés et surtout les relations qui se construisaient entre les membres d'une famille aux fins de transmission culturelle et culturelle. À cette approche, l'on associe les travaux de L. Wacquant (2019) sur la fabrique de la marginalité avancée ou encore dans son traité (op. cit., 2011) sur la « désolation urbaine et dénigrement symbolique de l'hyperghetto ».

Le plus marquant et inspirant est "la scène de désolation urbaine et de désespérance sociale" qu'il peint au début pour montrer les transformations sociales et l'incompréhension ou la perte de repères des anciennes générations dans un mode de vie complètement différent dans lequel probablement la jeune

génération se sentirait mieux. Faire l'état des lieux de la citoyenneté aujourd'hui revient à lire l'évolution des sociétés et comprendre les divergences d'intérêts entre les générations : chaque temps appartient désormais à une génération qui la façonne à sa manière qu'il en plaise ou non aux autres résidents d'autres générations. Pour mieux comprendre dans l'évolution des comportements humains dans le temps, l'analyse bibliométrique s'est faite dans R 4.1.0 à l'aide du package bibliométrique à travers l'interface biblioshiny. Les données utilisées sont les citations qui ont permis de construire une matrice de données en établissant des liens de rapprochement ou d'opposition entre elles pour parvenir à visualiser le réseau de citation, co-citation afin de lire les tendances d'évolution de la citoyenneté dans le temps.

1. La fonction de la citoyenneté

La première fonction de la citoyenneté est de favoriser cette stabilité sociale voulue par tous, du moins par la majorité pour favoriser la paix sociale collective. La citoyenneté, en effet,

« sert essentiellement de ballast institutionnel atténuant les divisions de classes produites par le marché : c'est son extension de la sphère civile à la sphère politique puis au domaine socioéconomique qui a modifié la structure des inégalités sociales et contribué à l'émergence de sociétés relativement pacifiées et démocratiques » (Wacquant L., id.).

La citoyenneté permet donc à chaque catégorie socioprofessionnelle de faire des concessions vis-à-vis des autres et de favoriser la coexistence pacifique. Et comme elle n'est pas une fin en soi mais un travail continu de perfectionnement de l'être humain, mieux, un défi permanent de serviabilité pour une plus grande reconnaissance de la société, elle mérite d'être entretenue dans un cadre formel qui suscite intérêt et engouement pour une réelle participation individuelle et collective. Dans cette société numérique plus individualisée que collective, retrouver le collectif revient à repenser l'agencement cohérent entre les différents comportements individuels dans un élan de solidarité et de rééquilibrage social, afin de reconstruire le collectif qui semble être perdu. Dans les sociétés actuelles, comme le confirme P-Y. Cusset (2007 : 112), lorsqu'on est nombreux pour une action citoyenne, on agit moins que quand on est seul. C'est ce qui justifie que la densification urbaine réduise l'action publique et les initiatives collectives. Il vaut mieux donc considérer « la masse d'obligations partielles, additionnées, qui composeraient une obligation totale » (Bergson H., op. cit. : 3) quoiqu'une obligation partielle inspire une autre obligation partielle chez un individu et les obligations seraient donc liées les unes aux autres qu'on le veuille ou non, soient pour s'anéantir, soient pour se compléter.

Il en est de même de la déviance sociale. Il suffit d'une qui ne soit pas pénalisée dans les sociétés actuelles marquée du sceau du laxisme judiciaire, qu'elle en suscite une autre chez un autre individu et ainsi de suite. Les grands crimes, dit-on, naissent des petits qui sont mal cernés. On a l'impression qu'elles étaient moins manifestes il y a quelques temps à la faveur de l'absence des TIC. Les déviances

sont plus diffuses aujourd'hui en effet du fait de l'interconnectivité ou la forte connexion entre les individus. Bien que largement et rapidement diffusés pour soit en rire, soit attiré l'attention, elles suscitent de nouvelles déviances lorsqu'elles ne sont pas punies ou le sont mal, ou encore l'individuel rationnel peut se targuer de lire les faiblesses dans les stratégies déviantes de l'autre. C'est ainsi que les actes anti-citoyens sont diffusés par les TIC et intègrent les habitudes des citoyens quelques temps avant, inconscients de l'existence de certaines pratiques. Les TIC ne se contentent pas uniquement de diffuser aujourd'hui les déviances, elles en créent de nouvelles et oblige de penser le pénal dans l'usage des TIC.

2. La place de la socialisation

L'incivisme peut facilement se lire dans les comportements quotidiens. On ne devrait pas perdre de vue les actes inciviques sur internet qui semblent plus dangereuses du fait qu'elles exposent une population plus jeune encore dans les processus de socialisation primaire. Ceci justifierait la fragilisation des instances primaires de socialisation, notamment la famille et l'école. Plus encore, la famille où doit se construire le socle de développement du citoyen puisque la citoyenneté est un construit social. On ne naît pas citoyen, dit-on, on le devient. C'est le passage par les différentes étapes de socialisation qui devrait forger l'identité de l'individu et développer en lui les valeurs clés de la citoyenneté entre autres le civisme, la civilité, la solidarité, l'intégrité, le patriotisme, le savoir-vivre collectif, les bonnes mœurs, le respect des biens publics.

C'est donc durant les processus de socialisation que l'individu est éduqué à privilégier le collectif à l'individuel, à arrimer ses besoins personnels aux besoins de la société (et non le contraire), à se soumettre aux intérêts collectifs que de prioriser ses intérêts individuels. Tout porterait donc à croire que la faillite vient de la petite unité sociale qu'est la famille, mais là encore, nuancer semble plus prudent du fait de l'interdépendance des instances de socialisation. Faut-il encore en effet que les valeurs véhiculées par la famille soient celles soutenues par la société globale ou le segment social. Ce qui semble ne pas être de plus en plus évident dans une société où semble prospérer les déviants et où l'homme droit est sujet aux pressions sociales. Il semble en effet plus difficile dans les sociétés d'aujourd'hui d'être droit que d'être déviant.

Plus encore, celui qui dénonce une déviance ou une transgression à une règle serait plus en danger que celui qui feint n'avoir rien vu et garde le silence. Il est par exemple courant que la vie devienne plus difficile pour celui qui a dénoncé un plagiat que pour celui qui a plagié ; pour celui qui a dénoncé une infidélité que pour celui qui l'a commise. C'est ce qui justifierait la passivité des populations aujourd'hui face aux actes déviantes et à leur recrudescence, chacun se suffisant de la responsabilité de la police ou encore de la gendarmerie. On peut comprendre cet état par la crise entre les civils et les militaires du fait des tensions politiques dans les périodes électorales et postélectorales. C'est pourquoi on rirait aujourd'hui du passif d'un policier poursuivant sans succès un voleur au bord de la route, et pire en

soutenant par des encouragements le voleur que d'intervenir et aider le policier dans ses fonctions (ce qui serait un acte de citoyenneté).

On comprend à partir de là le sens poussé de l'individualisme forcené des milieux urbains où même dans les unités familiales l'éducation des enfants se fonde sur le principe de "chacun s'occupe de ses oignons" ; où on apprend à l'enfant à se préoccuper et à ne s'intéresser qu'à ses intérêts plutôt qu'aux problèmes des autres : les problèmes des autres étant bien souvent contagieux.

C'est à partir de là que la menace de la construction citoyenne commence et que prend tout son sens l'alerte de Wacquant sur le "défi inédit de l'institution de la citoyenneté". C'est assurément là toute la conséquence de la démocratie qui n'a eu pour effet que d'"ôter à l'État tous ses citoyens pour les asservir les uns aux autres, et tous à l'opinion" (Rousseau J-J, op. cit. : 150). Peut-être est-ce à partir de ce moment qu'il faut comprendre que la citoyenneté ne doit se construire autour des devoirs d'un individu, mais devrait se développer comme une vertu parce qu'au final, seul un peuple de dieux pourrait se gouverner démocratiquement (Rousseau J-J, p. 151). L'état actuel de la société montre que la socialisation a des effets déterminants sur la construction identitaire, et comme tel, l'action sociale devrait être repensée autour du processus de socialisation et des valeurs principales à véhiculer. La citoyenneté devrait être inculquée dès le bas-âge comme l'a dit "le souvenir du fruit défendu (...) ce qu'il y a de plus ancien dans la mémoire de chacun de nous, comme dans celle de l'humanité" (Bergson H., op. cit : 1).

3. Forcer la citoyenneté

L'ancrage de la citoyenneté permettra un double effet : la réduction des inégalités et la coexistence pacifique. Le développement de la citoyenneté a, en effet, le mérite de favoriser l'émergence des stratégies de « neighbourhood building » à travers des initiatives comme le "community organizer" ou encore le "community development corporation" (Cusset P-Y., op. cit. : 114 ; 115 ; 116).

C'est précisément du fait que « revêt aussi un caractère moral propre au « vivre ensemble » et à la civilité reposant sur le respect d'autrui et des lois (...) de solidarité et d'altruisme" (Réseau Canopé, Clemi et Dessinez Créez Liberté) que les réflexions sur la construction citoyenne devraient éviter de se limiter de penser le citoyen comme le fruit des droits civils et politiques. La citoyenneté se comprend à la vitrine de l'engagement citoyen. Un engagement citoyen ne peut être coercitif mais doit être le résultat d'une volonté. L'engagement citoyen pris dans son caractère spontané est le plus authentique et le plus fructueux. Pris comme tel, normalement, "il n'est besoin d'aucun appareil coercitif ni pour la produire, ni pour la maintenir. La société n'a donc pas à intervenir pour assurer un concours qui s'établit tout seul" (Durkheim E., 2001 : 177).

C'est pour cela que Durkheim écarte contrairement à Rousseau toute idée de contrat dans les relations entre individus. On ne peut même pas envisager l'idée d'un contrat dans la mesure où la condition est que "toutes les volontés individuelles s'entendent sur les bases communes de l'organisation sociale, et, par conséquent, que chaque conscience particulière se pose le problème politique" (Durkheim E., op. cit : 178). Alors que l'idée même de la démocratie instituée dans les sociétés où la voix de la majorité l'emporte suppose des discordances d'opinion et l'idée de contrat ne peut donc plus être pensée. C'est ce qui justifie que Durkheim E. à la suite de Spencer M. conclue que "la société ne repose jamais sur un contrat implicite ou formel" (Durkheim E., op. cit. : 178). La nécessaire spontanéité de l'action sociale et plus encore de l'acte citoyen traduit l'engagement citoyen de l'individu vis-à-vis de sa communauté et par là son attachement aux valeurs morales et communautaires surtout celles implicites qui caractérisent la citoyenneté.

L'engagement citoyen renvoie très souvent en premier ressort à la participation politique de l'individu avant les autres valeurs sociales. On ne peut dès lors plus penser la communauté ou la société comme une organisation contractuelle mais bien au contraire comme une somme d'individualité cohérente et partageant un destin et une vision plus ou moins communes. C'est ce qui marque d'ailleurs la forme de solidarité actuelle des sociétés, celle organique où l'action sociale en soi est liée à une autre pour créer un organe fonctionnel. Ce qui n'exclut pas que l'action posée soit contraire aux intérêts d'un autre individu et favorable à un autre ou contraire aux intérêts d'un groupe de la société. D'ailleurs, la lutte contre la ségrégation est elle-même porteuse de ségrégation dira-t-on.

Du fait de la liberté consubstantielle à l'espèce humaine et de l'impossibilité d'atteindre des consciences identiques, se déclinent les divergences d'opinions et d'intérêts et logiquement des contradictions même dans les initiatives de lutte contre les inégalités. D'aucuns diront d'ailleurs dans le contexte actuel que le développement des sociétés de l'entre-soi ou des ghettos est une autoflagellation des groupes sociaux et non une expulsion communautaire. Le regroupement des populations en fonction des caractéristiques tient lieu d'une volonté de protectionnisme ou de recherche de sécurité et ne saurait traduire une absence de solidarité (bien au contraire) communautaire mais plutôt une liberté de mobilité et d'association. Toutes les réflexions devraient s'articuler autour des rapports entre les formes de regroupement même si d'autres, à juste titre, se questionneront sur le filtre urbain qui sépare volontairement ou non les individus sur les territoires. Peut-on reprocher à la société les logiques individuelles de rapprochement des populations, quoiqu'elles induisent l'éloignement d'autres individus ? d'autant plus que la logique de rapprochement ne concerne pas uniquement un profil d'individus mais tant les riches que les pauvres, les types d'ethnie, les appartenances politiques, l'origine sociale, etc. Ces logiques de rapprochement montrent déjà une tendance au développement interne de la citoyenneté et le problème se poserait désormais uniquement dans les rapports entre les groupes sociaux différents que dans les rapports au sein des groupes sociaux. Les logiques de l'entre-soi sont que chaque individu remplit une fonction dans

le groupe auquel il appartient et pris ainsi “il suffit que chaque individu se consacre à une fonction spéciale pour se trouver, par la force des choses solidaire des autres” (Durkheim E., op. cit : 177).

La citoyenneté serait-elle que ces barrières ou que ces fractures n'existent pas ? Pourtant, la citoyenneté peut se lire à l'intérieur des espaces sectionnés et difficilement entre ces espaces. Mais on sait aussi que l'existence de ces barrières traduit la faiblesse de la solidarité communautaire, une valeur de la citoyenneté. Au final, la fracture sociale et spatiale traduit une faiblesse de la citoyenneté entre les différents groupes sociaux et entre les individus de profil différent, surtout lorsque s'accroît la mixité dans les villes africaines : la responsabilité devient individuelle, le civisme devient l'affaire de chacun ou de l'Etat, la solidarité l'affaire de chaque groupe, la démocratie l'instrument des riches.

4. Étude de cas : l'Agence Nationale du Volontariat au Togo

Le renforcement de la citoyenneté passe désormais par le développement des structures officielles transversales aux groupes sociaux pour contrer la dégradation du civisme et de la citoyenneté au sein des communautés. À l'image du Dudley Street Neighborhood Initiative (DSNI), l'Agence Nationale du Volontariat au Togo promeut les actions citoyennes, d'initiative publique et d'intérêt commun dans la population majoritairement jeune. Elle offre l'opportunité aux populations togolaises de s'engager dans le volontariat mais en même temps de réduire la fracture professionnelle et les inégalités sociales. Le volontariat en dehors de s'être imposé comme instrument privilégié d'insertion socioprofessionnelle, permet de développer les valeurs de citoyenneté, de civisme et de solidarité dans les sociétés organiques actuelles. Il évite de faire persister la construction de ce que P-Y Cusset (op. cit : 109) a appelé “les sociétés de gnous, à l'image de ces antilopes d'Afrique migrant par troupeaux immenses, mais incapables d'empêcher les plus faibles, dans un mélange d'impuissance et d'indifférence, de se faire dévorer par les quelques hordes de prédateurs qu'elles croisent sur leur chemins”.

L'agence, grâce au développement du volontariat, devient un instrument d'inclusion des populations en panne d'insertion professionnelle et de connaissances des valeurs communautaires. En effet, comme la DNSI, l'ANVT se positionne comme un outil de lutte contre les inégalités sociales en travaillant à un rééquilibrage social. Instrument de l'Etat dans la lutte contre la fragilité sociale, il a pour fonction de sauvegarder la dignité de l'homme par son ouverture au groupe social à travers la chance qui est donnée à tous de rendre service, de se rendre utile aux autres et à soi-même. Il permet ainsi la construction d'une identité de solidarité dans un esprit de bien commun pour que la solidarité devienne non un contrat social, mais une valeur et un habitus et une habitude dans les comportements quotidiens et les relations entre les individus.

L'ANVT peut se présenter pour cela comme une mobilisation collective en vue de reconstituer une société fragmentée du fait des inégalités et de la perte des valeurs de citoyenneté, comme cette “community organizing” qui sert de passerelle à la solidarité collective. On peut comprendre que c'est

la structure qui représente une solidarité contractuelle ou un contrat social et non la pratique de la citoyenneté. Au cœur de la crise sociétale où la horde humaine, en l'absence de valeurs, ne se souciait guère que les inégalités se creusent entre les populations riches et celles pauvres, toutes les couches sociales ont accepté à l'unanimité relative, pour limiter les actes déviants résultants de la perte des valeurs, de développer une structure servant de tremplin à la reconnaissance sociale et à l'expression de la solidarité communautaire.

C'est le sens même du Community development Corporation à l'échelle du pays et non du quartier que joue aujourd'hui l'ANVT dans la promotion du volontariat sous toutes ses formes mais aussi du bénévolat.

Conclusion

Au cœur de la crise sociale aux États-Unis, En Grande Bretagne ou encore en France, ces instruments comme le montre Cusset, ont été (surtout aux USA) de véritables cadres de promotion de la solidarité communautaire, de réduction des inégalités sociales et surtout de reconstruction de sociétés plus justes et plus inclusives. L'inclusion sociale ne peut être une solidarité contractuelle, mais juste un sursaut d'orgueil humain, une prise de conscience collective, le courage de transcender les divergences en acceptant un développement par le bas, une redistribution plus ou moins équitable des ressources.

Références bibliographiques

Bergson Henri, 1932, Les deux cours de la morale et de la religion, PUF, Paris

Colliot-Thélène Catherine, 2006, La sociologie de Max Weber, La Découverte, Paris.

Cusset Pierre-Yves, 2007, Le lien social, Nathan, Paris

Jeziorski Agnieszka et Sébastien Léa, 2022, « Quels leviers et quels freins à l'engagement citoyen ? », MSH SUD, MSH Toulouse, Région Occitanie.

Lac Michel, 2011, « L'engagement citoyen : une implication en contexte », dans *Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles*, pp.61–73, <https://doi.org/10.55765/atps.i2.144>

Morere Lucie, Prévot Anne-Caroline, Delage Thomas et Turbiani Laure, 2021, « L'engagement citoyen en faveur de la nature : le rôle mobilisateur des dispositifs de participation citoyenne » dans *Société, nature et bio diversité. Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature*, pp.147-154.

Rousseau Jean Jacques, 1792, Du contrat social ou principes du droit politiques,

Wacquant Loïc, 2006, *Parias urbains. Ghetto – Banlieues – État*, La Découverte, Paris

**LANGUE, CITOYENNETE ET IDENTITE EN AFRIQUE : UN REGARD
SOCIOLINGUISTIQUE**

Palakyém Mouzou

stephenmouzou@gmail.com

Résumé

Cet article examine les interactions complexes entre langue, citoyenneté et identité dans le contexte africain, caractérisé par une grande diversité linguistique et culturelle. En s'appuyant sur des perspectives théoriques et empiriques, il explore comment les langues africaines, les langues coloniales et les politiques linguistiques influencent les dynamiques de citoyenneté et d'identité. Dès lors que plusieurs états africains pensent devenir des « Etats-Nations », il importe de conjuguer plusieurs efforts pour permettre aux citoyens, issus de divers peuples et, par ricochet, diverses cultures, de s'accommoder à la politique nationale en s'identifiant en tant que citoyen. L'accent est mis sur le rôle des écoles, des gouvernements et des institutions dans la gestion de ces dynamiques, ainsi que sur les tensions et opportunités qu'elles génèrent.

Mots clefs : langue, citoyenneté, volontariat, identité.

Abstract

This article examines the complex interactions between language, citizenship, and identity in the African context, characterized by great linguistic and cultural diversity. Drawing on theoretical and empirical perspectives, it explores how African languages, colonial languages, and language policies influence the dynamics of citizenship and identity. As many African states consider becoming “nation-states,” it is imperative to combine several efforts to enable citizens from diverse peoples and, by extension, diverse cultures to accommodate national politics by identifying themselves as citizens. Emphasis is placed on the role of schools, governments, and institutions in managing these dynamics and on the tensions and opportunities they generate.

Keywords: language, citizenship, volunteering, identity.

Introduction

La relation entre langue, citoyenneté et identité soulève des questions fondamentales sur la manière dont les individus et les communautés interagissent dans des sociétés modernes, souvent multiculturelles et multilingues. En Afrique où coexistent des milliers de langues nationales et des langues coloniales, notamment l'anglais, l'allemand, le français et le portugais, ces concepts sont interdépendants et y jouent un rôle crucial. La langue, en tant qu'instrument de communication et d'expression culturelle, est indissociable des dynamiques de citoyenneté et d'identité, comme le montrent les études, au Canada, sur l'éducation interculturelle et la reconnaissance des diversités culturelles dans des contextes démocratiques. Outre le rôle de moyen de communication qui lui est reconnu, il n'en demeure pas moins que la langue soit un marqueur identitaire et un outil d'accès à la participation civique. Ce sont donc des dimensions qui s'entrelacent avec des héritages historiques complexes, à la fois endogènes et exogènes, et des réalités politiques contemporaines.

En usant d'un regard sociolinguistique sur la relation entre langue, citoyenneté et identité en Afrique, l'intention est de questionner la place qu'occupe désormais la citoyenneté dans un contexte multilingue et multiculturel. Il est fréquent d'entendre dire que « l'Homme est un citoyen du monde », ce qui suppose qu'il/elle est habilité(e) à jouir, partout où il/elle se trouve, du droit de cité et est astreint aux devoirs correspondants. En Afrique où plusieurs peuples généralement désignés sous le vocable d'ethnies se retrouvent sur un même territoire (exemple des Kikuyu, Luhya, Kalenjin, Luo, Kamba au Kenya ou encore des Bamiléké, Banda, Bassa, Buti au Cameroun) ou se répartissent sur plusieurs territoires (exemple des Bambara ou Dioula qu'on retrouve au Mali, au Burkina Faso, en Guinée Conakry et en Côte d'Ivoire ou encore des Ewé qu'on retrouve au Bénin, au Togo et au Ghana), la question de la citoyenneté devient cruciale sachant que l'individu est d'abord issu du tissu familial qui appartient à une communauté linguistique qui a ses règles ou ses principes de fonctionnement.

Pour bien mener cette réflexion, les questions ci-après constitueront notre file d'ariane : quel est le soubassement conceptuel des termes langue, citoyenneté et identité ? quel est l'enjeu institutionnel du mariage entre les trois concepts ? Quel rôle peut jouer l'école dans la construction d'une citoyenneté inclusive ? Nous examinerons *primo* le lien entre langue et citoyenneté dans un tel contexte, *secundo* l'enjeu institutionnel des langues dans la construction d'un état-nation avant, *tertio* d'évoquer la place de l'éducation dans cette vision.

1. Langue, citoyenneté et identité : ancrage sémantique

Les trois concepts-clés - langue, citoyenneté et identité – autour desquels s'articuleront les différentes réflexions de cette contribution sont interdépendants mais doivent être clairement définis pour comprendre leur interaction dans le contexte africain.

Il faut entendre par langue, ce que J. Dubois (2021, p. 266) appelle « un instrument de communication, un système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une même communauté ». Elle est acquise grâce à la communauté dans laquelle l'on grandit puis transmise de génération en génération. En Afrique, la langue ne se limite pas à un simple outil de communication. Elle est un vecteur d'héritage culturel, un moyen d'expression politique et une condition essentielle pour accéder aux institutions étatiques et à la citoyenneté. C'est d'ailleurs ce qui amène G. Agresti (2014, p. 6) à penser que

Nous sommes des passeurs de mémoire et de langue, à chaque acte de langage nous laissons des traces, plus ou moins nettes ou estompées, de cette mémoire, filtrée par notre vécu. Ce faisant, nous ajoutons une couche de subjectivité à cette mémoire collective, à cette société latente qui nous habite.

Les langues locales, tout comme les langues coloniales, reflètent des hiérarchies sociales et des structures de pouvoir ; point n'est besoin de retomber dans les discussions sur la diglossie théorique. Dès lors que la langue ne peut être isolée de la vie sociale, elle devient interdépendante avec la culture et les structures sociales. Parlant du lien entre la langue et la culture, Z. Salzmann (1998, p. 39) explique que “language is the outward manifestation of the spirit of people: their language is their spirit, and their spirit is their language; it is difficult to imagine any two things more identical”.

La langue s'enrichit de l'usage que les gens en font ; c'est la langue *in situ*. Ces usages, et les significations transmises, sont situationnels, sociaux et culturels. Les significations *situationnelles* sont véhiculées par des formes de langage qui apparaissent ou sont exclues dans divers contextes. Par exemple, dans les rencontres formelles à l'université ou dans un ministère public, les locuteurs prononcent les sons clairement, évitent l'argot et le blasphème et emploient des constructions grammaticales soutenues. Les significations *sociales* sont signalées par les alternatives linguistiques choisies par différents groupes de personnes au sein d'une communauté. Par exemple, les femmes et les hommes peuvent prononcer les sons différemment ; les travailleurs exerçant des professions médicales ou militaires utilisent une terminologie médicale ou militaire ; les membres de diverses classes sociales utilisent généralement des modèles de phrases plus ou moins complexes. Enfin, les significations *culturelles* s'expriment à la fois dans le sens symbolique des mots et dans la manière dont les interlocuteurs évaluent le comportement communicatif. A titre illustratif, l'usage des unités parémiologiques comme des proverbes et des contes d'une part puis les langages silencieux relevant des communautés linguistiques rendent dynamiques les échanges dans leurs contextes socioculturels.

La citoyenneté en Afrique est souvent perçue comme une appartenance juridique et politique à un État. A. Hotto (2024, p.20) estime d'ailleurs que « Dans les définitions que J.-J. Rousseau donne, à la suite de l'énoncé du pacte social, au citoyen est que celui-ci est un membre du corps politique lorsqu'il participe en même temps à l'autorité souveraine et est sujet soumis aux lois de l'État. » Cependant, cette notion prend des formes diverses en raison des réalités multinationales et multiethniques. La citoyenneté

inclut à la fois des droits universels et des devoirs, mais elle est aussi influencée par des affiliations linguistiques et culturelles. Cela dépend, en grande partie, de l'histoire complexe du continent, marquée par la diversité des groupes ethniques, l'imposition des frontières coloniales et l'impact des langues et cultures importées. En effet, les langues coloniales (français, anglais, portugais, etc.) jouent souvent un rôle central dans la citoyenneté dans ce sens qu'elles servent de langues officielles et sont des outils d'administration, d'éducation et de communication nationale dans de nombreux pays.

Toutefois, elles créent parfois une distance entre les citoyens éduqués dans ces langues et ceux qui ne les maîtrisent pas. C'est justement à ce niveau que la problématique de la citoyenneté subit un bémol. Comment une personne non instruite ou déscolarisée, ne maîtrisant que sa langue maternelle, peut s'affirmer citoyen d'un Etat dont les institutions ne reconnaissent et/ou ne pratiquent pas sa langue ? Face à une telle question, plusieurs attitudes sont observées. Dans de nombreux pays, surtout en Afrique au Sud du Sahara, les langues endogènes renforcent les identités communautaires et ethniques. C'est ce qui amène G. Agresti (2014, p.17), à affirmer que « Sans doute, est-ce à ce niveau de conscience linguistique que le sujet est à même d'utiliser les patrimoines linguistiques et narratifs qui l'entourent et l'habitent ». Elles jouent un rôle clé dans la culture et la vie quotidienne, mais leur reconnaissance officielle varie. Les qualificatifs comme *langue locale*, *langue nationale*, *langue de communication régionale*, *langue communautaire*, *langue véhiculaire* sont utilisés pour caractériser ces langues qui ne peuvent guère avoir le statut de langue officielle, généralement réservée aux langues héritées de la colonisation.

Des tensions peuvent surgir lorsqu'une langue ou un groupe linguistique est perçu comme dominant, marginalisant d'autres groupes. Ce serait, dans ce cas, le déni de la citoyenneté au sens grec du terme au profit de l'affirmation d'une citoyenneté que nous qualifierons de « communautaire ou ethnique » en lien avec les règles établies avant la colonisation. Mais, sans vouloir épuiser la question, il faut dire avec J.P. Vernant (1962, p. 56) qu'« En dépit de tout ce qui les oppose dans le concret de la vie sociale, les citoyens se conçoivent, sur le plan politique, comme des unités interchangeables à l'intérieur d'un système dont la loi est l'équilibre, la norme l'égalité. ». Cette disposition, faut-il le préciser, ne tient donc pas compte du volet socio-anthropologique et par conséquent ne dépend pas de la culture, de la langue et de la considération ethnique.

L'identité, qu'elle soit individuelle ou collective, est fortement liée à la langue. En Afrique, les identités sont multiples et fluides, naviguant entre des références locales, nationales et globales. Nous convenons avec H. Dawson & M. Phelan (2016, p. 3) pour dire que

“language also reflects one's self-identity and is indispensable for social interactions. We perform different roles at different times in different situations in society. Consciously or subconsciously, we speak differently depending on where we come from, whom we talk to, where the conversation is carried out, what purposes we have, etc.”

La citoyenneté nous fait passer d'une identité personnelle à une identité nationale dans laquelle certains de nos droits sont garantis alors que certaines libertés sont soumises à la loi collective. En s'inspirant de la théorie du contrat social, on peut dire que ces valeurs, règles de vie en communauté, constituent un accord implicite passé par chacun avec la collectivité et qui repose sur le partage d'une certaine manière de vivre ensemble. Les langues nationales permettent donc de renforcer les solidarités communautaires, tandis que les langues coloniales servent souvent à articuler des identités nationales ou transnationales. Dans de nombreux pays, la maîtrise de la langue nationale est une condition essentielle pour obtenir la citoyenneté. Selon M. Hennebry-Leung (2019), cela reflète non seulement des exigences pratiques, mais aussi un engagement envers les valeurs culturelles et sociales du pays. De plus, la langue permet aux citoyens de participer aux délibérations publiques, un élément fondamental dans la conception républicaine de la citoyenneté, qui valorise la participation active comme moteur de liberté individuelle et collective.

L'identité linguistique en Afrique est souvent un terrain de tension entre les langues locales et les langues officielles issues de la colonisation. Les langues africaines sont porteuses d'histoires, de cultures et de modes de pensée uniques, mais elles sont souvent considérées comme secondaires par rapport aux langues européennes. Cette dynamique reflète un dilemme identitaire : comment promouvoir des identités nationales tout en respectant les identités locales et ethniques ? Dans de nombreux cas, les langues locales jouent un rôle central dans la définition des identités communautaires. Cependant, comme le souligne J. Tully (2001), une reconnaissance adaptative des identités linguistiques est nécessaire pour éviter les conflits ethniques et promouvoir une cohabitation harmonieuse.

2. Langue, citoyenneté et identité : un enjeu institutionnel

En Afrique, la langue occupe une place centrale dans la citoyenneté, souvent médiée par les langues coloniales comme le français, l'anglais ou le portugais. Ces langues sont non seulement des outils de gouvernance, mais aussi des barrières à l'inclusion pour les populations parlant uniquement des langues locales. Les politiques linguistiques post-coloniales ont souvent renforcé l'usage des langues coloniales dans l'administration et l'éducation, marginalisant ainsi les langues africaines. L'enjeu institutionnel majeur pour garantir un bon fonctionnement entre langue, citoyenneté et identité en Afrique réside dans la capacité des États à concilier diversité culturelle et unité nationale. Cela implique des choix politiques, éducatifs et juridiques visant à inclure toutes les composantes de la société, tout en respectant les particularités linguistiques et culturelles.

2.1. Reconnaissance des langues locales et officielles

De nombreuses études (Afeli K. A., 2003, Calvet L-J., 1996, 2010, Boulanger J-C., 1981, Zouogbo J-P. 2018, etc.) ont démontré la place des langues étrangères dans le développement national. Généralement, il n'y a presque pas de contradiction dans la mesure où ces langues sont considérées comme étant des langues d'ouverture sur le monde économique, diplomatique, bref de développement. Nous ne

reviendrons donc plus là-dessus dans la présente section. Nous essayerons plutôt de développer quelques arguments pour ressortir l'importance de la reconnaissance des langues africaines ou nationales dans la construction d'une citoyenneté active.

Les langues héritées de la colonisation comme le français, l'anglais ou le portugais à cause du privilège dont elles jouissent au niveau officiel marginalisent les langues locales parlées par la majorité des citoyens. Le rapport de juin 2024 de *Human Rights Watch* indique que « Tous les gouvernements africains ont pris l'engagement de garantir 12 années d'enseignement primaire et secondaire à tous leurs enfants et de leur fournir au moins une année d'enseignement préprimaire gratuit. » Cet engagement a permis à de nombreux enfants d'apprendre et de s'exprimer dans les langues officielles et d'éducation des pays. Même si cela semble régler le problème de barrière linguistique souvent évoqué comme blocage à une citoyenneté collective, le taux d'analphabétisme est encore élevé au regard des statistiques fournies par le *Summer Institute of Linguistics* ou encore par *Wycliffe International* chaque année. Cela se justifie, entre autres, par l'absence des écoles dans certaines localités, le manque d'enseignants et la déscolarisation. Il faut d'ailleurs préciser que même si l'on réglait ces quelques problèmes, l'on serait encore loin de l'objectif eu égard à la différence culturelle véhiculée par chacune des langues fussent-elles étrangères ou africaines, d'où la nécessité d'inclure les langues locales dans les programmes de promotion des valeurs nationales.

Il importe de promouvoir un bilinguisme ou un multilinguisme officiel en reconnaissant certaines langues locales comme langues co-officielles. Certaines initiatives montrent que l'intégration des langues locales peut favoriser une citoyenneté inclusive. Par exemple, l'expérience sud-africaine, avec ses onze langues officielles, illustre une tentative de créer un espace politique qui reflète la diversité linguistique du pays. De même l'officialisation du bambara au Mali, du swahili dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Est (Burundi, Kenya, Rwanda, Tanzanie, Ouganda pour ne citer que ceux-là) n'a jamais retardé le développement national de ces Etats. Au contraire, cela a renforcé le sentiment d'appartenance à un territoire commun pour tous les citoyens, avec la possibilité d'exprimer clairement leurs idées et de contribuer à la consolidation d'une identité nationale.

La mise en place des politiques linguistiques inclusives qui permettent l'utilisation des langues locales dans l'administration, la justice, l'éducation et les médias est à renforcer. En réalité, tous les pays africains ont déjà intégré les langues nationales dans les médias tout en étant tolérant sur leur emploi oral dans l'administration et dans les tribunaux. Mais l'usage égalitaire orale et écrit dans l'administration et dans l'éducation demeure un grand défi pour de nombreux pays surtout de l'Afrique francophone.

2.2. Education inclusive et bi-plurilingue

L'enseignement dans une langue étrangère peut limiter l'accès à l'éducation pour les populations rurales et celles qui ne maîtrisent pas cette langue. A. Napon (1998) et P. Mouzou (2022) ont déjà évoqué la

nécessité d'aller vers l'enseignement des langues africaines dans les écoles pour aller progressivement vers un enseignement bi-plurilingue dès lors que le développement global implique le développement linguistique. En réalité, et comme le souligne R. M. Ouédraogo (2000, p.1),

« Les valeurs culturelles et sociales et les idéologies d'un pays ou d'un peuple sont transmises, de génération en génération, par l'intermédiaire de la langue. Souvent, la langue apparaît non seulement comme le ciment de l'unité nationale, mais aussi comme le creuset où le peuple se fonde en une nation. La langue est également une des forces motrices qui conduisent l'ensemble de la nation vers le progrès et le développement. »

Il faut donc enseigner les valeurs linguistiques et culturelles nationales dans lesquelles le citoyen peut facilement se reconnaître tout en lui permettant une ouverture vers les autres peuples ou nations à travers les langues étrangères. L'école, en tant qu'institution publique, est non seulement un lieu d'acquisition des compétences linguistiques, mais aussi un espace où se négocient les identités et se construit un espace civique commun. De même, l'éducation à la citoyenneté nécessite une approche qui combine scolarisation et socialisation interculturelle. Cela permet de promouvoir des valeurs telles que l'égalité, la justice et la liberté, tout en respectant les identités culturelles variées présentes dans la société.

Introduire un enseignement multilingue - où les langues locales servent de médium d'enseignement, surtout dans les premières années de scolarisation pour aller plus tard vers les langues étrangères afin de faciliter une communication à la fois nationale et internationale à l'instar de la Chine, de la Corée du Sud/du Nord ou de la Turquie - favorise la participation citoyenne active.

2.3. Participation citoyenne et sentiment d'appartenance

La citoyenneté peut être perçue comme discriminatoire si certaines langues ou cultures sont favorisées, créant un sentiment d'exclusion. La diglossie observable entre langues étrangères et langues africaines est identique à celle qui existe lorsque certaines langues nationales sont favorisées au détriment des autres. Le choix des langues d'éducation et de promotion de l'identité nationale est donc déterminant dans la culture d'une citoyenneté active couplée d'un sentiment d'appartenance à un territoire commun. Pour ce qui est du choix des langues nationales, nous proposons simplement de s'appuyer sur les pays ayant déjà relevé ce défi tout en contextualisant, sachant que les réalités varient d'un pays à un autre. Il faudrait déjà que les textes fondamentaux de chaque pays garantissent ce droit aux langues nationales d'être utilisées dans les systèmes éducatifs et administratifs. La mise en œuvre des politiques de représentation équitable dans les institutions publiques, comme les parlements, les administrations et les médias d'État pourra suivre. L'égalité des droits et des opportunités pour tous les citoyens, indépendamment de leur langue ou identité ethnique favorisera certainement la participation citoyenne et la promotion d'une identité nationale collective.

Conclusion

Langue, citoyenneté et identité en Afrique sont inextricablement liées, reflétant des dynamiques complexes mais essentielles pour le développement des sociétés africaines. Les langues africaines ou nationales doivent être reconnues comme des ressources précieuses, non seulement pour la communication, mais aussi pour une participation citoyenne et la construction de sociétés plus inclusives. En promouvant des politiques linguistiques adaptées et en renforçant le rôle de l'éducation, l'Afrique peut transformer sa diversité linguistique en un atout majeur pour son avenir politique et social. Une approche plurilingue et interculturelle est essentielle pour promouvoir une citoyenneté globale en Afrique, en intégrant la diversité culturelle et linguistique comme une richesse et une force pour le développement social, politique et économique. Cette approche vise à renforcer les liens entre les citoyens tout en valorisant leurs identités multiples. Un bon fonctionnement entre langue, citoyenneté et identité en Afrique exige des institutions inclusives qui respectent et valorisent la diversité culturelle et linguistique tout en renforçant la cohésion nationale. Cela passe par des politiques éducatives, juridiques, administratives et symboliques qui privilégient l'égalité, la représentation et le dialogue. Une gouvernance sensible à ces enjeux peut contribuer à réduire les divisions et à construire des sociétés africaines plus justes et plus stables.

Références bibliographiques

- Afeli, Antoine. (2003). *Politique et aménagement linguistiques au Togo : bilans et perspectives*. Thèse de Doctorat d'État. Lomé : Université de Lomé. 605p.
- Agresti, Giovanni. (2014). « Actualité des racines. Pour une linguistique du développement social ». *Cahiers de l'école doctorale en linguistique française*, 8, 13-39.
- Boulanger, Jean-Claude. (1981). « L'aménagement linguistique du Québec de Jean Claude Corbeil », *Terminogramme*, n°S 7-8, pp. 11-12. Compte rendu.
- Dubois, Jean et al. (2013). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Hotto, Abdoulaye. (2024). « La Citoyenneté vertueuse dans la pensée politique de Rousseau : Contribution pour une citoyenneté active en Afrique. », in *Africa Journals Online*. <https://www.ajol.info/index.php/echanges/article/view/287536/270901>
- Jones, Rodney H & Christina Themistocleous. 2022. *Introducing Language and Society*. Cambridge: University Printing House.
- Mouzou, P. (2022), « Enrichissement lexical et enseignement des langues nationales », in Zouogbo, Jean-Philippe (dir.), *Linguistique pour le Développement. Concepts, contextes et empiries*, Editions des archives contemporaines, Coll. «InterCulturel», France, ISBN : 9782813004345, pp. 115-128, doi : <https://doi.org/10.17184/eac.5245>

- Napon, Abou. (1998). « La place des langues nationales en Afrique noire francophone », *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines* n° 2, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, p. 193-206
- Ouédraogo, R. Mathieu. (2000). *Planification et politiques linguistiques dans certains pays sélectionnés d'Afrique de l'Ouest*. Addis Abeba, IIRCA.
- Salzmänn, Zdenek. (1998). *Langue, Culture and Society: An Introduction to Linguistic Anthropology*. Boulder: Westview Press.
- Vernant, Jean-Pierre. (1962). *Les origines de la pensée grecque*. Paris : PUF
- Zouogbo, Jean-Philippe. (2018). « Langues étrangères et langues africaines : pour un partenariat au profit du développement économique et sociétal en Afrique subsaharienne », *Revue Della Afrique*, n° 1. p. 76-98.

GOVERNANCE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU VOLONTARIAT EN AFRIQUE FRANCOPHONE : UNE ETUDE DU CAS DU TOGO

AGBANGBA Omar et ZOYIKPO Komitse Mawufemo

oagbangba@yahoo.fr; messanzoyikpo@yahoo.fr

Résumé

Du Programme de Promotion du Volontariat National au Togo (PROVONAT) à L'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT), la gouvernance administrative et financière du volontariat national connaît des défis qui sont relevés par l'adoption de différentes réformes. Le présent article se veut un essai d'analyse de la capacité de résilience administrative et financière de l'ANVT à promouvoir le volontariat sur toute l'étendue du territoire national. Essentiellement qualitative, la méthodologie développée repose sur la recherche documentaire, les entretiens individuels à partir une fiche de lecture et un guide d'entretien semi-structuré. L'analyse de contenu a été utilisée dans l'optique de traiter les données recueillies. Il ressort, en termes de résultats obtenus, que l'ANVT s'appuie sur des approches structurelle et financière de son administration pour une gouvernance du volontariat national. L'approche financière, fondée sur le co-financement, démontre non seulement la capacité de mobilisation des fonds mais aussi l'implication des partenaires financiers dans la promotion du volontariat au Togo. La capitalisation des acquis et la perspective, pour l'ANVT, de se positionner dans l'espace d'Afrique francophone comme une agence de référence en matière de gouvernance du volontariat constituent des défis à relever.

Mots-clés : Gouvernance, administration, finance, volontariat, ANVT.

Abstract

From PROVONAT to ANVT, the administrative and financial governance of national volunteering faces challenges that are being addressed by the adoption of various reforms. This article is intended to be an attempt to analyze the administrative and financial resilience capacity of ANVT to promote volunteering throughout the national territory. Essentially qualitative, the methodology developed is based on documentary research, individual interviews based on a reading sheet and a semi-structured interview guide. Content analysis was used to process the data collected. In terms of the results obtained, it appears that the ANVT relies on structural and financial approaches of its administration for the governance of national volunteering. The financial approach, based on co-financing, demonstrates not only the capacity to mobilize funds but also the involvement of financial partners in the promotion of volunteering in Togo. The capitalization of achievements and the prospect, for ANVT, to position itself in the French-speaking African space as a reference agency in terms of governance of volunteering remain other challenges to be met.

Keywords: Governance, administration, finance, volunteering, ANVT.

Introduction

Le volontariat est avant tout une pratique sociale (Blanchet J., 1990 : 31 ; Beaucourt C., 1996 : 82) qui se veut un engagement désintéressé (Coordination Sud, 2012 : 1 ; Marchal E., 1992 : 91) individuel, communautaire voire politique au service du développement à l'échelle continentale, régionale et nationale. Une marque géopolitique se dégage de la corporation que configurent les organisations de volontariat qui se consacrent aux causes d'« intérêts multivariés » (Valeau P., 1998 : 58) du point de vue des volontaires, des entreprises, des communautés et des Etats. De toute façon, chaque acteur tire un intérêt spécifique dans les prestations de service axées sur le volontariat. Pour se faire connaître au-delà de leurs frontières, les organisations de volontariat, de portée internationale, développent des coopérations « nord-nord » et « nord-sud » (Bleu A., 2013 : 3 ; Yala A., 2005 : 18), ce qui suppose qu'au préalable un système de gouvernance administrative est fonctionnel dans le sens de la mise en place d'un organigramme spécifique et d'attribution de cahiers de charge. En d'autres termes, des compétences et ressources sont mobilisées pour assumer valablement des responsabilités.

Qu'il s'agisse du volontariat porté par des mouvements associatifs ou celui promu par des structures déconcentrées des Etats, un modèle classique de bureaucratie est utilisé : la comptabilité, la gestion des ressources humaines, le secrétariat, le suivi et évaluation. Ces domaines, en synergie, permettent de conférer un caractère formel au volontariat, qu'il soit pratiqué sur le plan national, régional et international.

Au Togo, le PROVONAT a été lancé en 2010 (ANVT, 2013 : 10) pour répertorier les compétences locales et promouvoir leur utilisation en tant que volontaires nationaux dans le cadre des actions visant la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La particularité de l'histoire de gouvernance administrative du volontariat national tient au décret n°2011-045/PR portant attribution, composition et fonctionnement du conseil et du comité de gestion du volontariat national prévu à l'article 3 de la loi 2011-001 du 17 février portant institution et réglementation du volontariat national au Togo. Trois ans après l'institutionnalisation du PROVONAT, l'Etat togolais par décret n° 2014-151 PR du 09 juillet 2014, définit l'organisation, la composition, les attributions et le fonctionnement de l'Agence nationale de volontariat (ANVT). Le présent décret modifie la loi n° 2011-001 du 17 février 2011 portant institution et réglementation du volontariat au Togo. Dans la même perspective,

« Un Centre Régional du Volontariat (CRV) a été installé dans chaque région du Togo en avril 2012 afin de servir de relais dans la coordination des actions du programme à l'échelle régionale. Les CRV sont des Organisations de la Société Civile qui assurent, au niveau des régions, la mobilisation des candidats et des structures d'accueil, le suivi et l'accompagnement des volontaires en mission dans leur région et la promotion du volontariat national » (PROVONAT, 2013 : 13).

Le volontariat est ainsi porté par une agence qui a pour mission de valoriser les ressources humaines et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres par la mise à disposition de compétences nationales.

On retient de ce parcours historique que le volontariat au Togo bénéficie d'un soutien au plus haut sommet de l'Etat (ANVT, 2013 : 13). Cette volonté politique clairement affichée s'est traduite par l'engagement et la contribution financière de l'Etat (de 500 millions en 2011 à 780 millions en 2012 et 3 Milliards pour le budget 2013), ainsi que l'institutionnalisation rapide par voie législative du volontariat. Chaque année, le nombre de volontaires mobilisés augmente ; et cela constitue un défi : « Depuis 2011, au total 72 625 Volontaires Nationaux, tous types confondus, ont été mobilisés dont 5 530 sous PROVONAT et 67 095 sous l'ANVT » (ANVT, 2024 : 4). Si l'on se réfère à l'effectif de volontaires mobilisés en dix (10) vagues par rapport à celui mobilisé sous le PROVONAT, il est évident que l'ANVT fait des efforts en termes de gouvernance administrative et financière. De tout ce qui précède découle une question de recherche : Quelles stratégies l'ANVT adopte-t-elle pour sa gouvernance administrative et financière ? En termes d'hypothèse, on affirme que la gouvernance administrative et financière de l'ANVT se justifie par l'adoption des différentes réformes.

Le présent article est structuré en trois points à savoir les considérations théoriques (i), la méthodologie (ii) et les résultats (iii).

1. Considérations théoriques

La gouvernance est un terme polysémique et pluridisciplinaire. On la retrouve dans les domaines politique, économique, juridique et environnemental. Elle est entendue comme la gestion impartiale et transparente des affaires publiques par l'intermédiaire de la production d'un ensemble de règles acceptées en vue de promouvoir et de renforcer les valeurs sociales partagées par les individus et les groupes. Elle est, en outre, une forme organisée de gestion collective de biens selon les normes et logiques spécifiques d'une société. G. Paquet (2000 : 6) y trouve les possibilités de réduire le risque de dérapage à partir de quatre principaux piliers que sont la transparence, la responsabilité, l'état de droit et la participation. Tous ces piliers permettent de combattre toutes les formes d'insécurité qui peuvent nuire à l'intégrité organisationnelle d'une entité, qu'elle soit une entreprise, une association ou un établissement. Par déduction, la gestion du volontariat national par l'ANVT s'appuie sur des mécanismes politiques, administratifs, financiers et d'implication de plusieurs acteurs en vue d'atteindre des objectifs stratégiques de transparence dans la mise en œuvre des différents projets inscrits au programme. Les différentes réformes entreprises se veulent des outils devant assurer cette transparence.

2. Méthodologie

Pour collecter les informations dans le cadre de cette recherche, la méthode qualitative a été adoptée : recherche documentaire et entretiens individuels. Les outils de collecte utilisés sont le guide d'entretien. Le siège de l'ANVT et les 05 CRV ont été les sites de collecte de données.

Tableau 1 : Acteurs interviewés individuellement selon un choix raisonné

Catégories d'interviewés	Total
Directeur Général de l'ANVT	01
Directeur des Affaires Financières (DAF)	01
Directeur de la Planification Suivi et Evaluation (DPSE)	01
Directeur des Opérations (DO)	01
Responsables de CRV (Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes)	05
Chargé de suivi des volontaires	10
Personnes ressources du Ministère de tutelle de l'ANVT	03
Membre du Conseil d'Administration de l'ANVT	03
Total	25

Source : Données de terrain, Mai 2024.

Les critères de choix des différents acteurs sont : connaissance de l'histoire du volontariat national togolais, ancienneté des employés, participation aux réalisations de l'ANVT, maîtrise des réformes entreprises par l'ANVT, maîtrise des textes fondateurs de PROVONAT et de l'ANVT, être membre de l'administration de gestion de l'ANVT, connaissance de l'historique des budgets annuels de l'ANVT de PROVONAT à nos jours. Les données collectées ont subi une analyse de contenu, c'est-à-dire des recoupements de déclaration pour servir de preuves et de témoignages exploités dans l'optique de présenter les principaux résultats obtenus.

3. Résultats

Les principaux résultats obtenus dans le cadre de cette recherche sont structurés en deux points :

3.1. Gouvernance administrative du volontariat sensible aux activités de terrain

La plupart des services administratifs qu'offre l'ANVT sont relatifs aux activités du terrain ; c'est-à-dire des réalités des structures d'accueil et le travail des volontaires au sein de ces structures. C'est dans cette

vision que sont créés les services de planification, de suivi-accompagnement³, de suivi-évaluation et des opérations pour suivre la mise en œuvre des différents projets et activités. Pour un employé du service de planification, « le suivi-évaluation et le suivi-accompagnement des volontaires sur le terrain permettent d'évaluer les conditions nécessaires à la réussite des projets (matériels, compétences, financements, etc.) et d'élaborer différents scénarios de développement ». C'est une forme d'approche comparative qui consiste à vérifier si les activités réalisées sur le terrain sont en lien étroit avec les objectifs stratégiques de l'Agence. Dans la même optique un chargé de suivi, interviewé à Lomé, déclare :

« Lors de la phase de pré-déploiement des volontaires sur le terrain, nous avons l'habitude d'organiser des séances de formations qui mettent l'accent sur le rôle et l'engagement des volontaires au sein des communautés et structures d'accueil. Spécialement, nous leur faisons savoir qu'ils représentent l'ANVT sur le terrain et doivent s'engager à développer, au quotidien, de très bonnes relations avec leur hiérarchie ».

A y prêter une attention particulière, les formations mettent en relief les compétences psychotechniques que les volontaires doivent nécessairement avoir, vis-à-vis de leurs collègues et responsables de services et l'importance, pour eux, de faire valoir la représentation sociale de l'ANVT auprès de ses partenaires que sont les communautés à la base et les structures d'accueil. Ces dernières, selon un interviewé (membre du Conseil d'Administration de l'ANVT) qui a connu le début de l'organisation du volontariat au Togo affirme :

« Dès la première semaine du mois de janvier 2011, un appel à candidature aux structures qui souhaitent accueillir des volontaires nationaux a été lancé : une mission d'évaluation et d'identification des postes et profils a permis d'identifier au total 517 demandes de premiers volontaires nationaux. Après études et analyses sur la base d'un certain nombre de critères, 406 demandes ont été jugées potentiellement affectables aux structures d'accueil. Le partenariat conclu entre l'ANVT et des ONG dans chaque région du Togo a permis la gestion du volontariat comme un des projets de l'ONG. Celle-ci représentait le PROVONAT en région et gérait le volontariat national au même titre que ces activités courantes. ».

³ De façon pratique, le suivi-accompagnement se décline, de manière itérative et continue, en tenant compte de six (6) principales articulations qui constituent l'ossature de la démarche :

- Tutorat et suivi du niveau d'implication et de collaboration entre le tuteur et le/ la volontaire ;
- Gestion d'un portefeuille de volontaires et d'une zone géographique limitée ;
- Utilisation systématique des outils élaborés pour assurer le suivi- accompagnement ;
- Visites régulières dans la structure d'accueil et sur le terrain ;
- Entretiens personnalisés avec la/le volontaire et les acteurs impliqués ;
- Synthèse, briefing, itération (aspect cyclique et itératif).

Ce témoignage met en exergue, l'engouement que des structures d'accueil accordent à la demande des volontaires nationaux ; ceci pour renforcer le nombre de ressources humaines et par la même occasion combler le vide, en termes de compétences spécifiques, que connaissent certaines entreprises ou organisations sur le terrain. En d'autres termes, les structures d'accueil contribuent à la valorisation des compétences des diplômés à la recherche de l'emploi.

Le Programme répond aux attentes des structures d'accueil qui voient leurs capacités d'intervention sur le terrain améliorées. Dans le cadre de l'évaluation du PROVONAT en 2013, un responsable de structure fait le témoignage suivant :

« Notre structure a une envergure nationale avec des programmes diversifiés qui nécessitent la disponibilité des ressources humaines alors que nous sommes face à des difficultés financières qui ne nous permettent pas de recruter un nombre suffisant de personnel qualifié. En effet, ce programme vient combler ce manque de personnel. C'est vraiment salutaire » (PROVONAT, 2013 : 21).

Pour être en parfaite communication avec l'ANVT et les structures d'accueil, le service de planification dispose d'une équipe de superviseurs régionaux et de chargés de suivi qui font des rapportages périodiques sur l'état d'avancement des activités des volontaires sur le terrain. Ce sont des rapports écrits souvent soldés par l'organisation des revues hebdomadaires et trimestrielles. Selon les investigations menées, un document de rapport est souvent produit conjointement par le service de suivi-accompagnement et celui de la communication à la fin de chaque mois. Il s'agit du document dénommé « Volontariat en chiffre ». C'est un rapport qui présente des données statistiques sur l'état d'avancement des activités des différents types de volontariat à savoir le Volontariat National de Compétence (VNC), le Volontariat d'Engagement Citoyen (VEC), le Volontariat Senior (VS), le Volontariat International de Réciprocité (VIR) et le Volontariat des Jeunes Bacheliers Engagés (VJBE)⁴.

En optant pour une gestion par des représentations directes que sont les centres régionaux du volontariat (CRV), l'ANVT a renforcé le suivi et l'évaluation des missions de volontariat, avec une capacité accrue à adapter les stratégies aux réalités du terrain. « Cette approche a permis d'améliorer la transparence et l'efficacité du programme, en simplifiant les processus administratifs, en réduisant les délais de

⁴ Ce type de volontariat est créé par l'ANVT et rendu officiel par le Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes (MDBJE), le 09 septembre 2022. Pour être éligible au projet VJBE, les conditions suivantes sont souvent exigées : Être de nationalité togolaise (i), avoir un âge compris entre 15 et 25 ans (ii), avoir composé dans un des centres des zones éligibles du projet (iii), avoir obtenu fraîchement son diplôme de BAC 2 (iv) et être disponible à s'engager pour l'intérêt général de sa commune de résidence (v). L'inscription se fait via ce lien <http://jbe.togoanvt.org/>.

déploiement des volontaires, et en optimisant les ressources disponibles » (Propos d'un responsable de CRV).

Le service de planification, suivi et évaluation produit et forme le personnel de l'ANVT sur les guides méthodologiques et les différents outils utilisés à partir de deux régimes de formation en présentiel et en distanciel. Inscrite dans une vision de digitalisation de ses prestations pour être plus efficace, l'ANVT a opté pour la dématérialisation de ses services à travers la création des plateformes numériques de gestion des volontaires et des structures d'accueil, facilitant ainsi l'enregistrement, le suivi, et l'évaluation des missions : Système de Gestion Intégrée des Volontaires (SGIV) et Gestion Electronique des Documents (GED). Ces différents outils facilitent la constitution des bases de données des volontaires (archivage) et leur exploitation à des fins administratives.

« Parmi les quelques succès enregistrés depuis la mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation, on note l'appropriation du dispositif et la mise en place d'un système de suivi de la collecte des indicateurs, la disponibilité d'une banque de données des indicateurs, la disponibilité d'un document d'analyse des indicateurs, la capitalisation des actions des volontaires de 4 secteurs à savoir la santé, l'éducation, l'environnement et l'agriculture » (Propos d'un interviewé, chargé de suivi, interviewé à Sokodé).

Le dispositif de suivi-évaluation, à travers la collecte et le traitement des données, est aussi conçu dans la même logique pour notamment mesurer la contribution du volontariat aux efforts de développement, de capitalisation et de valorisation des interventions des volontaires. Les indicateurs à collecter sur le terrain ne sont pas déterminés à partir des profils des volontaires mais plutôt suivant « une approche programmatique d'alignement sur les priorités nationales du secteur » (ANVT, 2020 : 14). On note par là que les différentes de l'ANVT s'effectuent dans les orientations politiques de l'Etat togolais, cela pour contribuer à l'atteinte des mêmes objectifs de développement en l'occurrence les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Globalement, l'alignement des organisations de développement, de tendance nationale ou internationale, aux exigences des Etats est un principe et une nécessité. A en croire, la Fondation de France (2023 : 5) affirme :

« Parce qu'elles sont légitimes, les organisations installées dans tout pays sont appelées à jouer un rôle important dans l'élaboration des politiques publiques, mais cette légitimité doit s'appuyer sur une gouvernance exigeante et une grande transparence. L'influence des fondations sur l'action de l'État est une question épineuse qui varie d'un pays à l'autre. Mais, il revient à chaque fondation de choisir son niveau d'engagement sans compromettre la capacité de l'Etat à mener à bien ses politiques de développement »

L'ANVT étant une structure technique du Ministère chargé de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes est dans l'obligation de mener ses actions dans les limites des priorités du gouvernement. La recherche documentaire effectuée dans le cadre de cette recherche montre que l'Agence a toujours des objectifs alignés sur les différents documents stratégiques notamment sur le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP 2009-2011) jusqu'à la Feuille de Route Gouvernementale 2025 (FRG), en passant par la Stratégie de Croissance Accélérée pour la Promotion de l'Emploi (SCAPE) et le Plan National de Développement (PND) 2018-2022. Pour ainsi être plus efficace dans la gestion du volontariat, l'Agence élabore des plans stratégiques comme outils de planification des différents projets.

Le partenariat que construit l'ANVT fait partie de la gouvernance administrative du volontariat. Ainsi, pour renforcer sa notoriété, l'Agence échange avec des structures de volontariat d'autres pays africains qui cherchent à s'inspirer de l'expérience du volontariat Togolais. On peut noter, entre autres, le Niger, le Mali, le Tchad, le Sénégal qui ont visité l'ANVT de 2016 à 2024 pour plus de connaissance du volontariat Togolais. Dans la même perspective, l'Agence est représentée dans les fora internationaux sur le volontariat à l'instar du Forum IVCO, Forum de l'UA et de la CEDEAO sur le volontariat etc. Elle occupe une place non négligeable dans les cadres d'échanges et de réflexion sur la valorisation et la reconnaissance du volontariat et des volontaires, la contribution du volontariat au développement. Pour preuve, l'ANVT à travers son Directeur Général assure la présidence depuis deux (2) ans de l'instance dirigeante du volet volontariat de la CEDEAO. En 2024, elle a initié et co-piloté le projet de Développement des Ecosystèmes Nationaux de Volontariat en Afrique.

Les partenariats créés et consolidés avec divers types d'acteurs (organismes internationaux, ONG, partenaires aux développements) mettent en relief le co-financement du volontariat, une des stratégies de résilience financière de l'ANVT.

3.2. Approche de co-financement du volontariat au Togo : Une résilience de gouvernance financière de l'ANVT

L'ANVT a, depuis sa création, une dotation de l'Etat togolais. Cet appui permet la couverture des charges administratives, de suivi et d'assistance des volontaires sur le terrain. Il ressort des investigations que les structures d'accueil sont au cœur de l'approche de co-financement. Selon un responsable de CRV, « Le recouvrement du co-financement auprès des structures d'accueil participe au renforcement de la mobilisation des ressources additionnelles pour renforcer la capacité de gestion des frais des volontaires ». Les allocations que perçoivent les volontaires sur toute l'étendue du territoire sont considérables. Si les dépenses revenaient à un seul acteur (ANVT, Structures d'accueil et l'Etat), les charges seraient insupportables. Les structures d'accueil qui n'ont pas des ressources financières conséquentes, par exemple, n'arriveraient pas à prendre en charge un certain nombre d'employés ou de volontaires qui leur sont mobilisés.

La recherche documentaire révèle que « La gestion du PROVONAT a permis de retenir que les fonds alloués pour la première année 2010, d'un montant, USD : 75 000, proviennent uniquement de la contribution du PNUD ». Le PNUD fait partie des principaux partenaires qui appuient encore à la promotion du volontariat au Togo. En plus de France Volontaires, d'autres organisations à l'instar de l'UNICEF, UNFRA, Plan Togo, CADERT et Peace Corps ont participé par la prise en charge d'un certain nombre de volontaires dont le coût global est de 29 152 000 FCFA.

On comprend à travers ces données que l'approche financière, fondée sur le co-financement, démontre non seulement la capacité de mobilisation des fonds mais aussi l'implication des partenaires financiers dans la promotion du volontariat au Togo. Selon les acteurs ministériels, les membres du Conseil d'Administration de l'ANVT et les premiers responsables de cette agence, la contribution financière des structures et la mobilisation d'autres ressources additionnelles, permettent à l'Agence de répondre à la demande sans cesse croissante des bénéficiaires, malgré la récession économique et « la rareté des opportunités de financement » (Paquet G., 1999 : 15). Ce faisant, la diversification des partenaires financiers s'impose comme une stratégie de résilience financière pour l'ANVT. Cette dernière permet aussi de combler le vide qu'occasionnent le retard et le manque de paiement du quota de co-financement qui revient à certaines structures d'accueil.

Les données collectées sur le terrain montrent aussi que « la volonté politique manifeste et la contribution financière croissante (de 500 millions en 2011 à 750 millions en 2012 et 3,5 Milliards pour le budget 2022) de l'Etat togolais » (ANVT, 2024 : 28) constituent un facteur indéniable qui permet de parier sur la durabilité du dispositif de volontariat national. Ceci montre que le dispositif de volontariat occupe une place de choix dans la stratégie de développement du pays.

Conclusion

La gouvernance administrative et financière du volontariat national est l'objet de la présente recherche. Fondée sur l'approche essentiellement qualitative, la méthodologie a permis de relever, d'une part, que la gouvernance administrative du volontariat est sensible aux activités de terrain ; activités qui impliquent plusieurs acteurs dont les structures d'accueil de portée communautaire, nationale et internationale. Ces activités influencent l'organisation administrative de l'ANVT qui, pour atteindre les objectifs de développement, dispose des services techniques comme le suivi-accompagnement, le suivi-évaluation, la direction des opérations et des CRV.

L'approche financière, fondée sur le co-financement, démontre non seulement la capacité de mobilisation des fonds mais aussi l'implication des partenaires financiers dans la promotion du volontariat au Togo. Bien que l'Etat soit l'acteur principal qui anime la vie financière du volontariat, la diversification des partenaires financiers s'impose comme une stratégie de résilience financière pour l'ANVT. Cette résilience permet de renforcer l'autonomie financière pour toujours couvrir les charges

administratives et de prise en charge des volontaires engagés sur le terrain. Des cadres de réflexion et de concertation se doivent de toujours être organisés pour sensibiliser les structures d'accueil à prendre au sérieux le co-financement, gage de durabilité de tous les types de volontariat promus par l'ANVT.

Références bibliographiques

ANVT, 2020, Plan Stratégique 2020-2024, ANVT, Lomé, Togo.

Beaucourt Christel, 1996, La dimension symbolique des configurations organisationnelles, Paris, RFG.

Blanchet Jean-Claude, 1990, Gestion du bénévolat, Paris, Editions d'organisation,

Bleu Alain, 2013, « le prudent démarrage du volontariat de réciprocité Sud-Nord », in la revue GROTIUS, pp.1-9.

Fondation de France, 2023, Le rôle des fondations dans l'élaboration des politiques publiques, Paris, magazine Alliance.

Marchal Emmanuelle, 1992, « L'entreprise associative, entre calcul économique et désintéressement », in Revue Française de Sociologie, n°33, vol.3, pp.88-97

Paquet, Gilles, 1999, « La résilience dans l'économie », in l'Agora, n°1, vol.7, pp. 14-17.

Paquet, Gilles, 2000, « Gouvernance distribuée, socialité et engagement civique », in Gouvernance, n°1, vol.1, pp. 52-66.

Programme de Volontariat National, 2013, Evaluation du programme de promotion du volontariat national au Togo -PROVONAT 2010 - 2012, ANVT, Lomé, Togo.

République togolaise, 2011, Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP 2009-2011), Lomé, Togo

République togolaise, 2018, Plan National de Développement (PND 2018-2022), Lomé, Togo.

République Togolaise, Document de Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi 2013-2017 (SCAPE), Lomé, Togo

République Togolaise, Loi n° 2011-001 du 17 février 2011, portant institution et réglementation du volontariat national au Togo, Lomé, Togo.

Valeau Patrick, 1998, La gestion des volontaires dans les associations humanitaires : un passage par les contingences de l'implication, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Lille, Université des Sciences et Technologies de Lille, Institut d'Administration des Entreprises

Yala Abya, 2005, Volontaires en ONG : l'aventure ambiguë, Paris, Ed. Charles Léopold Meyer.

**VOLONTARIAT NATIONAL, VALORISATION DE LA CITOYENNETE ET
SOCIALISATION DES JEUNES TOGOLAIS AUX VALEURS PROFESSIONNELLES,
HUMAINES ET CIVIQUES**

TCHELEGUE Nadiédjoh

tchelegue@gmail.com

Résumé

L'Agence nationale pour le volontariat au Togo (ANVT) existe il y a 10 ans. Chaque année, elle envoie en mission, pour environ deux (02) ans, entre 1570 et 2500 volontaires, dans un contexte où le chômage met à rude épreuve l'espoir de plusieurs jeunes. Instance de socialisation secondaire, le lieu de travail voit en son sein se structurer des interactions humaines qui dépassent le cadre professionnel et où circulent des valeurs de différents ordres. A cet effet, le présent article s'est préoccupé d'analyser, de quelle manière le programme de l'ANVT, fait valoir la citoyenneté des jeunes togolais et permet à ces derniers de se socialiser aux valeurs attendues d'un bon citoyen. L'approche adoptée dans ce travail est de type quantitatif. 133 volontaires et anciens volontaires ont été interrogés au moyen du questionnaire. Il ressort que les volontaires envoyés en mission par l'Agence ont eu le sentiment d'avoir été reconnus comme citoyens ayant le droit de participer à la gestion de la nation et d'avoir appris, au-delà des normes professionnelles, d'importantes valeurs humaines et civiques.

Mots clés : ANVT, volontaire, citoyenneté, valeurs civiques, Togo.

Abstract

The National Agency for Volunteering in Togo (ANVT) existed 10 years ago. Each year, it sends on mission, for approximately two (02) years, between 1570 and 2500 volunteers, in a context where unemployment severely tests the hope of many young people. A secondary instance of socialization, the workplace sees within it the structure of human interactions that go beyond the professional framework and where values of different orders circulate. To this end, this article is concerned with analyzing how the ANVT program promotes the citizenship of young Togolese people and allows them to socialize with the values expected of a good citizen. The approach taken in this work is quantitative. 133 volunteers and former volunteers were interviewed using the questionnaire. It appears that the volunteers sent on mission by the Agency had the feeling of having been recognized as citizens with the right to participate in the management of the nation and of having learned, beyond professional standards, important human and civic values.

Key words: ANVT, volunteer, citizenship, civic values, Togo.

Introduction

La citoyenneté est un mot aux origines très anciennes, chargée de significations et d'affects. Il a traversé toute l'histoire humaine. Il a été présent à l'époque moyenâgeuse dans la Grèce antique, ainsi que dans les cités romaines, et a impulsé la révolution française de 1789, pour devenir un terme très utilisé dans les Etats modernes et démocratiques d'aujourd'hui (de Boisdeffre M., 2018). C'est aux Grecs que revient l'honneur d'avoir proposé en premier, aux Ve et IVe siècles avant notre ère, une réflexion élaborée sur la notion de citoyenneté. Issue du latin *citis*, le citoyen signifiait au départ l'habitant d'une cité.

C'est à partir du XVIIe siècle que le mot a commencé à être employé dans un sens plus large par des penseurs tel que Aristote (1835), pour qualifier un membre d'une communauté politique organisée. Longtemps, les mots citoyen et citoyenneté ne se sont pas éloignés d'une certaine connotation laudative, affective et patriotique, désignant le « bon citoyen » digne de ce nom (de Boisdeffre M., 2018). Dans la Rome antique où la distinction entre les affaires publiques étaient nettement séparées de la sphère privée, la qualité de citoyen était celle de quiconque a la possibilité de participer à l'animation de la communauté organisée, la polis. Les femmes et les esclaves en étaient privés ; ce qui veut dire qu'ils ne pouvaient pas prétendre s'occuper de la *res publica*, la « chose publique ».

Dans les Etats modernes, la citoyenneté demeure « la qualité par laquelle un individu est reconnu comme appartenant à un pays » (Direction de la Formation Civique, 2021, p. 7), impliquant des droits (droit de participer à l'animation politique, d'être propriétaire, la liberté de conscience, d'association, d'expression, etc.) mais aussi des devoirs civiques.

Le civisme quant à lui relève d'une construction sociale, qui s'aperçoit comme une vertu. Il désigne le dévouement, l'engagement convictionnel du citoyen en faveur du groupe dans laquelle il vit, de même que le respect des conventions et des lois définies pour la bonne marche de la société, que J-J. Rousseau (2012) désigne par le contrat social. Le civisme est en quelque sorte une interpellation à la responsabilité ; l'attachement éthique à l'État induit par le droit à la citoyenneté (Ngoumang Tahadoum S. B., 2021, p.18). Faire preuve de civisme, c'est agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers.

Au final, le civisme est un continuum de la citoyenneté. C'est pourquoi M. de Boisdeffre (2018, p. 24) soutient que « le civisme participe (...) de la citoyenneté, comme les expressions individuelles d'engagement au service de l'intérêt général dont les actes d'héroïsme et de bravoure constituent la forme la plus exceptionnelle et continuent d'illustrer l'idéal de citoyenneté ». B. Ellefsen, J. Hamel et M. Wilkins (1999) d'ajouter que le civisme et la citoyenneté évoquent tous les deux le sens d'un projet commun transcendant les individualités et les intérêts de chacun dont l'Etat est le garant de sa réalisation. Ils portent en eux la notion de conscience collective, de volonté générale, d'association mutuelle, de participation à la vie de la communauté nationale, etc., qui doit être incarnée dans la vie de l'individu.

Cependant, cet engagement volontaire et inconditionnel au service de la nation, censé être la marque de fabrique de tous les citoyens n'est pas inné. Même si Aristote (1835) considère qu'il n'existe pas de vie bonne hors de la communauté politique, il faudra quand même avoir à l'esprit qu'en venant au monde, l'animal politique n'en a pas conscience. Les inclinations que l'engagement citoyen incarne s'acquièrent par les citoyens en fonction des mécanismes de socialisation qui existent dans leur environnement. Cette socialisation peut emprunter trois mécanismes : l'inculcation (transmission explicite et consciente, généralement assorties de récompenses ou punitions), l'imprégnation (transmission implicite et inconsciente de comportements de l'agent socialisateur qui sert de modèle à l'agent socialisé), ou l'incorporation des façons de faire, de penser et d'être par la pratique d'activité récurrente. Elle peut se réaliser au sein de plusieurs instances, notamment la famille, l'école, les groupes de pairs, les médias, le cadre de travail.

L'Agence Nationale pour le Volontariat au Togo (ANVT) est une structure publique qui offre à la majorité des jeunes, dont les diplômés, un cadre d'immersion citoyenne et une première expérience professionnelle d'une durée d'environ deux (02) ans, les préparant ainsi à aller à la conquête de leur métier de rêve. Ainsi, il convient de partir du présupposé que cette offre initie les jeunes citoyens à la gestion des affaires de la Nation et les insère dans les structures où les interactions débordent le cadre professionnel et où enfin, ils peuvent réévaluer leur rapport aux normes et valeurs. L'objectif du présent article est d'analyser de quelle manière le programme de l'ANVT permet aux jeunes togolais de faire valoir leur citoyenneté et de se socialiser non pas uniquement aux valeurs professionnelles et humaines, mais aussi aux normes civiques. Entendu comme tel, cet article s'inscrit dans le schéma participatif (du citoyen) d'Aristote (1835) et l'approche durkheimienne de la socialisation.

1- Approche méthodologique

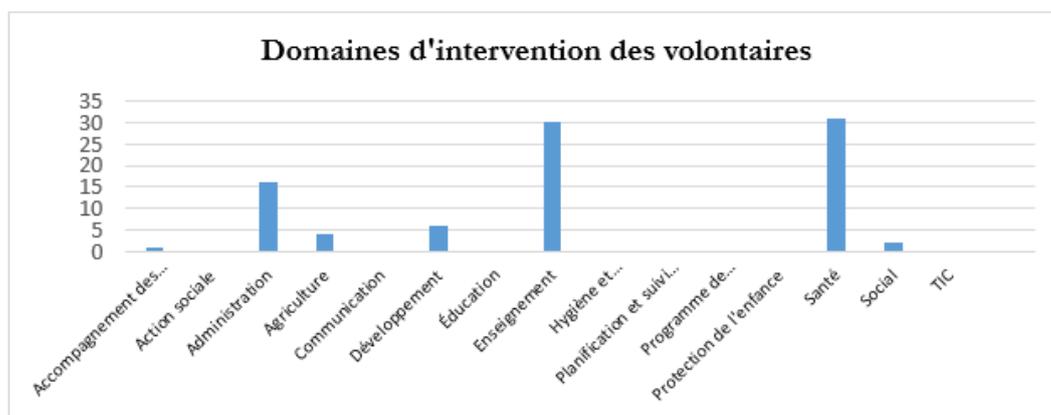
Cette contribution a recouru uniquement aux données primaires de type quantitatif. Après que l'on s'est servi de la recherche documentaire pour faire l'état de la question de la citoyenneté et du civisme, l'enquête par questionnaire a été la technique de collecte de données employée. Un questionnaire a été adressé aux volontaires et anciens volontaires de l'Agence Nationale pour le Volontariat au Togo (ANVT), via un lien Google Forms. Les données collectées visent à comprendre à quel degré le programme de l'ANVT permet aux jeunes togolais d'exercer leur citoyenneté et de quelle manière il participe à leur socialisation aux valeurs, notamment civiques. En une dizaine d'années d'existence de l'Agence, plusieurs cohortes de volontaires se sont succédées, comportant chacune un effectif variant entre 1570 et 2500 personnes dispersées à travers le pays et au-delà. Pour cela, l'échantillonnage accidentel a été privilégié. Seuls les informateurs à qui ce lien est parvenu ont eu la possibilité de répondre aux questions. En tout, 133 personnes ont renseigné le questionnaire. Le tableau n°1 et le graphiques n°1 ci-dessous présentent les caractéristiques des volontaires enquêtés.

Tableau n°1 : Répartition des enquêtés par sexe et année de premier déploiement par l'ANVT

Tableau croisé Sexe * Année de premier déploiement par l'ANVT									
			Année de premier déploiement par l'ANVT						Total
			2014-2015	2016-2017	2018-2019	2020-2021	2022-2023	2024	
Sexe	Féminin	Effectif	0	0	0	1	26	11	38
		% compris dans Sexe	0,0%	0,0%	0,0%	2,0%	68,0%	28,0%	100,0%
		% du total	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	19,0%	8,0%	28,0%
	Masculin	Effectif	1	1	6	19	50	18	95
		% compris dans Sexe	1,1%	1,1%	6,0%	20,0%	52,0%	18,0%	100,0%
		% du total	0,0%	0,0%	4,0%	14,0%	37,0%	13,0%	71,0%
Total	Effectif	1	1	6	20	76	29	133	
	% compris dans Sexe	0,0%	0,0%	4,0%	15,0%	57,0%	21,0%	100,0%	
	% du total	0,0%	0,0%	4,0%	15,0%	57,0%	21,0%	100,0%	

Source : Enquête de terrain, mai 2024

Sur 133 volontaires et anciens volontaires enquêtés, on dénombre 38 femmes contre 95 hommes, soit respectivement 28% et 71% de l'échantillon. Tous interviennent dans un ensemble varié de domaines.



Source : Enquête de terrain, mai 2024

Graphique n°1 : Domaines d'intervention des volontaires

Les domaines dans lesquels interviennent les volontaires interrogés sont au nombre de 15. Mais, quelques-uns seulement sont significativement représentés. Il s'agit de la santé (31%), l'éducation (31%), l'administration (16%), le développement (6%) et l'agriculture (4%).

2- Résultats

Les résultats présentés dans cette contribution s'articulent autour de trois principaux axes, précédés de la présentation de la structure au centre des débats. Le premier axe met en lumière la contribution du programme de l'ANVT dans la reconnaissance de la citoyenneté des jeunes. Le deuxième fait le tour des valeurs que les volontaires déclarent avoir apprises. Le dernier analyse de quelle manière l'offre de volontariat peut être considéré comme un créneau supplémentaire d'apprentissage des valeurs de divers ordre, mais surtout celles civiques.

2.1- Brève présentation du programme ANVT et le contexte de sa naissance

L'Agence Nationale pour le Volontariat au Togo (ANVT) est une structure publique de promotion du volontariat inclusif, basé sur l'engagement du citoyen au service du développement et du rayonnement de son pays. Elle est dotée d'un plan stratégique 2020-2024, visant à inculquer la culture du volontariat et l'engagement citoyen aux jeunes. Le siège de l'Agence se trouve à Lomé, la capitale togolaise. Elle dispose d'une antenne dans chaque région économique du pays.

L'ANVT est créée le 09 juillet 2014, succédant au Programme National de Volontariat au Togo (PROVONAT). Elle est un établissement à caractère administratif doté d'une autonomie financière et dont la mission est de valoriser les ressources humaines à travers le volontariat et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres, par la mise à disposition des compétences nationales. Aujourd'hui, l'ANVT s'affirme comme une structure qui offre aux jeunes togolais un espace pour leur participation citoyenne au développement, et une première expérience professionnelle d'une durée importante notamment pour les jeunes diplômés. Par an, elle envoie en mission entre 1570 et 2500 volontaires nationaux de compétences c'est-à-dire ayant un diplôme, sur toute l'étendue du territoire national. Certains obtiennent un contrat de six (06) mois ; d'autres un (01) an ; et d'autres encore deux (02) ans.

2.2- La place du programme ANVT dans la reconnaissance de la citoyenneté des jeunes

La citoyenneté est définie par l'Encyclopédie Quillet (1983, p. 1352) comme la « qualité de citoyen » ; un citoyen étant le « membre d'une cité, habitant d'un Etat libre qui a le droit de suffrage dans les assemblées publiques » (p. 1351). Dans un sens élargi, cela voudrait dire qu'à moins d'être sous le coup d'une sanction judiciaire, tous ceux qui détiennent le statut de citoyen, ont besoin que le droit de participer à la gestion des affaires publiques leur soit reconnu.

2.2.1- L'offre de l'ANVT comme la marque de reconnaissance de la citoyenneté des jeunes

Dans les Etats modernes, l'arène politique est visiblement le champ où se revendiquent le plus la citoyenneté et les droits y afférents. Les rendez-vous électoraux sont l'occasion pour les uns de

s'arracher une place dans les instances décisionnelles du pays, et pour les autres de choisir leurs dirigeants. Mais l'arène politique n'est pas l'unique espace où l'individu affirme et fait valoir sa citoyenneté. D'ailleurs, ce champ, au sens de P. Bourdieu (1986) exige beaucoup trop de capitaux (social, économique, culturel et symbolique) pour être à la portée de tous. Pour la jeunesse, l'insertion professionnelle est suffisante pour satisfaire les ambitions citoyennes qui consistent à prendre part à la vie de la cité. Ainsi, elle attend que les possibilités lui soient données dans ce sens.

B. Godeaux (2007, p. 444) le dit si bien lorsqu'il affirme que « parmi les devoirs de l'Etat, il lui appartient de rendre légitime et équitable l'accès aux biens, leur partage entre les individus ou les groupes qu'ils constituent ». Les jeunes sont donc en droit d'attendre de l'Etat qu'il veille à leur bien-être en tant que citoyen en leur offrant des lieux d'apprentissage et d'insertion professionnels. Une communauté politique (Etat ou Nation) qui ne fait pas assez dans ce sens pour sa jeunesse, prépare contre elle-même une véritable bombe à retardement. Car ce manquement de la part de l'Etat est souvent interprété comme une absence d'équité et de justice dans la rétribution des ressources du pays, qu'exigent pourtant les fondements de la citoyenneté. Du Nigéria au Mali en passant par le Cameroun, le Tchad, le Niger, le Burkina Faso etc., il est démontré que l'extrémisme violent et le terrorisme prospèrent dans les régions où la précarité poussent les populations à se sentir abandonnées par le pouvoir central. Le chômage est l'un des facteurs importants de cette paupérisation. Selon sa durée, cette situation d'inconfort peut contraindre l'individu à se sentir mis au banc de la société, trahi par les décideurs et se rebeller contre sa Patrie.

Le Togo est pays où la population jeune est majoritairement représentée. Il est impossible pour l'Etat de garantir une insertion professionnelle toute faite à toute cette population active. Face au chômage des jeunes, l'ANVT joue un rôle non négligeable. En déployant les jeunes volontaires diplômés dans les structures pour environ deux (02) ans d'apprentissage professionnel, elle les sort de la « hantise du chômage » (P. Bourdieu, 1962) et les fait entrer un peu plus dans la peau de citoyens à qui une certaine attention est accordée. Un tant soit peu, elle désamorce les frustrations, la grogne sociale et les formes d'incivisme dans lesquelles certains pourraient verser pour se révolter contre l'inaction des dirigeants.

Tableau n° 2 : Répartition des volontaires par année de déploiement et selon qu'ils se sont sentis citoyens considérés ou non

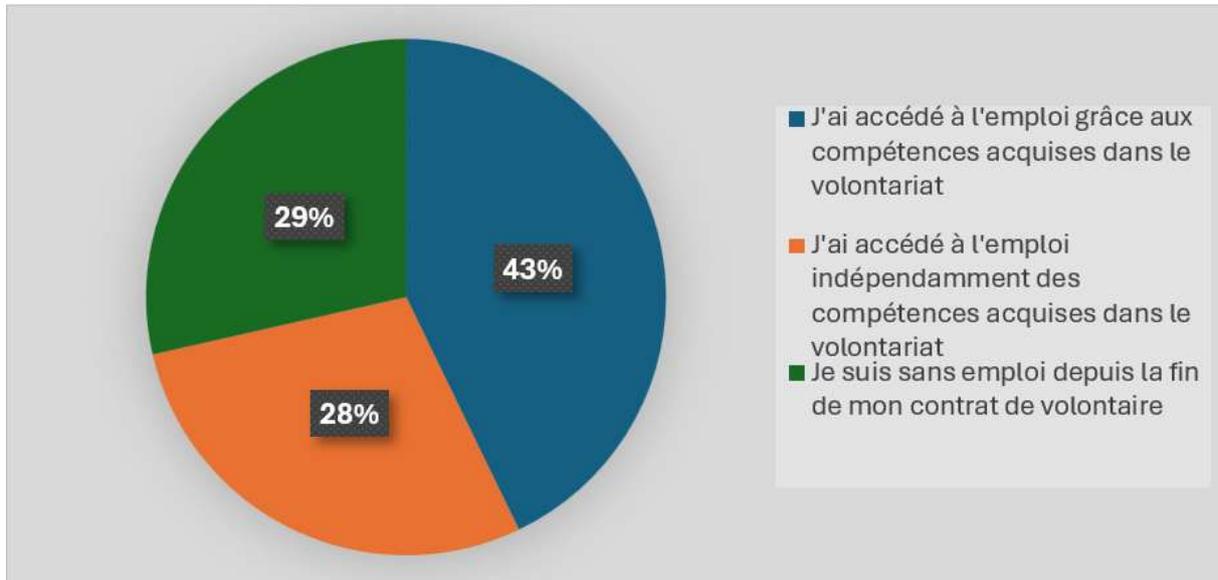
			Année de premier déploiement par l'ANVT						Total
			2014-2015	2016-2017	2018-2019	2020-2021	2022-2023	2024	
Sentiment d'avoir été considéré comme citoyen	Non	Effectif	0	0	0	1	5	0	6
		% compris dans Année de premier déploiement par l'ANVT	0,0%	0,0%	0,0%	16,0%	83,0%	0,0%	100,0%
		% du total	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,0%	0,0%	4,0%
	Oui	Effectif	1	1	6	18	66	29	121
		% compris dans Année de premier déploiement par l'ANVT	0,0%	0,0%	4,0%	14,0%	54,0%	23,0%	100,0%
		% du total	0,0%	0,0%	4,0%	13,0%	49,0%	21,0%	90,0%
	Pas vraiment	Effectif	0	0	0	1	5	0	6
		% compris dans Année de premier déploiement par l'ANVT	0,0%	0,0%	0,0%	16,0%	83,0%	0,0%	100,0%
		% du total	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,0%	0,0%	4,0%
Total	Effectif	1	1	6	20	76	29	133	
	% compris dans Année de premier déploiement par l'ANVT	0,0%	0,0%	4,0%	15,0%	57,0%	21,0%	100,0%	
	% du total	0,0%	0,0%	4,0%	15,0%	57,0%	21,0%	100,0%	

Source : Enquête de terrain, mai 2024

Selon le tableau n° 2, 90% des volontaires se sont sentis « citoyens considérés » en accédant à l'offre de l'ANVT, contre seulement 4% qui ont donné une réponse mitigée et 4% qui ont eu un avis carrément contraire au premier groupe.

Ce n'est pas un hasard si l'affirmative l'emporte largement sur la négative. Sans lui donner toutes les garanties, cette offre permet à la jeunesse de rêver d'une vie de citoyen épanoui, celle d'un citoyen qui jouera bientôt sa pleine partition dans la gestion de la cité de par sa position et son statut professionnel. L'adhésion des jeunes à ce programme va au-delà d'un salaire dérisoire, de l'ordre du SMIG. Elle est

avant tout déterminée par une quête de prérequis pour une insertion professionnelle, une condition qui a tout à leur permettre de faire valoir leur citoyenneté.



Source : Enquête de terrain, mai 2024

Graphique n° 2 : Répartition des enquêtés selon la contribution du volontariat dans leur insertion professionnelle

Sur un effectif de 28 personnes ayant déjà bouclé le contrat de volontariat entre 2014 et 2021, 43% soutiennent avoir accédé à l'emploi grâce aux compétences acquises pendant la période de volontariat ; 28% affirment qu'il n'y a pas de lien entre leur accession à l'emploi et leur expérience de volontariat ; et 29% déclarent être au chômage depuis la fin du contrat avec l'ANVT.

Vu la proportion d'enquêtés ayant soutenu que leur expérience en tant que volontaire a contribué à leur insertion professionnelle, l'on peut conclure alors que le programme de l'ANVT joue un rôle important dans la reconnaissance des droits des jeunes en tant citoyens devant participer à la gestion des affaires publiques.

2.2.2- Responsabilités professionnelles assumées et sentiment éprouvé par le volontaire

Le stage est une période probatoire au cours de laquelle un individu se familiarise avec un ou quelques postes dans une structure d'accueil, y apprend le travail tel qu'il s'exécute au quotidien et assimile les réflexes pour faire face aux contraintes. Habituellement, lorsqu'une administration a affaire à un stagiaire, elle se réserve de lui confier tout de suite des responsabilités étendues ou celles qui font entrer l'exécutant au cœur de la structure. En plus, il faut noter qu'au Togo, les stages personnellement négociés par les demandeurs n'excèdent souvent pas six (06) mois. Mais, les volontaires de l'ANVT ont

l'avantage de passer jusqu'à deux (02) ans dans leurs structures d'accueil. Vingt-quatre (24) mois suffisent à plusieurs d'entre eux pour se familiariser avec la hiérarchie et bénéficier de plus de responsabilités sur leurs postes. Il suffit au volontaire de savoir se comporter, de se montrer ouvert, assidu et digne de confiance pour tomber dans les grâces de tel ou tel autre agent permanent auprès de qui il va apprendre à exécuter des tâches multiples et importantes. Il faut même dire qu'en terme de responsabilités, le « volontaire envoyé par l'ANVT » bénéficie d'une position un peu plus supérieure à celle d'un stagiaire ordinaire. Dans certains domaines comme l'enseignement, la santé, etc., les responsabilités professionnelles qui sont confiées aux volontaires sont quasi identiques à celles des agents permanents.



Source : Enquête de terrain, mai 2024

Graphique n° 3 : Répartition des enquêtés selon leur sentiment en lien avec les tâches exécutées

D'après le graphique n°3, pendant leur déploiement, 62% de volontaires et anciens volontaires se sont sentis à la fois utiles à leur structure d'accueil qu'à leur pays ; 20% ont eu le même sentiment, mais seulement à l'égard de la structure dans laquelle ils ont été accueillis, et 16%, à l'égard uniquement de leur pays. De façon cumulée, à peine 2% de volontaires ne se sont pas sentis utiles à leur pays en bénéficiant du programme de l'ANVT. En général, les volontaires justifient leur satisfaction par le rôle majeur qu'ils ont eu à jouer dans leur structure d'accueil. En effet, tout être humain a un certain égo à défendre, qui est celui d'être estimé dans son milieu. Qu'il soit déployé dans une structure publique ou privée, en assumant des responsabilités plus ou moins importantes, le volontaire éprouve une certaine fierté : celle de ne pas être considéré par les autres comme un vulgaire. Il se sent utile à plusieurs égards.

En matière d'estime de soi, la théorie de A. Maslow (1943) est claire lorsqu'elle soutient que les besoins de l'homme ne sont pas que physiologiques et de sécurité. Il y a un moment où il ressent le besoin d'appartenance, d'estime de soi et d'accomplissement. Le citoyen n'en ressent pas moins. A l'échelle de la cité (nation), le besoin d'appartenance que l'on retrouve chez le volontaire, consiste non seulement à se montrer solidaire et engagé pour sa Patrie qu'il aime, mais aussi à avoir en retour les signaux qui le rassurent qu'il est effectivement reconnu comme un membre digne d'appartenir à cette Patrie, qu'il est un co-acteur de son développement. Le besoin d'estime de soi correspond par exemple aux métiers utiles dans lesquels il souhaite faire carrière, pour susciter le respect et l'appréciation de son entourage. Le besoin d'accomplissement consiste à se réaliser en tant qu'individu en exploitant au maximum son potentiel (par exemple sa capacité d'innovation) pour son épanouissement personnel.

De par les tâches qu'il exécute dans sa structure d'accueil, et sachant qu'il y a l'éventualité d'une embauche formelle à terme, le jeune demeure convaincu que la Patrie vient de le mettre sur la bonne voie, celle qui peut le conduire vers la réalisation de ses besoins les plus profonds. Ainsi, il peut reprendre pour son compte cette affirmation devenu populaire et qui clame : l'Etat c'est nous.

2.3- De l'exercice du volontariat en contexte professionnel à la socialisation aux valeurs civiques

Les lieux de travail sont reconnus pour être des espaces de socialisation secondaire. Certains penseront qu'ils sont dédiés uniquement à l'assimilation des valeurs professionnelles. Or, les structures d'accueil peuvent bel et bien servir des cadres de découverte, d'intériorisation et de renforcement des valeurs humaines et civiques par les jeunes. Car, sur ces lieux, les interactions ne portent pas stricto-sensu sur les tâches à exécuter.

2.3.1- Valeurs professionnelles assimilables par le volontaire sur le lieu de travail

Le lieu de travail est une instance propice à la circulation et à l'apprentissage des valeurs professionnelles. Quitte à ce qu'il s'ouvre aux anti-valeurs d'un jour à l'autre, en découvrant des circuits ou des manières de contourner subtilement les normes, le volontaire qui s'installe dans une structure aura l'opportunité de découvrir et d'intérioriser plusieurs valeurs professionnelles, imposées par le contrat de travail ou non.



Source : Enquête de terrain, mai 2024

Graphique n°4 : Valeurs professionnelles apprises et/ou renforcées par les volontaires

Suivant les résultats consignés dans ce graphique, les volontaires ont massivement déclaré avoir appris ou consolidé les valeurs professionnelles telles que : l'intégrité (72,2%), la loyauté (66,2%), la responsabilité (84,2%), l'honnêteté (66,9%), l'engagement (82,7%), l'éthique (61,7%), l'esprit collectif (83,5%), le leadership (57,9%), la créativité (60,9%), le sens de l'anticipation (48,9%), l'autodiscipline (62,4%) et l'adaptabilité (49,6%).

C'est l'assimilation de ces valeurs qui favorise des comportements permettant de pallier les imperfections de l'organisation formelle du travail et/ou de faciliter l'accomplissement des objectifs organisationnels selon S. Ivanchak (2007). Par exemple, par la conscience professionnelle, le volontaire se voit comme si l'avenir de l'institution (et par extension celle de l'Etat) dépendait grandement de sa contribution, aussi modeste soit-elle dans la réalité. Cette conscience l'amène à rester actif dans l'organisation et à produire des résultats plus que ce qui est normalement attendu de lui. Les mêmes comportements peuvent s'observer chez des volontaires imbus de la culture d'engagement. Grâce aux valeurs comme la discipline, le respect de l'éthique et la déontologie, etc., le volontaire s'attache aux textes et à la praxis du métier.

2.3.2- Valeurs humaines assimilables par le volontaire sur le lieu de travail

Sur le lieu de travail, les interactions qui s'instaurent entre les travailleurs portent sur des sujets qui s'étendent au-delà de la routine de la profession. Le volontaire peut alors y apprendre des façons d'agir, de penser et d'anticiper l'avenir qui sont socialement situées.



Source : Enquête de terrain, mai 2024

Graphique n°5 : Valeurs humaines apprises et/ou renforcées par les volontaires

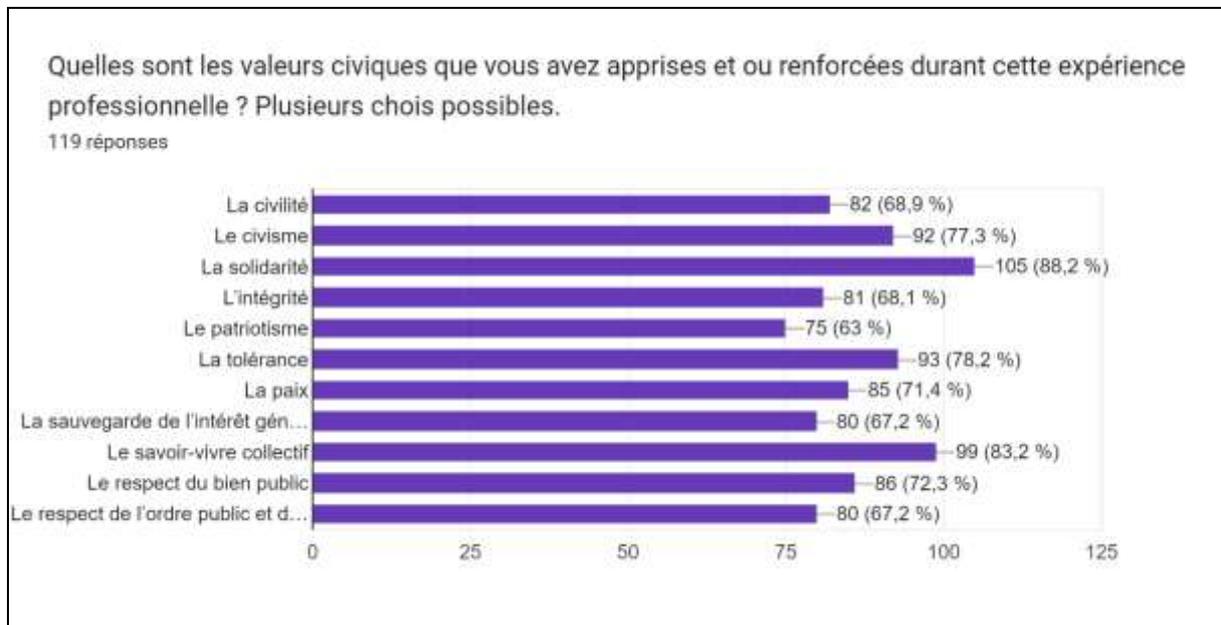
D'après le graphique n°5 ci-dessus, les volontaires ont reconnu avoir intériorisé et renforcé un nombre important de valeurs humaines, dans les structures d'accueil. Sur 15 valeurs listées, aucune n'a reçu un score en bas de 50%. Le plus faible taux, soit 56,4% revient à l'action juste, tandis que le respect surclasse toutes les autres valeurs enregistrant un taux de 86,5%. L'acceptation, la reconnaissance, la considération, l'écoute, l'ouverture, la coopération, le civisme, l'honnêteté, le partage, l'entraide, la solidarité, la fraternité, l'empathie envers les autres sont autant de valeurs apprises.

Certes, la pluralité des influences socialisatrices peut être à l'origine de trajectoires individuelles improbables. Mais la socialisation à laquelle s'expose le volontaire sur son lieu de travail s'avère pour lui une aubaine pour se mettre dans le sens des normes sociales, parce qu'il évolue dans un groupe qui juge et sanctionne de diverses manières les dérives, qu'elles soient professionnelles ou non. La menace de sanction suffit en soi pour que le volontaire se dispose à assimiler les valeurs positives. C'est en cela M. Darmon (2016) soutient que les hommes portent en eux « la constellation humaine » dans laquelle ils ont vécu et grandi.

2.3.3- Les valeurs civiques assimilables par le volontaire sur le lieu de travail

Le point de chute important vers lequel conduit le sillon tracé dans cet article est l'apprentissage des valeurs civiques par les volontaires, partant de leur insertion dans les structures d'accueil. Dans quasiment tous les pays au monde, ces valeurs sont recherchées. Par le civisme, on se consacre à sa patrie, à ses concitoyens ; on les sert de tous les moyens que l'on a en son pouvoir (Encyclopédie Quillet, 1983). Par ailleurs, les valeurs communes qui fondent ce civisme n'apparaissent pas soudainement

comme une construction dogmatique (Godeaux B., 2007). Elles incarnent un long façonnement que l'on désigne par socialisation, entendue comme l'ensemble des processus par lesquels la société construit les individus et l'ensemble des apprentissages qui les font devenir qui ils sont (Darmon M., 2016).



Source : Enquête de terrain, mai 2024

Graphique n°6 : Valeurs civiques apprises et/ou renforcées par les volontaires

Selon, le graphique n°6, les volontaires et anciens volontaires indiquent qu'ils ont appris des valeurs civiques dans les structures où ils ont été déployés. La question posée aux enquêtés étant à choix multiple, chaque valeur a enregistré des scores suivants : la civilité (68,9%), le civisme (77,3%), la solidarité (88,2%), l'intégrité (68,1%), le patriotisme (63%), la tolérance (78,2%), la paix (71,4%), la sauvegarde de l'intérêt général (67,2%), le savoir-vivre collectif (83,2%), le respect du bien public (72,3%), le respect de l'ordre et des bonnes mœurs (67,2%).

Ces réponses venant des volontaires nous enseignent que le civisme peut être appris par les jeunes partout dans leurs interactions avec les autres. Il est une valeur positive qui, comme toutes les autres, est au cœur des échanges humains.

3. Les balises garantissant la transmission et l'acquisition des valeurs positives sur le lieu de travail

Tout environnement influence l'individu. Il peut le façonner dans le sens positif comme dans le sens négatif. Pour montrer que les comportements et attitudes peuvent être inculqués à l'être humain de façon durable, le psychologue et fondateur du behaviorisme John Watson (1930) est convaincu que si on lui

donne une douzaine d'enfants en bonne santé et de bonne constitution et un monde bien à lui pour les élever, il est capable d'en prendre un au hasard pour en faire un expert en n'importe quel domaine de son choix - médecin, avocat, marchand, patron et même mendiant ou voleur -, indépendamment de ses talents, de ses penchants, tendances, aptitudes, vocation ou origines raciales.

Soulignons que le conditionnement est en Psychologie ce que la socialisation est en Sociologie ; et ce que dit Watson des tous petits humains vaut pour les majeurs. Sur le lieu de travail, tout semble balisé, pour permettre au volontaire de découvrir et d'intérioriser des vertus, au dépend des attitudes répréhensibles. La législation qui gouverne le monde du travail (le code de travail, la charte d'éthique et de déontologie) et les sanctions disciplinaires qu'elles prévoient ont vocation de le lui imposer personnellement. Ces dispositions écartent aussi de l'environnement de travail des agents véreux ou indécents et laissent ainsi la chance au volontaire de côtoyer des gens bien. C'est ainsi que les attitudes (au moins celles apparentes) des prédécesseurs (qu'il prend parfois pour modèle) amènent le volontaire à s'interroger sur son propre rapport aux valeurs civiques et à s'aligner en cas d'inconformité.

Même s'il se trouve que sur le lieu de travail le volontaire collabore avec des agents peu vertueux, ce qu'il apprendra d'eux en premier ira dans le sens normal des principes de travail et de civisme. Car, dans un cadre professionnel, peu de gens oseraient ouvrir leur placard et se montrer vicieux dès les premiers contacts. En outre, un volontaire c'est quelqu'un qui exécute des tâches sous le contrôle direct d'un tuteur. Il a pleinement conscience que ses attitudes sont notées, et peuvent faire l'objet de rapport ; que s'il se comporte maladroitement, il perdra en crédibilité vis-à-vis de son employeur. Selon la gravité, l'acte peut salir son casier judiciaire et compromettre ses chances en matière de quête d'emploi. L'on peut donc affirmer avec le sociologue américain Everett C. Hughes, cité par S. Lanher (2016) que le travail n'est pas seulement une transaction économique où l'individu échange sa force de travail contre un salaire. Il est au cœur de la construction de l'identité des individus, aboutissant à ce que le profane devient un initié⁵. Le cadre de travail est un espace de partage des règles communes en société, un espace où chacun vient faire le « marché des valeurs » (B. Godeaux, 2007).

Dans l'ensemble, les textes et autres dispositions propres au monde de travail prédisposent à la circulation des normes, de symboles et de valeurs socialement avalisées entre les anciens et les nouveaux arrivés dans une structure. Ils engagent l'agent socialisateur (le devancier) dans la transmission des valeurs positives (professionnelles, humaines et civiques) et l'agent à socialiser (le volontaire envoyé par l'ANVT) dans leur intériorisation.

⁵ <https://www.melchior.fr/cours/complet/question-3-comprendre-qu-il-existe-des-socialisations-secondaires-professionnelle-conjugale>, consulté le 23 avril 2024.

Conclusion

Les Etats-Nations doivent faire avec des habitants de plus en plus exigeants. Les hommes ne se contentent pas d'appartenir à un pays. Ils veulent que leur citoyenneté y soit reconnue à travers les opportunités qui leur garantissent une participation à la gestion des affaires de la res publica. Mais en retour, il est attendu que chaque personne bénéficiant de cette reconnaissance se montre bon citoyen, comme l'entend Aristote (1835). Ce qui élève un individu au rang de bon citoyen, c'est sa capacité à se conformer aux valeurs admises dans sa société et à être déterminé non pas pour lui-même, mais pour la communauté à laquelle il appartient. Cependant, cette capacité n'est jamais donnée à la naissance. Elle s'apprend dans la vie de tous les jours, à travers des instances de socialisation comme la famille, l'école, les groupes de pairs, le lieu de travail.

Dans cet article, il a été question de rendre compte de la manière dont le programme de l'Agence Nationale pour le Volontariat au Togo (ANVT) valorise la citoyenneté des jeunes togolais qu'elle place dans les structures d'accueil et la manière dont elle permet à ceux-ci d'apprendre des valeurs attendues d'un bon citoyen. Au terme de l'analyse il ressort que l'offre de l'ANVT permet aux volontaires de cultiver le sentiment que leur citoyenneté est reconnue, et les incite à la faire valoir pendant le temps que dure le contrat. Dans les structures d'accueil, ils se socialisent aux normes qui débordent le domaine professionnel pour toucher aux aspects humain et civique.

Malgré l'ouverture professionnelle et l'opportunité de socialisation que le programme de l'ANVT offre aux jeunes, il est judicieux de s'interroger sur l'après-volontariat. En effet, le souhait de tout volontaire est que son expérience se termine par une embauche en bonne et due forme. Mais, combien obtiennent effectivement cette possibilité ? La fin du contrat n'expose-t-elle pas le volontaire au désapprentissage des acquis ?

Références bibliographiques

Aristote, 1835, *Les Politiques*, traduction de J. Barthélemy-Saint-Hilaire, Paris, Ladrance.

Bourdieu Pierre, 1962, « La hantise du chômage chez l'ouvrier algérien. Prolétariat et système colonial », in *Sociologie du travail*, vol. 4, n° 4, pp. 313-331.

Bourdieu Pierre, 1986, *The Forms of Capital* », in Richardson J. (dir.), *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, New York, Greenwood, pp. 241-259.

Darmon Muriel, 2016, *La socialisation*, Paris, Armand Colin.

De Boisdeffre Martine, 2018, *La citoyenneté. Être (un) citoyen aujourd'hui*, Paris, Coll. Les rapports du Conseil d'État.

Direction de la formation civique, 2021, Recueil des droits et devoirs du citoyen dans la constitution togolaise du 14/10/1992 et ses modifications successives, Lomé, éd. Awoudy.

Ellefsen Bjenk, HAMEL Jacques et WILKINS Maxime, 1999, « La citoyenneté et le droit de cité des jeunes », in Sociologie et sociétés, vol. 31, n° 2, pp. 89-99.

Encyclopédie Quillet, 1983, <https://fr.shopping.rakuten.com/mfp/5584969/dictionnaire-encyclopedique-quillet-aristide-quillet?pid=1421547414>, consulté le 22 avril 2024.

Gauthier Philippe, 1981, « La citoyenneté en Grèce et à Rome : participation et intégration », in Ktéma : civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome antiques, n° 6, pp. 167-179.

Godeaux Bernard, 2007, « La citoyenneté : les droits et les devoirs en démocratie », in Communication et argumentation dans l'espace Public, vol. 1, n° 3, pp. 443-449, <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-70751>, consulté le 22 mars 2024.

Ivanchak Stephan, 2007, Vers une meilleure compréhension théorique des comportements de civisme organisationnel, thèse de doctorat de Psychologie, Université Nice Sophia Antipolis.

Lanher Simon, 2016, « L'estime professionnelle selon E C. Hughes », in Terrains/Théories, <http://journals.openedition.org/teth/694>, consulté le 01 mai 2024.

Maslow Abraham, 1943, "A theory of human motivation", in Psychologica Review, n° 50, Vol. 4, pp. 370-396.

Ngoumgang Tahadoum Scholastique Bilaure , 2021, « La construction philosophique du civisme et la perspective du civisme substantiel », in American Journal of Humanities and Social Sciences Research (AJHSSR), Vol. 5, n° 12, pp. 17-24.

Rousseau Jean-Jacques, 2012, « Du contrat social, ou principes du droit politique », in Collection complète des œuvres, Genève, 1780-1789, vol. 1, n°4, édition en ligne www.rousseauonline.ch, version du 7 octobre 2012.

EMERGENCE DES MISSIONS COLLECTIVES D'ENGAGEMENT CITOYEN A L'ANVT AU SERVICE DES COMMUNAUTES TOGOLAISES

BANGANI Nakordja et BABA Bamouni Kodjo

nbangani@togoanvt.org; bbaba@togoanvt.org

Résumé :

L'objectif de cet article est d'analyser l'impact des missions collectives de volontaires mises en place par l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) sur les communautés bénéficiaires. Pour ce faire, une démarche analytique a été adoptée, reposant principalement sur l'étude de rapports institutionnels et l'analyse des dynamiques d'engagement collectif. L'ANVT structure actuellement deux formes de volontariat collectif : le Volontariat d'Engagement Citoyen (VEC) et le programme des Jeunes Bacheliers Engagés (JBE). L'analyse révèle que ces initiatives traduisent à la fois la volonté de l'État d'impliquer les jeunes dans le développement national et la nécessité de répondre aux exigences des bailleurs de fonds en matière de gestion collective des projets. Ces missions collectives offrent un cadre structurant pour le développement de compétences, la participation citoyenne et la mise en œuvre d'actions durables dans les domaines de l'équité de genre, de la réduction des violences et de la protection de l'environnement, contribuant ainsi à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Togo.

Mots clés : Volontaires, missions collectives, impact, ANVT, Togo.

Abstract:

The objective of this article is to analyze the impact of the collective volunteer missions established by the National Volunteer Agency in Togo (ANVT) on the beneficiary communities. To achieve this, we adopted a methodological approach that is mainly based on the analysis of study reports carried out by the Togolese institution in charge of managing to volunteer. First of all, it should be noted that the ANVT is currently conducting two structured and formal forms of collective volunteer engagement. These are the Citizen Engagement Volunteering (VEC) program and the Young Committed Bachelors (JBE) program. From our analyses, it results that the creation of the ANVT within which these forms of collective commitments were born is on the one hand the manifestation of the will of the Togolese State to involve young people in the country's development processes, and on the other hand a response to the demands of donors that young people often fail to meet when taken individually. The collective missions have enabled volunteers to make significant breakthroughs regarding their importance. They have served as a framework for learning several life skills. Beyond that, through these missions, volunteers have carried out sustainable actions that fall within the areas of gender equity, violence reduction, environmental protection, ..., thus participating in the achievement of the SDGs in Togo.

Keywords: Volunteers, collective missions, beneficiaries, impact, ANVT, Togo.

Introduction

En ce XXI^e siècle, les organisations sont soumises à des pressions à la performance sans précédent et à des changements qui d'ailleurs s'accroissent au fur et à mesure que le temps passe (Baron C. et Baron L., 2018). Ainsi, les chercheurs ont souvent conditionné la réussite et l'impact des organisations au leadership de ces dernières, notamment à la capacité des dirigeants à, au-delà de leur formation universitaire initiale, développer professionnellement les agents et à adapter les troupes à leurs nouvelles réalités. Pour assumer cette responsabilité, de nombreux gestionnaires et dirigeants préfèrent se faire former de façon continue. Au Canada, 44% du budget de formation continue serait même investi pour uniquement assurer la formation de l'exécutif (Hughes W. K. et Campbell S. M., 2009). Ces investissements colossaux visent à faire en sorte que chaque agent impliqué dans la chaîne d'accomplissement de l'action fasse preuve d'adaptation et développe un référentiel de compétences pour faire face aux réalités professionnelles qui sont les siennes.

Mais aujourd'hui, il existe une piste intéressante de réflexion qui soutient que les agents développent mieux les compétences lorsqu'ils sont collectivement organisés. C'est cette réflexion qui a abouti à l'approche désignée par « groupes d'apprentissage collaboratif ». L'apprentissage collaboratif a plusieurs variantes : l'apprentissage dans l'action, l'investigation développementale, l'investigation coopérative, etc. (Baron C. et Baron L., 2015). En effet, G. Bateson (1973) définit l'apprentissage comme étant un processus d'acquisition et de transformation des façons habituelles d'interpréter et de participer à la réalité, à l'action. Inspirés de l'apprentissage expérientiel et de la recherche-action, les groupes d'apprentissage se fondent sur l'observation que l'être humain apprend et se développe mieux par l'expérimentation et la réflexion sur l'expérience que par l'enseignement de contenus magistraux et décontextualisés (Baron C. et Baron L., 2015). Les groupes d'apprentissage dans l'action amènent donc les participants à reconnaître comment leurs façons habituelles et inconscientes de voir, de penser et d'agir contribuent à leurs difficultés ou à leurs insatisfactions récurrentes, pour ensuite les inviter à les raffiner et à en accroître la justesse contextuelle (Baron C. et Baron L., 2015). Pour S. Rullac (2018), le travail collaboratif crée un espace-temps où tous les acteurs coproduisent en partant de leurs préoccupations professionnelles, en mutualisant leurs savoirs et leurs analyses, dans une logique d'autoformation qui articule toutes les expertises des professionnels, partenaires mais aussi usagers.

Aujourd'hui, avec le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), l'approche collaborative a gagné davantage en popularité. Dans ce contexte de digitalisation, P. B. Ramonatxo (2001) soutient que les outils collaboratifs offrent des avantages indéniables. Entre autres, ils encouragent les interactions, simplifient le travail d'équipe, stimulent la créativité et la collaboration. Les outils collaboratifs améliorent la communication en accélérant et en optimisant les interactions. Ils favorisent les échanges ainsi que l'entraide entre les collaborateurs. Ils facilitent aussi la consolidation ainsi que l'évolution des connaissances et des méthodes de travail.

Au Togo, l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) est la structure publique de promotion du volontariat inclusif, basée sur l'engagement citoyen au service du développement du pays. Créée depuis 2014 par décret présidentiel N°2014-151/PR du 09 Juillet 2014, sa cible préférée est la jeunesse (jeunes ruraux, urbains, femmes, etc.) à qui elle offre des facilités d'accès à l'emploi et la possibilité de participer aux solutions de développement national (ANVT, 2023). Pour impulser la culture de volontariat, elle a deux (02) modes de déploiement des volontaires. Il s'agit du déploiement sur des missions individuelles des Volontaires Nationaux de Compétence (VNC) et du déploiement sur des missions collectives des Volontariat d'Engagement Citoyen (VEC).

Spécifiquement, ces programmes de mobilisation et de déploiement collectif des volontaires obéissent en grande partie au format des groupes d'apprentissage collaboratif ; car, ils ont la particularité de faciliter la structuration des cohortes de volontaires en réseaux. La naissance de collectifs débouche elle-même sur des interactions internes propices au partage des difficultés et des réussites pour une mutualisation des compétences et un meilleur impact dans les communautés bénéficiaires de l'action. Dans cet article, l'objectif poursuivi est d'analyser l'impact des missions collectives instaurées par l'ANVT à travers le VEC et le JBE sur le développement les communautés bénéficiaires.

1. Démarche méthodologique

Cet article est une contribution qui emprunte une démarche analytique et qui s'appuie principalement sur les résultats de trois (03) études effectuées ces dernières années par l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT). La première vise à améliorer la démarche d'intervention du Volontariat d'Engagement Citoyen (VEC) à travers la capitalisation des expériences développées à Lomé et à l'intérieur du Togo. La seconde se veut un cadre de référence pour une analyse critique et prospective du programme et une valorisation des succès obtenus, l'objectif ultime étant de renforcer la culture de gestion axée sur les résultats. La troisième porte sur la contribution du volontariat à la gouvernance locale dans la préfecture de l'Ogou au Togo. Les résultats issus des analyses sont présentés suivant les axes que voici : i. l'historique des missions collectives ; ii. les facteurs d'émergence des nouvelles formes d'engagement collectif ; iii. l'importance d'une mission collective pour un jeune ; iv. la contribution communautaire des missions collectives.

2. Historique des missions collectives en comparaison aux missions individuelles

Dans les sociétés africaines en général et celles togolaises en particulier, les missions collectives sont une vieille réalité. Mais selon le temps et surtout la structuration, elles se répartissent en deux familles à savoir les formes traditionnelles d'engagement collectif et les nouvelles formes d'engagement collectif.

2.1. Les formes traditionnelles d'engagement collectif

Les formes traditionnelles d'engagement collectif constituent la première forme de mobilisation de plusieurs personnes soit pour l'exécution des travaux d'intérêt commun ou public, soit pour que les membres s'entraident entre eux et quelques fois pour venir en aide à des gens qui en ont besoin. Il serait risqué de chercher à dater ces mobilisations qui engagent des groupes pour la réalisation des actions. Néanmoins, on imagine qu'elles précèdent l'époque de sédentarisation des humains, dans la mesure où les sources historiques présentent les chasseurs et cueilleurs accomplissant leur tâche en bandes organisées.

Pour ce qui est bien connu, les formes traditionnelles d'engagement collectif comprennent les groupes d'entraide où les individus se mettent par corporation (agriculteurs, éleveurs, ...) et/ou par classes d'âge pour se travailler à tour de rôle. Cette organisation a existé et existe dans toutes les communautés togolaises. On peut également citer les mobilisations spontanées qui surviennent lorsque la sécurité ou la survie d'un village est menacée. Il faut repousser l'adversaire en cas d'attaque, prendre des mesures pour parer à une épidémie, boucher les nids de poule et rendre praticable une piste qui désenclave le village, etc. C'est dans cette même famille qu'il faut classer les mobilisations qui s'observent lorsqu'il s'agit d'appuyer un chef village au nom de son autorité, une personne diminuée (malade ou trop âgée) ou tout simplement toute personne qui sollicite l'aide des autres pour faire avancer ses travaux champêtres ou relevant d'une autre nature.

Les engagements collectifs susmentionnés ont en commun d'être intemporels, spontanés et non formels. Ils ne fonctionnent pas sur la base d'un contrat écrit entre les exécutants et celui à qui bénéficient l'œuvre à collégialement accomplir. Ils ne sont donc pas structurés du point de vue juridique et du point de vue des objectifs poursuivis. Même s'ils peuvent prendre forme autour d'un leader d'opinion, les formes traditionnelles d'engagement ne se formalisent pas avec une autorité centralisée. Elles ne durent que de façon ponctuelle, le temps nécessaire à la satisfaction du besoin à la base de l'initiative et les membres ne reçoivent souvent pas de rémunération numéraire. Après l'action, le groupe peut se restructurer suivant une configuration différente de la précédente pour une prochaine action, même identique. Ce sont des engagements collectifs informels tout simplement.

Dans les campagnes, les formes traditionnelles d'engagement collectif ont quelque peu évolué donnant naissance à des formes intermédiaires tels que le scoutisme, les clubs des mères, les Comités Villageois de Développement (CVD), les Comités de Développement des Quartiers (CDQ), etc.

2.2. Les Programmes de VEC et JBE comme modèles de nouvelles formes d'engagement collectif au Togo

Au Togo, il existe une kyrielle de nouvelles formes d'engagement collectif. Mais, notre analyse se focalise sur celles qui sont conduites par l'ANVT. Il faut dire que la mobilisation des volontaires a démarré en 2011, avec la création du Programme National de Volontariat au Togo, en abrégé PROVONAT. Le fonctionnement du PROVONAT comportait trois volets : (i) la mobilisation des candidats au volontariat et des structures d'accueil, (ii) le recrutement, la formation et l'affectation des volontaires sélectionnés, puis (iii) le suivi-accompagnement des volontaires au cours de leurs missions. Le PROVONAT n'avait mis en œuvre qu'une seule forme de volontariat, à savoir le volontariat de compétences.

La diversification des formes de volontariat résulte du leadership de l'ANVT, créée en 2014 et rendue opérationnelle un (01) an après pour consolider les acquis du PROVONAT (ANVT, 2023). Elle a mis en place plusieurs programmes de volontariat tels que :

- le Volontariat de compétences ;
- le Volontariat Sénior ou d'expertise ;
- le Volontariat International de Réciprocité (VIR) mis en œuvre dans une optique d'échanges de volontaires entre le Togo et d'autres pays.

Dans le cadre de son plan stratégique 2015-2020, l'ANVT a davantage innové avec le style d'engagement collectif des volontaires, matérialisé notamment par :

- le Volontariat d'Engagement Citoyen (VEC) ;
- les Jeunes Bacheliers Engagés (JBE).

Destiné aux jeunes non scolarisés ou déscolarisés âgés de 18 à 35 ans, le programme VEC anciennement connu sous l'acronyme JDS (Jeunes Déscolarisés) a démarré en 2016. Il vise à contribuer à l'épanouissement des jeunes volontaires, à leur implication dans le développement de leur communauté et à promouvoir l'engagement citoyen. Le programme de Volontariat des Jeunes Bacheliers Engagés (VJBE), créé en 2022 vise quant à lui à Promouvoir auprès des jeunes bacheliers, une citoyenneté active ainsi que les valeurs de paix et du vivre ensemble dans un contexte national marqué par la dégradation de l'environnement et la menace terroriste.

La spécificité de ces deux derniers programmes consiste à mettre les volontaires sur des missions à accomplir de façon collégiale. L'Etude de capitalisation du volontariat d'engagement citoyen réalisée

par l'ANVT (2018) a dénombré plus de 15.000 jeunes déscolarisés et non-scolarisés dont 67% de femmes, ayant bénéficié du programme VEC entre 2015 et 2019.

Contrairement aux formes traditionnelles d'engagement collectif, les programmes des VEC et des JBE sont bien structurés et formels. A l'entame, les volontaires reçoivent une formation au terme de laquelle ils sont situés sur la mission à accomplir ainsi que l'approche à adopter. Ils reçoivent chacun un contrat leur permettant de savoir le lieu d'affectation, la durée de leur engagement, l'allocation à percevoir mensuellement, leurs droits et responsabilités. Au besoin, les volontaires reçoivent des formations complémentaires pendant l'exécution de la mission pour plus d'efficacité dans l'action. Nous sommes donc dans les formes d'engagement collectifs formels.

3. Les facteurs structurels de l'avènement des nouvelles formes d'engagement collectif au Togo

Deux facteurs expliquent l'émergence des engagements collectifs. Il s'agit d'une part de la volonté manifeste de l'Etat togolais à mettre la jeunesse à contribution pour la réalisation des ambitions de développement et d'autre part d'un contexte mondial de mobilisation de ressources, favorable aux groupes organisés au détriment des individus isolés et des groupes non formels.

3.1. Volonté étatique pour la cause de la jeunesse

Le Togo est un pays dont la population, majoritairement jeune, aspire avoir des possibilités d'accès à l'emploi et de participation aux solutions de développement national. Le gouvernement togolais a pris très tôt la mesure de cette double attente des jeunes, déjà en les intégrant dans la formulation de la Stratégie de Croissance Accélérée et Promotion de l'Emploi (SCAPE) en 2013. En effet, la forte proportion de jeunes permet au Togo d'avoir les capacités nécessaires pour enclencher sa croissance et réduire la pauvreté, d'où la nécessité de renforcer ou de dynamiser les différents parcours d'engagements citoyens qui se sont développés sensiblement à la faveur du processus démocratique, en leur offrant un cadre socioéducatif nécessaire à leur formation et à leur participation active au développement du pays. A ce titre, le gouvernement togolais a choisi de faire du volontariat un outil innovant et inclusif d'appui au développement humain durable. Aussi, le gouvernement a-t-il souhaité, par l'engagement des jeunes, s'assurer que ceux-ci profitent de leur expérience de volontaires pour participer activement au développement du pays.

C'est cette volonté de l'Etat togolais à former les jeunes et à les mobiliser en tant que volontaires dans les institutions publiques, privées et de la société civile qui s'est traduite par la création du Programme de Volontariat National au Togo (PROVONAT) en septembre 2011. Le 09 juillet 2014, pour pérenniser les acquis de la première structure, l'Agence Nationale de Volontariat au Togo (ANVT) est créée. Celle-ci mobilise chaque année près de 5000 volontaires dans les secteurs prioritaires de l'Etat tels que la

santé, l'éducation, l'emploi inclusif, le changement climatique, etc., contribuant à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable.

Bref, l'Etat togolais a voulu, à travers le volontariat, disposer d'un dispositif de culture d'engagement civique et de valorisation sociale des ressources humaines. Outre cette volonté politique, il faut aussi reconnaître que les exigences des partenaires financiers et techniques ont été d'une influence importante.

3.2. Facilité de financement des groupes organisés

Il existe une palette d'organisations qui fournissent un soutien financier et technique aux organisations de la société civile, aux organismes de recherche et aux groupes de réflexion, quelques fois aux individus, pour les aider à s'attaquer aux problèmes sociétaux et politiques (CHOICE, 2019). Parfois, leur appui est directement alloué aux Etats, bien sûr dans le respect des procédures nationales (Coordination Sud, 2022). Qu'ils soient privés, publics, institutionnels ou de fonds collaboratifs, les bailleurs ont certaines exigences constantes que les demandeurs doivent remplir : enregistrement légal de l'organisation (souvent depuis au moins trois ans) ; des structures de gouvernance claires ; un compte en banque ; un budget supérieur ou inférieur à un certain montant ; avoir déjà reçu un financement d'un bailleur de fonds ; des contrôles financiers appropriés ; audit des états financiers (CHOICE, 2019). A titre individuel, il n'est même pas aisé pour les jeunes d'élaborer un projet qui soit pertinent et éligible au financement.

Ces exigences éliminent facilement les jeunes, en particulier ceux des pays en développement, vivant dans la précarité et ne maîtrisant pas les prérequis pour la mobilisation des ressources auprès des bailleurs importants. C'est pourquoi N. Kom, J. Lluansi, E. Muyumba (2014) affirment que si l'engagement est perçu comme un acte qui dépend de la volonté, le manque de ressources personnelles, organisationnelles ou culturelles peut expliquer un engagement moindre, notamment de la part des populations les plus défavorisées.

Par ailleurs, la résolution des Nations Unies de décembre 2015, qui reconnaît le volontariat comme un puissant outil pour la mise en œuvre des ODD, invitant donc à intégrer le volontariat aux activités axées sur la paix et le développement, a certainement accéléré et consolidé les initiatives de création des corps nationaux de volontariat (ANVT, 2020).

En général, la création des entités fédératrices telles que les ONG, les associations, les fondations et agences nationales répond à ces contraintes, permettant de disposer des intermédiaires avec lesquels il faut traiter et convaincre les donateurs ou bailleurs. L'on peut également citer les organisations internationales étatiques et non-étatiques intervenant sur le territoire national et les représentations nationales d'organisations internationales de volontariat (ANVT, 2023). De façon spécifique, en s'adressant en priorité aux jeunes, l'ANVT est une structure publique, dotée de la personnalité morale

et dont la création répond aux exigences des bailleurs, servant ainsi d'outil de mobilisation d'une partie des ressources financières nécessaires à l'implication des jeunes dans l'accomplissement des agendas de développement du pays.

4. Importance d'une mission collective

La mission collective est très importante, si on la compare aux missions individuelles. Elle rend facile la valorisation du volontaire au sein du groupe, de même que la découverte et l'acquisition des compétences par celui-ci.

4.1. Valorisation du volontaire au sein du groupe

La valorisation du volontaire passe par la formation qu'il reçoit avant et/ou pendant la mission. A l'ANVT, cette formation vise à protéger le volontaire contre l'exclusion sociale, à promouvoir et renforcer son sens de citoyenneté, de civisme, de patriotisme, de discipline, d'esprit civique, de solidarité et de tolérance. Les thématiques sur lesquelles porte souvent la formation de pré-déploiement et courant mission des volontaires (VEC et JBE) sont :

- Volontariat : principes et valeurs ;
- Citoyenneté et civisme ;
- Les compétences de vie
- Premiers secours : les gestes simples qui sauvent en cas de sinistres ;
- Prévention routière : les bons comportements ;
- L'importance des actes d'état civil ;
- Environnement et développement ;
- L'orientation scolaire et professionnelle ;
- La méthodologie association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC) et son importance dans le programme VEC.

Durant la formation, la priorité est accordée à la méthode d'apprentissage par l'action pour faciliter l'assimilation des modules et l'évaluation des acquis de la formation. Pour faciliter la participation et la dynamique de groupe, les sessions sont animées à l'endroit des effectifs moyens de 120 volontaires, intégrant des séances de jeux de rôles et des travaux en groupes restreints.

Il y a aussi les sessions de formation sur les compétences de vie que les chargés de suivi animent à l'endroit des VEC, leur permettant de : (i) connaître leur personnalité pour transformer leur vie, (ii) développer leur potentiel créatif et leur efficacité personnelle, (iii) trouver des opportunités pour valoriser leurs idées et de (iii) gérer au mieux leurs entreprises grâce aux outils simplifiés de gestion courante d'activité.

La formation en groupe des volontaires à affecter à une même mission permet à l'ANVT de gagner en temps et en ressources financières, puis de faire moins usage de sa logistique. En effet, pour toutes ces

notions à faire acquérir au groupe, il est possible d'avoir besoin du même volume horaire qu'on le ferait avec un ou quelques volontaires.

Il en est de même de la ressource humaine que requiert la formation des collectifs, ainsi que leur éventuelle rémunération. Il suffit de définir les outils ainsi que les profils qui animeront les thématiques sur lesquelles repose la formation et au besoin les rémunérer une fois de bon. Dans ce même format de formation, la logistique s'utilise elle aussi une fois et se préserve beaucoup plus. Dans la mesure où une formation s'impose au cours de la mission, c'est exactement les mêmes facilités qui s'offrent à l'Agence.

Pour plus de valorisation, les groupes de VEC et JBE bénéficient également d'un suivi-accompagnement technique et non-technique durant leur mission. Pour ce faire, l'Agence mobilise des animateurs de terrain (AT) pour suivre et accompagner les volontaires. A mi-parcours du déroulement de la mission, l'ANVT organise une mission de supervision pour apprécier le niveau de réalisation des activités. Cette mission permet d'apprécier les conditions de démarrage et/ou de déroulement de la mission des VEC (pertinence des missions, disponibilité des matériels de travail, etc.), d'évaluer l'animation des Groupe d'Epargne et de Crédit conformément à la méthodologie Association Villageoise d'Epargne et de Crédit et l'andragogie axée sur la compétence de vie afin d'échanger et tirer des enseignements et expériences à succès recueillis ici et là avec les différents acteurs concernés (AT, agents de suivi, superviseurs, volontaires seniors, etc.).

Au regard de ce qui précède, l'on peut conclure qu'il existe plusieurs possibilités pour la valorisation des volontaires quand ils sont en groupe, et ne sont pas déployés de façon solitaire.

4.2. Facilité d'acquisition de compétences de vie avec le groupe

Les missions collectives permettent aux volontaires d'évoluer ensemble et d'apprendre les uns des autres. Au cours de la formation déjà, dès que l'un d'entre eux revient sur une zone d'ombre, la réponse que les animateurs lui apportent profite à tout le monde. Ainsi, dans un groupe de volontaires à former, il y a plus de chance que toutes les questions nécessaires à la compréhension du message que l'on désire faire passer soient posées. Il faut aussi dire que le groupe que constituent les volontaires crée une certaine émulation. Sur le terrain, les uns voient les autres réussir des tâches et se convainquent qu'ils peuvent eux aussi afficher les mêmes compétences et réussir à accomplir les mêmes tâches.

L'apprentissage par imitation et le partage des bonnes pratiques sont souvent le propres des groupes organisés. Ainsi, il est facile pour un volontaire de se confier à ses pairs. Pendant la mission, le volontaire peut leur exposer ses difficultés et incompréhensions afin que ceux-ci l'aident à remonter la pente. Avouons que dans un groupe, il peut arriver que certaines attitudes viennent polluer quelque peu l'atmosphère. Mais en général, le rapport d'Etude de capitalisation du volontariat d'engagement citoyen (ANVT, 2018) souligne que les volontaires affichent de bons scores en termes d'esprit d'équipe et de

collaboration. A notre avis, cette entente s'expliquerait par le fait même que les volontaires sont majoritairement des jeunes en quête d'une expérience et des réflexes professionnels à faire valoir en vue de leur insertion professionnelle.

D'après l'ANVT (2018), le programme VEC a contribué à l'épanouissement et à l'insertion socio-économique de plusieurs volontaires, notamment des VEC qui n'avaient aucune source de revenu avant d'entrer dans le programme. La même source indique que les missions collectives ont permis aux volontaires de s'améliorer sur plusieurs points : estime de soi, inclusion financière, revenu, intégration sociale, etc. Sur près de 16.000 volontaires diplômés primo-demandeurs d'emploi mobilisés, au moins 65% ont pu trouver un emploi stable. C'est la preuve que les missions collectives favorisent la capitalisation et la pérennisation des compétences de vie. En termes de développement personnel, on observe une forte acquisition de savoirs et aptitudes, augmentant ainsi les chances d'insertion socio-économique des volontaires. L'envie de continuer à apprendre a progressé de 89 %, notamment avec les formations hebdomadaires offertes dans les « écoles de la vie » instituées au sein des GEC (Groupement d'Epargne et de crédits) du programme. 23 % témoignent avoir amélioré leur capacité de prise de décision. 93% déclarent être mieux conscients de leurs forces et faiblesses.

En tout, pour la mission VEC 2023, ce sont 3 321 sessions de formation sur les compétences de vie et 1 211 sessions sur la méthodologie AVEC qui ont été animées à l'endroit des VEC. Les modules ont été animés au sein des sous-groupes constitués par ville/quartier. De modules spécifiques complémentaires notamment sur la vie de couple, l'hygiène de vie, etc. ont été identifiés et animés au sein des groupes selon les besoins exprimés par les volontaires. Par ailleurs, l'intégration des GEC dans la mission des VEC a permis non seulement de créer un cadre favorable d'apprentissage pour les volontaires mais aussi de faire bénéficier à ces derniers des services offerts par les institutions de microfinance (IMF). La photo ci-après illustre une session d'animation de GEC et de compétences de vie.



Photo 1 : Animation du GEC LIDAOUWE à TETOUDA (ADJENGRÉ)

5. Contribution communautaire des missions collectives

S'il est démontré que les missions collectives valorisent au mieux le volontaire et facilitent l'acquisition des compétences, qu'en est-il de leur impact au plan communautaire ? C'est à cette question que répond ce dernier point de l'article.

5.1. Facilité de réalisation des missions communautaires à haute intensité de main d'œuvre

Au niveau de la communauté, l'un des points forts des missions collectives est de rendre facile la réalisation des missions. Les VEC mobilisés travaillent sur des missions d'intérêt général, conformément aux fiches de missions recueillies par les CRV auprès des structures d'accueil (ANADEB via les CDQ, ANASAP, collectivités locales, ONG, STD, etc.). Ils sont répartis en groupes d'au moins trente et dirigés par deux volontaires seniors. De 2011 à 2021, les VEC ont été engagés dans les secteurs prioritaires de l'Etat tels que l'appui à la décentralisation, l'assainissement, la santé, l'éducation, l'emploi inclusif, le changement climatique, la non-violence, la paix, la stabilité et le vivre-ensemble, etc. La mise en commun des volontaires a permis de réaliser avec moins de difficulté des missions d'une importance capitale, contribuant ainsi à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durables. Par exemple, ils ont joué un rôle important dans les initiatives visant à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes : via l'appui à l'autonomisation socioéconomique des femmes, la promotion des droits des personnes handicapées, l'accès à la finance inclusive, etc...

Grâce à leurs efforts, la salubrité publique des villes bénéficiaires a été sensiblement améliorée. Ils ont aménagé des espaces verts en lieu et place des dépotoirs sauvages. C'est l'exemple de la commune de Kpalimé où les VEC ont contribué à aménager un jardin public pour les prises de photos lors des mariages et entretenu avec éclat la place communément appelée « monument aux morts » (ANVT, 2018). Dans le rapport d'Etude de capitalisation du volontariat d'engagement citoyen, les responsables de l'ANVT font le bilan suivant : près de 550 kilomètres de rues sont aménagées, plus de 976 dépotoirs sauvages ont été enlevés, dans plusieurs localités, des sachets plastiques ont été ramassés et des caniveaux curés, etc. C'est justement pour ces questions de performance que N. Kom, J. Lluansi, E. Muyumba (2024) estiment qu'il est essentiel de permettre aux jeunes, dans leurs différentes approches d'engagement, de créer des cadres d'expression, de s'organiser et de faire collectif.

Rien que dans la préfecture de l'Ogou, au cours de la période 2015-2021, 5.950 VEC ont été mobilisés (ANVT, 2021). Ils y ont consacré 92% de leur intervention à l'animation du territoire, sans oublier les capacités d'intervention des collectivités locales. Ainsi, leur effort, conjugués avec celui des autres catégories de volontaires a contribué significativement à l'adoption des comportements civiques par les populations et à la participation citoyenne et le partenariat local, contribuant ainsi au renforcement de la gouvernance locale (ANVT, 2020).

En matière d'amélioration du cadre de vie, les activités des VEC répondent aux besoins exprimés par les communes. Dans un contexte marqué par des collectivités aux capacités organisationnelles, techniques, financières et humaines généralement faibles, conduisant ainsi à une offre de services publics très limitée et peu satisfaisante, notamment en ce qui concerne l'eau, l'hygiène et l'assainissement, le programme VEC avec des missions collectives d'exécution des activités à haute intensité de main d'œuvre est une alternative pour aider à l'amélioration du cadre de vie.

Tableau 1 : Réalisations des VEC sur l'amélioration du cadre de vie

N°	ACTIVITÉS À FORTE VALEUR AJOUTÉE	UNITÉ	RÉSULTATS
1	• Superficie en hectares dont la flore a été restaurée	Hectare	861
2	• Voies praticables suite aux initiatives des VEC	Km	495
3	• Bâtiments publics réhabilités et utilisés	Nbre	486
4	• Personnes accompagnées à l'adoption de bonnes pratiques d'assainissement	Nbre	259
5	• Bénéfice financier engendré par la participation des VEC aux travaux de réhabilitations et constructions des édifices publics, de curage des caniveaux et d'aménagement des voies d'accès	FCFA	N/A
6	• Dépotoirs sauvages éliminés	Nbre	963
7	• Dépotoirs sauvages viabilisés	Nbre	239
8	• Dépotoirs intermédiaires (évacuation...) aménagés	Nbre	179
9	• VEC mobilisés pour le curage des caniveaux	Nbre	3 124
10	• Caniveaux curés	Km	650
11	• Ménages appuyés à la construction de latrines traditionnelles	Nbre	275
12	• Latrines publiques construites dans la communauté	Nbre	18
13	• Personnes sensibilisées sur l'adoption des bonnes pratiques	Nbre	1 197 293

Source : ANVT, mission VEC 2023

Les performances susmentionnées indiquent que l'engagement collectif des volontaires a permis de réaliser des missions qu'il serait difficile aux individualités d'accomplir. Mais, il reste à souligner que le plus important pour toute action, c'est de s'inscrire dans la durée.

5.2. Facilité de pérennisation des actions des volontaires d'engagement collectif

Au terme de l'Etude de capitalisation du volontariat d'engagement citoyen (ANVT, 2018), il ressort que les actions accomplies par les volontaires d'engagement collectifs ont reçu un niveau de pérennisation très encourageant. Dans le cadre des missions à valeur ajoutée s'exécutant en groupe, l'absence ou l'indisponibilité de certains par moment n'handicape pas le reste. Il faut dire que les VEC et JBE résident dans leur quasi-totalité dans la localité où ils sont en mission. Cette proximité avec le site de travail leur permet de garder constamment un œil vigilant sur leurs réalisations et au besoin, d'intervenir promptement pour sauver ce qui doit l'être. Une défaillance dans la planification, l'exécution et la sauvegarde de l'action ne saurait échapper à tout le groupe. Forcément, quelques-uns parmi les volontaires le remarqueraient pour attirer l'attention du reste.

Plus encore, en constituant un groupe, les VEC et JBE sympathisent mieux avec les populations bénéficiaires (que s'ils opéraient en solitaire), permettant à celles-ci de s'approprier les projets réalisés et de s'investir dans la protection des acquis. D'après les témoignages recueillis par l'ANVT (2018) lors de l'étude de capitalisation, même si les résultats sont mitigés par endroit, les actions des collectifs de volontaires se sont inscrites dans la durée un peu partout sur l'étendue du territoire national.

Dans la région Maritime, le recrutement d'anciens VEC par l'ANASAP représente un exemple éloquent d'appropriation du programme VEC (aussi bien par les VEC eux-mêmes que par les populations et structures bénéficiaires). A Atakpamé dans la région des Plateaux, la mairie a contractualisé avec un GEC pour la pré-collecte des ordures ménagères. A Kara, satisfait de l'apport des volontaires, le CHU a contractualisé la salubrité de l'enceinte de l'hôpital avec des GEC. Dans la région des Savanes, à Dapaong, grâce au travail des Volontaire d'Engagement Citoyen (VEC), certains ménages se sont abonnés au service d'enlèvement des ordures auprès de l'AFPHyS (Association des Femmes pour la Promotion de l'Hygiène et la Santé).

Ces quelques exemples suffisent à faire comprendre que les résultats des missions collectives se pérennisent mieux, comparativement aux actions solitairement réalisées.

Conclusion

Le développement d'un pays est l'affaire de toutes les couches sociales qui y vivent. Toutefois, la jeunesse constitue un maillon essentiel de la chaîne des acteurs de cette co-construction. La plupart du temps, pour son implication dans les agendas nationaux, elle attend que des opportunités d'actions lui soient garanties. Dans ce sens, l'Agence National du Volontariat au Togo (ANVT) est une structure publique qui offre des possibilités aux jeunes pour s'imprégner professionnellement et participer au développement du pays.

Dans cet article, il était question d'analyser l'impact des missions collectives instaurées par l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) à travers le programme de Volontariat d'Engagement Citoyen (VEC) et celui des Jeunes Bacheliers Engagés (JBE) sur les communautés bénéficiaires. L'approche proposée à cet effet est essentiellement qualitative, ayant pour cheville ouvrière l'analyse des récents rapports d'études effectuées par l'institution togolaise en charge de la gestion du volontariat.

Réalité séculaire, l'engagement collectif s'est configuré de façon formelle au Togo avec la naissance de plusieurs structures, notamment l'Agence Nationale de Volontariat au Togo (ANVT) sur laquelle porte notre choix pour les besoins d'analyse. Il ressort que les formes structurées et formelles d'engagement collectif résultent de la volonté de l'Etat d'impliquer la jeunesse togolaise dans les processus de développement du pays. En outre, la création de l'ANVT elle-même vient répondre aux exigences des bailleurs de fonds auxquelles les jeunes ne parviennent souvent pas à satisfaire lorsqu'ils sont pris individuellement.

S'agissant de leur impact, les missions collectives ont permis aux volontaires de réaliser des percées significatives. Elles leur ont servi de cadre d'apprentissage de plusieurs compétences de vie. Au-delà, grâce à ces missions collectives, les volontaires ont contribué à la réalisation des actions pérennes qui s'inscrivent dans les domaines de l'équité genre, la réduction des violences, la protection de l'environnement, etc.

Références bibliographiques

Agence Nationale du Volontariat au Togo, 2018, *Etude de référence : impact du programme Volontaire d'Engagement Citoyen*. Rapport final. Lomé : ANVT.

Agence Nationale du Volontariat au Togo, 2018, *Etude de capitalisation du volontariat d'engagement citoyen*. Rapport provisoire. Lomé : ANVT.

Agence Nationale du Volontariat au Togo, 2020, *Etude de la contribution du volontariat à la gouvernance locale dans la préfecture de l'Ogou au Togo*. Rapport provisoire. Lomé : ANVT.

Agence Nationale du Volontariat au Togo, 2020 *Plan Stratégique 2020-2024*. Version finale. Lomé : ANVT.

Agence Nationale du Volontariat au Togo, 2021, *Volontariat en chiffre*. Lomé : ANVT.

Agence Nationale du Volontariat au Togo, 2023, *Identification des mécanismes d'accompagnement des initiatives de bénévolat et d'engagement citoyen des organisations à base communautaire*. Rapport final. Lomé : ANVT.

Baron Charles et Baron Louis, 2015, « Trois approches d'apprentissage collaboratif dans l'action pour soutenir le développement du leadership », *Humain et Organisation*, vol. 1, n°2, pp. 24-32.

Bateson Gregory, 1973, *Vers une écologie de l'esprit*, Paris, Seuil.

CHOICE, 2019, Investir dans l'impact jeunesse. Kit de ressources pour le financement des organisations dirigées par la jeunesse, https://www.choiceforyouth.org/assets/Toolkits/Organizational/Fundraising/Fundraising-toolkit_FR.pdf, consulté le 21 août, 2024.

Coordination Sud, 2022, Panorama Des Financements Accessibles Aux ONG Françaises, <https://www.coordinationsud.org/document-ressource/panorama-des-financements-accessibles-aux-ong-francaises/>, consulté le 23 août, 2024.

Hugues P. Drek and Campbell Alison, 2009, Learning and development outlook. Learning in tough times, Conference board of Canada, Education and learning.

Kom Nans, Lluansi Jérémy, Muyumba Estelle, 2024, Les jeunes et l'engagement : entre mutations, freins et résilience, in *Fondation Jean Jaurès et L'Ascenseur*

Programme des Nations Unies pour le Développement et Agence Nationale du Volontariat au Togo, 2019, *Etude de capitalisation du volontariat d'engagement citoyen*. Rapport final. Lomé : PNUD.

Ramonatxo Pierre Baccala, 2021, Les outils collaboratifs : un atout dans la transformation des entreprises, <https://www.mbdconsulting.ch/publications/les-outils-collaboratifs-un-atout-dans-la-transformation-des-entreprises>, consulté le 21 août 2024.

Rullac Stéphane, 2018, « Recherche Action Collaborative en travail social : les enjeux épistémologiques et méthodologiques d'un bricolage scientifique », *Pensée plurielle*, n° 48, pp. 37-50.

DYNAMIQUE DU VOLONTARIAT AU TOGO : ANALYSE DE L'ORGANISATION DE L'ÉCOSYSTÈME NATIONAL A PARTIR DE L'EXPERIENCE DU CADRE DU CONCERTATION DES ORGANISATIONS DU VOLONTARIAT AU TOGO

AGOUDA Abdel-Ganiou

aagouda@togoanvt.org

Résumé

La création du Cadre de Concertation des Organisations du Volontariat au Togo (CCOVT) vise à répondre aux défis liés à la fragmentation de l'écosystème du volontariat au Togo et à l'insuffisance de coordination des actions. Cet article examine, à travers une approche qualitative, l'organisation de cet écosystème en prenant comme point de référence l'expérience du CCOVT. L'analyse repose sur les théories des systèmes et de la gouvernance collaborative. Les résultats montrent que le CCOVT joue un rôle central en structurant l'action collective, en facilitant la coopération inter-organisationnelle et en contribuant à la reconnaissance du volontariat au Togo. Toutefois, des défis subsistent, notamment en matière de financement et de pérennisation du cadre.

Mots-clés : Volontariat ; écosystème national ; cadre de concertation ; gouvernance collaborative.

Abstract

The creation of the consultation Framework for Volunteer Organizations in Togo (CCOVT) aims to address the challenges arising from the fragmentation of volunteering ecosystem in Togo and insufficiency of actions coordination. This article examines, through a qualitative approach, the organization of this ecosystem, taking the experience of the CCOVT as a point of reference. The analysis is based on systems theory and collaborative governance theory. The results show that the CCOVT plays a central role in structuring collective action, facilitating inter-organizational cooperation and contributing to the recognition of volunteering in Togo. However, challenges remain, particularly in terms of financing and ensuring the sustainability of the framework.

Key words: Volunteering; national ecosystem; consultation framework; collaborative governance.

Introduction

L'écosystème de volontariat au Togo est riche de sa pluralité et de sa diversité ; les organisations peuvent être classées en trois catégories : (i) le volontariat national, institutionnalisé ou sous tutelle de l'Etat, (ii) les institutions internationales de volontariat présentes au Togo et, (iii) les organisations de la société civile de promotion du volontariat, d'envoi et d'accueil des volontaires (internationaux). En dehors de ces organisations, d'autres acteurs interviennent dans le secteur du volontariat : le ministère de tutelle (ministère en charge de la jeunesse et de l'emploi des jeunes) et les pouvoirs publics impliqués (départements ministériels, structures publiques centrales et déconcentrées), les volontaires, les structures d'accueil des volontaires (organisations publiques, parapubliques ou confessionnelles, communautés à la base, organisations communautaires de développement, collectivités territoriales, etc), et les partenaires techniques et financiers comme le Programme National des Nations Unies (PNUD), la Délégation de l'Union Européenne au Togo, etc.

Malgré cette diversité, avant 2020, il existait peu de coordination entre ces différents acteurs. « Les seuls cadres de rencontres se résument à la participation à la Journée Internationale des Volontaires (JIV) » (Pro-CEMA, 2018, p.15). Dans ces conditions, les acteurs du volontariat international (notamment les organisations de la société civile) échappent au contrôle de l'ANVT, conduisant ainsi à la coexistence de deux systèmes parallèles de promotion du volontariat.

Différentes initiatives visant à mettre en place un cadre regroupant les différents acteurs du secteur pour une meilleure synergie d'actions avaient été prises, mais n'ont pu être concrétisées. En effet, autrefois, des efforts ont été pourtant consentis pour la mise en place d'un tel cadre. Un Comité national de promotion du volontariat (CNPV) a été mis en place sous l'impulsion du PNUD/VNU⁶. Mais à la suite de problèmes de communication interne, les travaux dudit comité ont été suspendus en 2012. Le CNPV avait regroupé les associations pionnières en matière de volontariat au Togo (ASTOVOT⁷, FAGAD-Frères agriculteurs et artisans pour le développement, Croix Rouge, Guides Scouts, etc.), le PROVONAT, le ministère en charge de l'administration territoriale, le Conseil National du patronat (CNP), les médias et les organisations internationales de promotion du volontariat (France Volontaires, PNUD et VNU). Il était présidé par le représentant de FAGAD. Bien avant le CNPV, les organisations de volontariat s'étaient regroupées en un réseau dénommé RAV-Togo (réseau des associations et organisations de volontariat œuvrant au Togo). D'après certaines personnes ressources, le RAV-Togo aurait fonctionné entre 1980 et 2002. (Pro-CEMA, 2018, p. 13).

Dans ce contexte, il revient à l'Agence en tant qu'instrument de l'Etat et conformément aux orientations de son plan stratégique 2015-2019, d'initier et favoriser la mise en place et la coordination d'une plate-

⁶ Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU)

⁷ Association Togolaise des Volontaires au Travail (ASTOVOT)

forme en vue d'une plus grande synergie entre les acteurs. Il s'agit de réunir toutes les organisations de volontariat, et plus largement l'ensemble des acteurs intervenant directement ou indirectement dans le secteur. Il existe, certes, des relations de partenariat entre l'ANVT et certaines organisations de volontariat international comme France Volontaires, mais « la pluralité des acteurs exige un cadre fédérateur d'orientation et d'alignement pour assurer la cohérence ainsi que le développement des complémentarités et des synergies entre les actions des divers intervenants du secteur » (Pro-CEMA, p. 2018). C'est pourquoi, à la demande de l'ANVT, une cartographie des organisations de volontariat a été réalisée en mai 2018, avec l'appui du Programme de Consolidation de l'Etat et du Monde Associatif (Pro-CEMA). L'objectif général de l'étude est d'élaborer un répertoire des Organisations de la Société Civile (OSC) nationales qui œuvrent pour la promotion du volontariat au Togo. Plus précisément, l'étude visait, d'une part, à faire une analyse globale de la structuration organisationnelle et spatiale des organisations non-étatiques de volontariat puis de leur capacité à mobiliser et à gérer adéquatement les volontaires, et d'autre part, à proposer des mécanismes et des formes de collaboration à mettre en place entre l'ANVT et les OSC pour une meilleure valorisation du volontariat au Togo.

L'étude a montré que les demandes de collaboration des différents acteurs du volontariat convergent vers la nécessité d'un cadre juridique et institutionnel comprenant entre autres la création d'une instance devant regrouper tous les acteurs concernés à des fins de concertation, de partage d'expériences et de pilotage stratégique de l'ensemble du secteur du volontariat. Ladite instance sera garante de l'orthodoxie et de l'éthique du volontariat international comme national. Elle aura compétence à gérer les éventuels conflits entre les acteurs concernés. Dans ce sens, l'étude a recommandé à l'ANVT de promouvoir et d'animer, de manière concertée, inclusive et progressive, le processus de mise en place d'un cadre de dialogue et de concertation réunissant l'ensemble des acteurs du volontariat. Ce cadre devra servir d'outil de dialogue entre l'Etat et les organisations de volontariat.

C'est en cohérence avec la reconnaissance de la nécessité d'une telle initiative que des acteurs du volontariat ont préparé et mis en place un cadre de concertation dont les travaux ont été officiellement lancés le 28 août 2020. Il est dénommé « Cadre de Concertation des Organisations de Volontariat au Togo (CCOVT).

La recherche sur l'organisation des écosystèmes nationaux de volontariat dans un contexte marqué à la fois par la diversité des acteurs et la pluralité des interventions, que par l'insuffisance de synergie et de coordination des actions, a nécessité de s'appuyer sur l'expérience du Togo, notamment le CCOVT. Du coup, la question centrale sur laquelle se fonde ce travail est la suivante : en quoi le CCOVT contribue-t-il à organiser et structurer l'écosystème de volontariat caractérisé par la diversité des acteurs et des interventions ? La recherche part de l'hypothèse que la mise en place d'un tel cadre renforce la structuration de l'écosystème national de volontariat, et favorise la synergie et le dialogue entre les

acteurs. La démarche adoptée dans le cadre de cette recherche est qualitative et l'analyse s'appuie sur les théories des systèmes et de la gouvernance collaborative.

1. Méthodologie

L'article explore les dynamiques de l'écosystème du volontariat au Togo, et vise à fournir une compréhension approfondie et contextuelle de l'organisation et de la structuration du CCOVT. C'est pourquoi nous avons retenu, dans le cadre de cette recherche, l'approche qualitative. Les données ont été recueillies à partir de l'expérience liée à la mise en place et au fonctionnement du CCOVT. Cette démarche a impliqué :

- une analyse documentaire des rapports institutionnels et des textes de référence du CCOVT ;
- des entretiens semi-directifs avec 15 membres du CCOVT et 10 responsables d'ONG impliquées dans le volontariat ;
- des observations de terrain sur les dynamiques de collaboration entre les organisations membres.

Les informations qualitatives recueillies ont été soumises à une analyse de contenu, ce qui a permis de leur donner une signification scientifique et de tirer les différentes conclusions. En effet, les entretiens ont été intégralement transcrits sous formes de verbatims, lus et segmentés en différentes unités de signification, puis résumés pour une analyse ciblée des thèmes du guide d'entretien, tout en mettant en lumière les dimensions ou aspects émergents.

2. Considérations théoriques

Dans le cadre de cette recherche, nous avons convoqué deux modèles théoriques : la théorie des systèmes et celle de la gouvernance collaborative.

2.1. Théorie des systèmes

Cette théorie, développée par des penseurs tels que L. Von Bertalanffy dans les années 1940, constitue une approche interdisciplinaire qui examine les systèmes en tant qu'entités complexes composées de parties interconnectées. Elle a émergé au milieu du XX^{ème} siècle en tant que réponse à la nécessité de comprendre les interactions dynamiques dans divers domaines scientifiques et sociaux. Pour L. Von Bertalanffy (1993)⁸, les systèmes doivent être observés comme des « totalités organisées » où les interactions entre les composants sont essentielles pour comprendre le fonctionnement et le

⁸ Il s'agit de l'année de publication de la version traduite ; la version originale a été publiée en 1968.

comportement global. Le chercheur est appelé à étudier les systèmes dans leur globalité, en examinant les interactions et les interconnexions entre les différentes parties qui les composent.

« Le système fait référence à un assemblage d'éléments fonctionnant de manière unitaire et en interaction permanente » (Turchany G., 2008, p. 11). Il s'agit d'un « complexe d'éléments en interaction » (L. Von Bertalanffy, 1993, p. 53), ou encore d'un « ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisés en fonction d'un but » (De Rosnay J., 1975, p. 91). Le système est donc un ensemble d'éléments interconnectés et interdépendants qui forment un « tout cohérent », et qui a une structure qui détermine la manière dont ses composants interagissent et influencent son comportement global.

La théorie des systèmes permet d'analyser le fonctionnement du CCOVT, les interdépendances qui existent et les différentes interactions qui s'y développent. En intégrant les acteurs et leur position, les différentes interactions et même l'environnement dans l'analyse, la théorie des systèmes offre une perspective holistique et dynamique pour comprendre le fonctionnement du cadre de concertation. Appliqué au contexte du CCOVT, la théorie permet de comprendre comment les éléments du cadre interagissent pour atteindre les objectifs communs. Le cadre peut être considéré comme un système ouvert composé de sous-systèmes (acteurs, organisations, mécanismes de coordination) interconnectés qui jouent, chacun, un rôle spécifique, et dont les interactions sont nécessaires pour atteindre les objectifs collectifs.

2.2. Théorie de la gouvernance collaborative

La gouvernance collaborative fait référence à la participation d'acteurs publics et privés dans la formulation et la mise en œuvre d'un produit ou d'un service (Bryson J.M. et al., 2006). Les modèles de gouvernance collaborative supposent que les acteurs impliqués dans une collaboration développent des interprétations communes, des missions et des règles décisionnelles (Ansell C. et Gash A., 2008). Et pour Cabral S. et Krane D. (2018, p. 192), « la collaboration inter organisationnelle devient particulièrement importante dans les situations où les objectifs souhaités et les missions proposées ne peuvent être atteints par une entité seule et où une série d'individus et d'organisations s'imposent ».

La théorie de la gouvernance collaborative est une approche qui examine comment les différentes parties prenantes engagées dans un projet ou une activité, travaillent ensemble pour résoudre des problèmes communs et atteindre des objectifs partagés. Elle met l'accent sur la coopération inter organisationnelle et la prise de décisions de façon participative et concertée. Cette théorie conduit à analyser, à partir de l'expérience du CCOVT, les partenariats, les différentes formes de collaboration qui favorisent ou facilitent les processus décisionnels, la résolution des problèmes et l'atteinte des résultats qui se développent au sein de l'écosystème national de volontariat. Il s'agit de comprendre les dynamiques de coopération et de collaboration qui se développent dans l'animation du cadre, dans un contexte d'organisation et de structuration de l'écosystème de volontariat au Togo.

3. Résultats

Les résultats obtenus dans le cadre de cette recherche s'articulent autour des caractéristiques de l'environnement du volontariat au Togo, du processus de création du CCOVT et des enjeux qui y sont associés, de même que de l'organisation, de la structuration et du fonctionnement de ce cadre.

3.1. Environnement du volontariat au Togo ; enjeux et opportunité de structuration de l'écosystème national

Plusieurs acteurs interviennent dans le secteur du volontariat au Togo, sous diverses formes. En effet, le volontariat est largement porté par les organisations internationales comme le Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU), la Croix-Rouge Internationale, France Volontaires, Peace Corps, Carrefour International, etc. « Le Togo est l'un des pays qui accueillent le plus de volontaires internationaux. D'après certaines personnes ressources, jusqu'en 2016, le Togo occuperait le deuxième rang mondial, derrière le Pérou. En 2017, le Togo aurait d'ailleurs dépassé le Pérou » (Pro-CEMA, 2018, p. 15). Le volontariat est également porté par des organisations de la société civile, notamment les ONGs et associations nationales ou locales : Frères Agriculteurs et Artisans pour le Développement (FAGAD) et plusieurs autres regroupées dans le Collectif des Associations de Volontariat (CAVO) ou dans le Collectif des Organisations de Volontariat Plateaux Ouest (COVOPO), etc. Il s'agit généralement des organisations d'envoi ou d'accueil des volontaires internationaux dont le fonctionnement et la gestion en matière de volontariat ne sont pas régis par un cadre normatif national.

Toutefois, cette forme non étatique est caractérisée par l'appui de proximité, la compétence et la disponibilité des volontaires. « Avec un statut clair et une mission précise du volontaire, ce type de volontariat favorise le développement d'une expertise locale par le transfert de compétences et l'émergence d'organisations locales de développement compétentes » (ANVT, 2015, p. 8). La forme de volontariat la plus répandue est le volontariat non formel sous l'impulsion des projets et structures de développement au niveau local : comités de développement communautaires, comités locaux villageois, auxiliaires villageois vétérinaires, paysans pilotes, agents de santé communautaire, etc. Il s'agit en réalité bien plus de bénévolat que de volontariat. L'on ne saurait passer sous silence l'institutionnalisation du volontariat par l'Etat togolais, concrétisée par la création d'une structure publique : programme de Promotion du Volontariat National au Togo (PROVONAT) initié en 2010 et devenu Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) par décret présidentiel N° 2014-151/PR du 09 juillet 2014. Placée sous la tutelle du ministère en charge de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, le volontariat national est régi par la loi n°2014-011 rectifiant la loi n°2011-001 du 17 février 2011 portant institution et réglementation dudit volontariat.

Le contexte spécifique de l'évolution de l'écosystème du volontariat et du bénévolat au Togo est marqué par : (i) une histoire sexagénaire écrite essentiellement par des organisations de la société civile et

impulsée par des organismes internationaux ; (ii) une émergence récente des politiques et programmes publics , une diversité d'acteurs étatiques et non étatiques dont plusieurs collaborent peu entre eux, et ; (iii) des perspectives prometteuses associées à des défis de structuration et de contrôle des acteurs du secteur (Pro-CEMA, 2018). Bien que l'écosystème soit riche de sa pluralité et de sa diversité, il n'est pas suffisamment organisé pour servir d'outil de dialogue avec les pouvoirs publics, de reconnaissance et de valorisation du volontariat.

La création du CCOVT vise donc à apporter des réponses à la question de l'émiettement et de la fragmentation de l'écosystème national de volontariat, ainsi qu'à l'absence de coordination et de collaboration efficaces entre les différents acteurs. La mise en place d'un tel cadre constitue également un enjeu crucial pour la reconnaissance du volontariat et, au-delà, pour la promotion d'une citoyenneté active en faveur du développement du Togo. Cette initiative ambitionne de mobiliser les parties prenantes autour des enjeux liés au volontariat au Togo. La vitalité et la dynamique du volontariat au niveau national, reposent en grande partie sur le niveau de collaboration et de synergie entre les acteurs, et par conséquent sur le degré d'organisation et de structuration de l'écosystème.

La note conceptuelle, élaborée à l'issue du premier atelier préparatoire à la création du CCOVT organisé en 2019, a fait la synthèse des échanges et conclusions des acteurs du volontariat impliqués. Elle a mis en exergue les enjeux et la pertinence d'une telle initiative. En effet, Trois (3) questions essentielles ont été posées et discutées pour harmoniser la compréhension sur le Cadre de Concertation et mettre en exergue sa pertinence pour les organisations de volontariat (ANVT & Pro-CEMA, 2019, p. 2).

Encadré 1 : Atelier préparatoire à la mise en place du cadre de concertation : synthèse des échanges et conclusions sur la pertinence de l'initiative

- * Existe-t-il une réelle demande de la base qui soit partagée ?
- * Qu'est-ce qui explique l'échec des cadres antérieurs mis en place ?
- * Quelles sont les attentes des acteurs présents au sujet du Cadre de Concertation ?

Il est apparu au regard des échanges que le besoin de se retrouver et d'échanger autour du volontariat s'est exprimé bien plus tôt. Cependant, les tentatives de mise en place d'un cadre se sont avérées vaines. Des causes de l'échec de ces initiatives, entre autres le Comité National de Promotion du Volontariat (CNPV), on retient suite aux échanges, essentiellement :

- ✓ Une culture du travail en vase clos et une concurrence s'est établie entre les organisations ;
- ✓ Une faible compréhension du volontariat par les organisations d'accueil des volontaires et des volontaires eux-mêmes ;
- ✓ Une faible valorisation du volontariat et de sa contribution au développement du pays.

Les acteurs ont également exprimé leurs attentes :

- ✓ Volonté de mettre en valeur les avantages comparatifs de chacune des organisations membres ;
- ✓ Visibilité des actions des organisations membres ;
- ✓ Valorisation des initiatives des organisations et la reconnaissance des volontaires ;
- ✓ Promotion d'une économie d'échelle des interventions de terrain des volontaires suivant les secteurs de concentration des organisations (par exemple Volontaires du Corps de la Paix, Volontaires Nationaux et volontaires Internationaux intervenant sur les mêmes thématiques dans un même territoire afin de minimiser les coûts d'intervention). Cela appelle à ce que le cadre travaille à la mise en relation des acteurs suivant leurs domaines respectifs d'expertise ;
- ✓ Développement des plaidoyers spécifiques sur la facilitation de l'accueil et l'accès des organisations à des opportunités de valorisation des volontaires (VISA, exonération de frais, etc.) ;
- ✓ Durabilité du Cadre de Concertation ;
- ✓ Reconnaissance du volontariat (son impact et la quantification de son coût pour l'Etat) ;
- ✓ Appui pour une meilleure organisation et structuration des organisations de la société civile ;
- ✓ Mise à contribution des expériences et des compétences des organisations ;

- ✓ Réflexion autour des différents types d'accompagnements financiers et techniques ;
- ✓ Harmonisation de la définition du volontariat de manière à prendre en compte les spécificités des formes développées ainsi que les complémentarités qui peuvent en être bâties.

Source : Note conceptuelle du format du cadre de concertation ; atelier préparatoire à la mise en place du Cadre de Concertation des Organisations du volontariat au Togo, avril 2019.

L'analyse de la synthèse des échanges et des conclusions permet de mettre en évidence la pertinence et le besoin crucial pour les acteurs du volontariat de se doter d'un outil de coordination et de collaboration. L'initiative apparaît donc comme une réponse aux défis liés à la synergie d'actions, à la valorisation des différentes formes de volontariat et leurs contributions au développement. Elle se veut un outil de plaidoyer pour les organisations du volontariat au Togo et pour la promotion d'un écosystème efficace et dynamique. Les attentes des acteurs démontrent également l'importance de travailler à la mise en place d'une structure pérenne et suffisamment organisée, pour éviter les échecs comme ceux connus par le passé.

Les acteurs se sont accordés sur ce qu'est le cadre et ce qu'il n'est pas. En effet, il est un :

- espace d'échanges, de coopération et d'échanges d'idées sur le volontariat et le développement ;
- espace d'expression et de consensus où les décisions se prennent de façon démocratique ;
- cadre respectueux des spécificités de chaque organisation et des partages d'expériences ;
- espace inclusif impliquant des acteurs dans les décisions à prendre au niveau étatique ;
- lieu de prise en compte de chacune des problématiques, des défis et des enjeux liés au volontariat sur le plan national ;
- cadre qui défend et promeut l'intérêt et l'éthique du volontariat ;
- cadre d'échange des bonnes pratiques ;
- cadre de plaidoyer en faveur du volontariat ;
- lieu de promotion des activités de volontariat avec un accent sur la visibilité

Par contre, le cadre n'a pas vocation à régler les préoccupations organisationnelles et structurelles ou les problèmes de gouvernance des organisations membres. Il ne supprime pas les réseaux d'organisation et de partenariats existants, et n'est pas une plateforme ou réseau d'organisations de volontariat.

Partant de la clarification de sa nature, et de la délimitation de son périmètre et champ d'action, il convient de préciser que le CCOVT poursuit cinq objectifs : (i) défendre et promouvoir l'éthique du volontariat ; (ii) promouvoir les activités de volontariat ; (iii) favoriser l'échange et la coopération entre les acteurs du volontariat ; (iv) promouvoir les compétences et expertises internes au cadre ; et (v) œuvrer pour la reconnaissance de la contribution du volontariat au développement à travers des plaidoyers. Il est ouvert à l'ensemble des acteurs publics et privés de volontariat qui veulent s'engager et contribuer à la réalisation des différents objectifs ; leur implication est donc importante pour assurer le bon fonctionnement du cadre.

3.2. Processus de création du CCOVT

La création du cadre de concertation, officialisée le 28 août 2020, a été le fruit d'un processus construit, structuré et progressif, qui s'est fait suivant deux grandes étapes. La première a consisté à clarifier le besoin de création d'un cadre de dialogue réunissant les différents acteurs du volontariat et à harmoniser les compréhensions entre les parties prenantes. La seconde étape s'est concentrée sur l'élaboration des textes régissant la structuration et le fonctionnement du cadre, ce qui a impliqué l'organisation de plusieurs ateliers techniques de travail et d'échanges entre les acteurs concernés.

Le processus met en lumière une approche inclusive, construite et structurée, basés sur la concertation, des consultations et réflexions collectives, pour la mise en place du cadre de concertation.

3.2.1. Clarification du besoin et harmonisation de la compréhension sur la mise en place d'un cadre de concertation

La cartographie des organisations de volontariat, réalisée en 2018 avec l'appui de Pro-CEMA sur demande de l'ANVT, a servi de base à la réflexion sur la nécessité de mettre en place un cadre de dialogue réunissant l'ensemble des acteurs autour des questions importantes. Ainsi, après la restitution des résultats de ladite cartographie le 2 novembre 2018, un comité restreint a été constitué pour préparer la mise en place du groupe de travail transitoire à l'installation du cadre de concertation proprement dit. Ledit comité est composé des organisations suivantes : (i) ANVT en qualité de représentant de l'Etat ; (ii) COVOPO, représentant les collectifs d'organisations de volontariat ; (iii) FAGAD, représentant les organisations de volontariat hors collectifs ; (iv) Faîtière Nationale des Réseaux Régionaux d'ONG et Associations du Togo (FNRR) en qualité de représentant des faîtières régionales d'OSC ; (v) France Volontaires, représentant les organisations internationales de volontariat présentes au Togo ; et (vi) la Croix Rouge Togolaise, en qualité de personne ressource.

En cohérence avec la mission assignée au comité restreint, un atelier technique préparatoire à la mise en place du cadre de concertation, réunissant l'ensemble des acteurs, s'est déroulé les 02 et 03 avril 2019. Les réflexions et échanges ont permis d'harmoniser la compréhension du concept de « cadre de concertation » dans le contexte Togolais, d'en définir les différents formats organisationnel et structurel et d'identifier les axes d'intervention prioritaires. La rencontre a également permis d'élaborer une note conceptuelle qui reprend l'ensemble des éléments susmentionnés, de même qu'une feuille de route préparatoire à la mise en place et au lancement des activités du cadre et qui clarifie les responsabilités des acteurs impliqués. L'atelier préparatoire a donné lieu à d'autres rencontres en vue de l'élaboration des textes ou documents-cadres, nécessaires pour assurer la gestion et le fonctionnement du CCOVT.

La cartographie des organisations de volontariat constitue une base solide pour identifier les acteurs, analyser leurs rôles, et comprendre leur position et influence ainsi que les dynamiques existantes. Ce choix reflète une démarche visant à mettre en évidence la diversité et les besoins du secteur, et témoigne d'une volonté clairement affichée de comprendre avec précision la situation avant d'engager toute action. L'étape de la clarification conceptuelle et de l'harmonisation de la compréhension s'est révélée cruciale, car elle a permis de construire une vision et des objectifs partagés et d'établir une base commune exempte de tout malentendu.

3.2.2. Elaboration des textes ou documents-cadre

L'élaboration des textes devant régir l'organisation, la structure et le fonctionnement du CCOVT, s'est révélée cruciale car elle a permis de définir l'ossature, le format et le contenu du cadre. La validation des documents-cadre a consacré la création du CCOVT. En effet, trois documents ont été élaborés à cette fin : une déclaration dénommée « déclaration de Lomé », le code d'éthique et la charte du CCOVT.

- « Déclaration de Lomé » portant création du CCOVT

La « déclaration de Lomé » sert de manifeste qui clarifie l'engagement des parties prenantes envers la mise en place du CCOVT. Elle sert à fédérer les acteurs autour d'une vision commune, en obtenant leur accord sur les principes directeurs avant de passer à la concrétisation de l'initiative. Elle établit un cadre de référence général et garantit que toutes les actions entreprises par la structure sont en cohérence avec ses objectifs fondamentaux. Elle confère une légitimité au cadre en démontrant un consensus initial de l'ensemble des parties prenantes impliquées, ce qui est important pour obtenir l'adhésion des autres acteurs.

Encadré 2 : Déclaration de Lomé relative à la création du CCOVT

Nous Responsables, Membres des Réseaux, organisations et corps de Volontariat du Togo, réunis ce 17 janvier 2020 à Lomé pour la mise en place du Cadre de Concertation des Organisations du Volontariat au Togo (CCOVT) ;

FERMEMENT ATTACHES aux principes et objectifs fondamentaux inscrits dans les textes de base de nos différentes organisations membres dans le respect des lois et règlements du pays ;

RECONNAISSANTS la persistance d'une culture de travail en vase clos et de concurrence entre les organisations de volontariat au Togo, une faible compréhension du volontariat et sa valorisation ;

CONVAINCUS DE LA NECESSITE d'œuvrer ensemble pour la promotion et le développement du volontariat au Togo ;

INTERPELLES par la déclaration de l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui reconnaît le volontariat comme un levier dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) ;

CONSIDERANT l'impérieuse nécessité de créer un espace d'échanges, de coopération, et de prise en compte de chacune des problématiques, défis et enjeux liés au volontariat sur le plan national ;

SOULIGNANT l'importance de l'apport des organisations nationales et internationales du volontariat aux efforts du Togo en vue d'un développement durable ;

SOULIGNANT EGALEMENT la volonté de mettre en valeur les avantages comparatifs de chacune des organisations membres du cadre pour le développement et le rayonnement du volontariat ;

CONSCIENTS que le volontariat responsabilise la jeunesse, cultive la tolérance et participe au maintien de la paix et de la stabilité et constitue un levier à la réalisation des objectifs de développement internationaux et nationaux ;

PRENONS L'ENGAGEMENT de créer un cadre de concertation des organisations du volontariat au Togo afin de promouvoir une communauté de pratiques pour la reconnaissance et la valorisation du volontariat sous toutes ses formes ;

EXHORTONS les acteurs et partenaires au développement et le gouvernement à nous accompagner pour la promotion et le développement de ce précieux outil de mutualisation, d'échanges et de coopération ;

ENCOURAGEONS les organisations membres à s'impliquer activement pour l'atteinte des objectifs du cadre de concertation ;

NOUS ENGAGEONS SOLENNELLEMENT ET FINALEMENT, à cette fin, à travers la création de ce cadre de concertation, à défendre et promouvoir l'éthique du volontariat auprès des acteurs et nous inscrire davantage dans la dynamique de réalisation des objectifs de développement internationaux et nationaux.

Source : CCOVT ; Déclaration de création du CCOVT, janvier 2020.

Il ressort précisément, qu'à travers la « déclaration de Lomé », les organisations impliquées ont scellé leur engagement et établi les principes et fondements sur lesquels le cadre de concertation devrait être bâti ; elle guide et oriente le développement futur du CCOVT.

- Code d'éthique

Le cadre a décidé de se doter d'un code d'éthique qui énonce les règles de conduite envers ses membres afin de garder le cap sur la mission et les valeurs prônées par le volontariat.

Le code d'éthique constitue un document de référence en ce qui a trait aux façons de faire au sein du Cadre. Il est également un guide relatif aux questions d'ordre moral et un cadre qui aborde les devoirs et les droits de chacun. Le présent code d'éthique vise donc à encadrer et rendre les activités et le fonctionnement du Cadre conformes à l'éthique du volontariat. Son objet est de préserver et de renforcer la confiance dans l'intégrité, l'impartialité et de favoriser la transparence au sein du cadre. Toutes les organisations membres sont donc tenues à un respect rigoureux de ce code. Le CCOVT attend de ses membres qu'ils servent et défendent partout les valeurs et principes du volontariat en agissant conformément aux principes fondamentaux et au présent Code de conduite (CCOVT, 2020, p. 2).

Le code d'éthique ou de conduite stipule qu'avant d'agir, toute organisation membre intervenant au nom du cadre devra se poser les questions suivantes : (i) cette action est-elle en accord avec les principes fondamentaux du CCOVT ? (ii) est-elle conforme au présent code de conduite, et autres textes du CCOVT ? (iii) est-elle conforme à toutes les politiques, procédures, consignes et lignes directrices du CCOVT ? aura-t-elle une incidence positive sur la réputation du CCOVT et sur ladite organisation ? Et en cas de doute sur la conformité d'une initiative au code de conduite ou sur ses implications éthiques, l'organisation concernée devra consulter la coordination du cadre avant d'agir.

A travers le code, le CCOVT s'engage à veiller à ce que toutes les organisations et toutes les personnes avec qui elle est appelée à travailler, adhèrent à des valeurs conformes à celles du volontariat. De même, tous les membres du cadre s'engagent en particulier à accomplir leurs tâches avec intégrité et rigueur, tout en respectant les principes de légalité, d'équité, de valorisation, de transparence, d'absence de

conflits d'intérêts, de bonne gouvernance, etc. Des règles générales de bonne conduite sont édictées, auxquelles toute organisation membre devra se conformer : respect des personnes, indépendance, intégrité, neutralité, protection de l'information, sécurité, etc.

- Charte du cadre

La charte vise à établir un cadre structuré et harmonieux pour l'organisation, le fonctionnement et la pérennité du CCOVT. Elle définit les objectifs du cadre, qui incluent la promotion du volontariat, le renforcement des capacités et la facilitation de la collaboration entre les différentes organisations membres.

La charte énonce les principes généraux qui guideront les actions du CCOVT, tels que le partage, la responsabilisation et la valorisation, l'interopérabilité, la mutualisation, le respect de la dignité humaine, la diversité, la tolérance et l'interculturalité, l'altruisme et la solidarité, etc. Le cadre est également fondé sur : (i) l'autonomie des différentes structures qui y adhèrent ; (ii) des principes de subsidiarité et de complémentarité ; (iii) un engagement à répondre, dans la limite de ses moyens et de ses compétences, aux besoins communs du cadre ou particuliers de certains membres ; (iv) le dialogue et la conciliation : les membres traiteront toutes les questions communes, particulières ou de nature conflictuelle au cadre par des concertations et des rencontres des acteurs concernés ; (v) la synergie et l'inclusion : les membres du cadre mèneront des actions communes de façon concertée et pour les activités initiées au sein d'un réseau ou une organisation, elles pourront selon les besoins inviter ou associer le cadre ; (vi) mutualisation des moyens, techniques et des savoirs des membres en vue d'une meilleure information et de la professionnalisation des pratiques ; (vii) organisation des échanges de savoir-faire pour améliorer les pratiques et l'efficacité des actions des membres ; et (viii) promotion d'une culture du volontariat et de l'accompagnement désintéressé des initiatives multiformes de développement.

La charte décrit la structure du CCOVT, précise les rôles et responsabilités des différentes instances, comme l'assemblée générale, le bureau exécutif et les commissions spécialisées. Les modalités de fonctionnement de cadre incluent les procédures de prise de décision, les critères d'adhésion et les mécanismes de résolution des conflits. La charte définit les attentes et obligations des organisations membres, notamment la participation active, le respect des décisions collectives et la contribution au développement du cadre. Elle aborde, en guise de dispositions finales, les modalités de révision du document, les conditions de dissolution du CCOVT, ainsi que les aspects juridiques relatifs à son existence et son fonctionnement. La charte constitue, de ce qui précède, le socle sur lequel repose l'organisation, la structuration et le fonctionnement du CCOVT, garantissant un cadre de travail efficace et cohérent pour l'ensemble de ses membres.

L'élaboration des textes et documents-cadres est une étape déterminante dans la formalisation du cadre, et sa reconnaissance par l'ensemble des acteurs. L'élaboration des textes traduit la volonté de garantir

une gestion rigoureuse, objective, transparente et durable du cadre de concertation. Un tel choix laisse peu de place à une gestion personnelle et approximative.

3.3. Aperçu sur l'organisation, la structuration et le fonctionnement du CCOVT

En tant qu'espace d'échanges, de partage et de coopération, le CCOVT joue un rôle clé dans l'organisation et la mobilisation des acteurs autour des initiatives et interventions de volontariat au sein de l'écosystème national. C'est pourquoi les textes mettent l'accent sur l'importance de la mutualisation des moyens techniques et des savoirs des membres pour améliorer les pratiques et l'efficacité des actions de volontariat. Le cadre est donc « ouvert à l'ensemble des acteurs publics et privés de volontariat qui pourront s'impliquer au niveau technique, administratif, financier et matériel » (CCOVT, 2020 : 3). L'objectif est de créer les conditions d'une cohésion et d'une synergie d'actions entre les organisations membres en mutualisant les efforts et les expériences. Cela implique un engagement collectif et individuel, à respecter, tirer parti et valoriser les idées et les diversités comme étant des richesses et des opportunités de découverte ou d'apprentissage. C'est pourquoi le cadre promeut la participation des différents acteurs aux différents travaux, comme moyen de contribution au renforcement de l'écosystème de volontariat et de promotion d'une citoyenneté active en faveur du développement du Togo. Le CCOVT est donc un « lieu de prise en compte de chacune des problématiques, des défis et des enjeux liés au volontariat sur le plan national » (CCOVT, 2020, p. 3).

Le CCOVT se distingue par la promotion d'une approche concertée, inclusive et participative, qui est essentielle pour structurer et dynamiser l'écosystème de volontariat. En tant que système et outil de coordination, le cadre s'est doté de textes et de règles de fonctionnement avant le lancement officiel de ses activités, ce qui en fait un instrument efficace pour la gouvernance du volontariat au Togo. Le cadre encourage une interaction constante entre les acteurs du volontariat et renforce la coopération inter organisationnelle. L'interaction et la coopération sont fondamentales pour faciliter une prise de décision partagée et harmonieuse. C'est pourquoi la charte du CCOVT stipule qu'il est un « espace d'expression et de consensus où les décisions se prennent de façon démocratique...Espace inclusif des acteurs du volontariat participant aux processus de prise de décisions au niveau national » (CCOVT, 2020 : 3). Par ailleurs, la charte du cadre précise que celui-ci est fondé, entre autres, sur « le dialogue et la conciliation », et qu'il est un espace où les membres traitent toutes les questions communes, particulières ou de nature conflictuelle par la concertation, le dialogue et le consensus.

Le CCOVT, en tant qu'organisation structurée, est composé des membres fondateurs, actifs et sympathisants, ce qui reflète une organisation bien établie avec des rôles et responsabilités clairs pour chacun. Les membres fondateurs sont :

- ✓ Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT)

- ✓ France Volontaires -Togo
- ✓ Collectif d'Associations et ONG de volontariat de la solidarité du Togo (CAVO)
- ✓ Collectif des Organisations et Associations de Volontariat du Plateaux-Ouest (COVOPO)
- ✓ Faîtière Nationale des Réseaux Régionaux d'ONG et Associations du Togo (FNRR-Togo)
- ✓ Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE)
- ✓ Frères Agriculteurs et Artisans pour le Développement (FAGAD)
- ✓ Croix-Rouge Togolaise
- ✓ Peace Corps/Togo
- ✓ ONU Volontaires

Le cadre est administré et ses activités sont coordonnées par un bureau composé de : (i) un président ; (ii) un vice-président, (iii) un trésorier ; (iv) un rapporteur général ; (v) un rapporteur général adjoint ; (vi) deux conseillers. Elu pour une période de deux (02) ans non, renouvelable ; il représente les organisations membres et est chargé d'assurer la coordination stratégique et opérationnelle des programmes et activités du cadre. Le bureau se réunit une fois par trimestre et au besoin, sur convocation du Président, ou à la demande des 2/3 au moins des membres de la coordination. Le secrétariat permanent du cadre est assuré par la structure du président en exercice, ou une autre structure désignée par le bureau. Les décisions stratégiques ou fondamentales du cadre sont prises de manière concertée par l'ensemble de ses membres présents ou s'exprimant à distance. En cas de difficultés à adopter une décision, la voix du président est prépondérante. L'Assemblée Générale est l'organe suprême du cadre de concertation. Elle se réunit en session ordinaire technique une (01) fois l'an, et électorale tous les deux (02) ans. Elle se réunit en session extraordinaire au besoin, et sur convocation du bureau et des 2/3 des membres actifs et à jour de leur cotisation.

A l'analyse, le mode de gouvernance du CCOVT est typique des organisations ou entités dotées d'une personnalité morale, où les responsabilités sont réparties entre les différents organes exécutifs et délibératifs, garantissant ainsi une gestion démocratique transparente. Le fait que les membres fondateurs incluent à la fois des organisations nationales et internationale ainsi que les acteurs étatiques et non étatiques, confère au cadre de concertation une légitimité solide et une reconnaissance légale et institutionnelle.

Par ailleurs, le CCOVT dispose des commissions thématiques composées chacune d'un responsable et de deux rapporteurs, tous désignés par leurs pairs. Il s'agit des commissions « éthique », « mobilisation

des ressources » et « plaider » qui se veulent permanentes. Des commissions ad hoc peuvent également être mises en place au besoin. Chaque commission traite des questions spécifiques à sa thématique, et propose des projets et actions à cet effet. Pour garantir un fonctionnement efficace du cadre de concertation, les textes prévoient des conditions et modalités, en ce qui concerne notamment la convocation et la gestion des réunions, les processus de prises de décisions, l'adhésion et la perte de qualité de membre, les sanctions, la gestion des ressources et du patrimoine, ainsi que la représentation du cadre vis-à-vis de l'extérieur.

4. Discussion

A travers le monde, en explorant les écosystèmes nationaux ainsi que les initiatives et programmes de volontariat existants, il apparaît que la construction des synergies d'actions entre les acteurs s'impose comme une question centrale voire une préoccupation majeure. Des réflexions sont menées, des propositions sont formulées et plusieurs initiatives prises dans ce sens. Dans son guide de promotion du volontariat au sein des Etats et gouvernements membres, » la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES, 2006) identifie sept stratégies pour développer le volontariat dans les pays du Sud : (i) fixer le cadre juridique et réglementaire pour la promotion du volontariat ; (ii) mettre en place l'institution du volontariat ; (iii) organiser la formation et l'accompagnement pédagogique ; (iv) coordonner les réseaux nationaux de volontariat ; (v) diversifier les sources de financement ; (vi) valoriser et reconnaître les expériences de volontaires ; (vii) évaluer l'impact des programmes de volontariat sur le développement. Pour la CONFEJES, la coordination des réseaux nationaux est cruciale pour : confronter les pratiques, mutualiser les outils et efforts, partager des points de vue, échanger des savoirs-faires et approfondir les méthodes, évoquer des difficultés éventuelles, comprendre comment les uns et les autres fonctionnent, renforcer des connaissances et des capacités permettant aux volontaires de mieux appréhender les problèmes liés au volontariat et au bénévolat, faire des actions de plaidoyer et de promotion.

Le processus d'installation des réseaux nationaux de volontariat, tel que proposé par la CONFEJES, s'articule autour d'une approche progressive et inclusive, qui intègre les niveaux : local, régional et national. A chaque niveau, les acteurs suggérés pour faire partie du réseau sont les suivants : représentants de l'Etat, élus, Partenaires Techniques et Financiers (PTF), secteur privé, représentants des organisations de jeunesse, et organisations de volontariat. La CONFEJES propose une approche de mise en place et de fonctionnement qui comprend trois principales étapes : (i) l'organisation des assemblées générales d'informations et constitutives ; (ii) la mise en place des réseaux fonctionnelles ; et (iii) l'implication des organisations de jeunesse dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes de volontariat.

Le format proposé par la CONFEJES présente l'avantage d'être plus inclusif, avec une structure suffisamment déconcentrée pour permettre une large participation et une meilleure représentation des différentes parties prenantes en faveur du développement du volontariat. Si le choix de « réseaux » est envisagé par la CONFEJES, le CCOVT quant à lui a opté pour le format de « cadre de concertation ». Le choix du Togo repose sur la nécessité de structurer un espace de dialogue et de collaboration entre les acteurs afin de surmonter les défis liés à la fragmentation et au manque de synergie, et de coordonner les actions du secteur du volontariat. Ce choix reflète la volonté d'une meilleure structuration, de durabilité et de reconnaissance institutionnelle, nécessaires pour réaliser les objectifs du CCOVT. De plus, le fait que deux collectifs d'organisations de volontariat (COVOPO et CAVO) soient membres fondateurs du CCOVT, justifie l'option d'un format différent de celui de « réseau ». La présence de ces collectifs, déjà structurés et représentatifs de plusieurs organisations, a conduit les acteurs à faire le choix d'un cadre de concertation plus coordonné et structurée pour assurer une meilleure gouvernance collaborative.

La nécessité de développer un mécanisme de coordination et de partenariat multisectoriel aux niveaux national et infranational, est reconnue par le modèle de politique de volontariat élaboré en 2022 par la Division du développement de la jeunesse de l'Union Africaine (UA). Le modèle vise à orienter les Etats membres de l'UA dans leurs efforts de conception d'une politique nationale en vue de créer des environnements nationaux favorables au volontariat. Le modèle fournit les seuils minimums et les principes communs d'une politique nationale de volontariat conventionnelle, qui s'appuie sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés d'Afrique et d'ailleurs. Ces principes servent de normes minimales requises et fournissent des indications utiles pour aider les Etats membres de l'UA à promouvoir le volontariat et à élaborer une politique en la matière. Le modèle identifie entre autres normes, des mécanismes de création et de renforcement de la synergie entre les organisations et acteurs du volontariat pour une meilleure coordination à l'échelle nationale.

Cette synergie peut prendre plusieurs formes pourvu que l'objectif soit de renforcer le dialogue entre tous les acteurs et organisations de volontariat, de créer des réflexions partagées sur les enjeux et défis liés à la promotion du volontariat. Ce modèle de politique reconnaît que les meilleures pratiques de synergies sont celles qui permettent de créer un cadre inclusif de concertation et de dialogue sur le volontariat, suivant différents formats : réseaux et plates-formes (plus indiquées pour les organisations associatives/OSC de volontariat), groupes thématiques ou cadres de concertation. Ainsi, pour un volontariat inclusif, reconnu et impactant, il est indiqué que plusieurs éléments soient pris en compte dans la structuration et le fonctionnement du cadre :

- l'inclusion du cadre : organisations publiques, associatives et de la Société civile, structures traditionnelles et organisations internationales de volontariat ;

- l'ouverture aux différents acteurs de développement : acteurs institutionnels/sectoriels ou pouvoirs publics, ONG/associations de développement, secteur privé, milieux universitaires, instituts de recherche/statistiques, fondations, associations/organisations de jeunes, des volontaires, partenaires, etc.) ;
- définition claire des objectifs et du champ d'action et d'intervention ;
- élaboration des textes statutaires et réglementaires pour son fonctionnement et sa bonne gouvernance ;
- reconnaissance officielle du cadre, par l'autorité compétente ou de tutelle ;
- développement de partenariats et d'un cadre de partage d'expériences et de pratiques avec d'autres cadres au niveau sous régional, régional ou international.

Les orientations proposées par le modèle de politique, pour la promotion d'une synergie d'actions et la création d'un cadre inclusif de partenariat entre les acteurs du volontariat, sont en adéquation avec les normes et règles de fonctionnement du CCOVT. Toutefois, le modèle va plus loin en proposant un cadre plus inclusif ouvert également au secteur privé, au milieu universitaire, aux instituts de recherche/statistiques, aux fondations, aux associations/organisations de jeunes, aux volontaires et aux partenaires en développement. En intégrant donc des acteurs autres que les seules organisations de volontariat, le cadre devient plus inclusif et augmente ses chances de réussite en matière d'engagement, de soutien et de reconnaissance multiformes. Toutefois, la présence d'un grand nombre d'acteurs, aux intérêt et objectifs potentiellement divergents, pourrait entraîner des blocages ou de la volatilité au sein du cadre ; ce qui souligne la nécessité de faire des choix judicieux et d'anticiper les risques. Dans ce contexte, il est important d'interroger l'efficacité et les limites, ou du moins les facteurs de réussite de la gouvernance collaborative en tant qu'approche fondatrice du fonctionnement des cadres de concertation tels que le CCOVT.

« Les gestionnaires publics fonctionnent aujourd'hui à "l'ère de la collaboration" » (R. Agranoff et M. McGuire, 2003, p. 20), car ils doivent agir dans un monde de « pouvoir partagé », où le défi consistant à créer et maintenir l'action conjointe grâce à plusieurs individus et organisations, par-delà les secteurs de la société, doit être de plus en plus efficace (JM. Bryson et RC. Einsweiler, 1991). Les modèles de gouvernance collaborative supposent que les acteurs impliqués dans une collaboration développent des interprétations communes, des missions et des règles décisionnelles (C. Ansell et A. Gash, 2008) et qu'ils dépassent l'approche fondée sur la résolution des problèmes propres aux théories sur la gestion collaborative (RP. Bellamy et A. Palumbo, 2010). L'analyse de la position des auteurs permet de conclure que la gouvernance collaborative repose sur la construction d'une vision commune, des objectifs partagés et des règles de fonctionnement consensuelles. Dans un contexte marqué par le partage

du pouvoir, la création et le maintien d'une action portée conjointement par les membres ou les différents acteurs d'un système (comme c'est le cas pour le CCOVT), deviennent nécessaires pour garantir une plus grande efficacité et sa pérennité.

Pour L. Weaver (2021) de l'Institut Tamarack⁹ du Canada, le degré de rigidité des modèles et des structures de gouvernance collaborative dépend généralement de plusieurs facteurs comme le contexte communautaire, les antécédents et l'expérience en matière de collaboration, la complexité du problème ou de l'enjeu en cause, la disponibilité des ressources pour soutenir les efforts collectifs, et l'existence préalable de relations, de liens et d'un rapport de confiance entre les partenaires. L'auteur écrit que :

La gouvernance collaborative nécessite un juste équilibre entre la démarche et son résultat. La démarche doit être suffisamment détaillée pour que les personnes qui l'entreprennent comprennent l'ensemble de la structure organisatrice, de même que le rôle et les responsabilités qui leur incombent; qu'elles sachent de quelle manière participer à la prise de décisions communes et contribuer à la progression et à l'incidence de l'initiative collaborative; et qu'elles parviennent à harmoniser leurs motifs personnels ou organisationnels avec les objectifs communs de l'initiative collaborative, et à s'engager envers ceux-ci. (Weaver L., 2021 : 2)

Si l'auteur reconnaît que la « gouvernance collaborative nous pousse à faire davantage que si nous étions seul-e-s », il insiste tout de même sur le fait qu'elle exige également que l'on reconsidère les approches et les pratiques de gouvernance organisationnelles auxquelles nous sommes habitués, ou que nous les adaptions à un contexte collaboratif. Il observe que « tant d'initiatives collaboratives font fausse route parce qu'elles n'ont pas pris le temps d'élaborer un plan d'action commun, une méthode efficace de travail collectif et une stratégie pour passer de l'idée aux retombées. Cela n'a pas à coûter cher, seulement à être planifié ». (Ibid. : 9).

Conclusion

L'analyse faite dans le cadre de cette recherche s'inscrit dans le cadre des réflexions sur la dynamique et les initiatives d'organisation et de structuration des écosystèmes nationaux de volontariat, surtout dans un contexte de fragmentation et d'effritement marqué très souvent par un manque de synergie d'actions et de coopération entre les acteurs. Le format de « cadre de concertation » s'est révélé pertinent pour mobiliser et mettre ensemble les acteurs autour des questions liées au volontariat, et pour promouvoir un espace de dialogue et de collaboration inter organisationnelle. A partir de l'expérience du CCOVT,

⁹ Fondé en 2001, l'Institut Tamarack pour l'engagement communautaire (Tamarack) est un organisme caritatif qui développe et appuie des communautés d'apprentissage afin d'aider à promouvoir des initiatives de collaborer et à créer conjointement des connaissances en vue de résoudre des problèmes communautaires complexes, au Canada

la recherche a exploré les approches et mécanismes utiles pour animer les cadres de concertation et augmenter leurs chances de réussite, ainsi que les conditions et stratégies nécessaires pour y parvenir.

L'expérience du Togo permet de conclure que le CCOVT joue un rôle essentiel dans la structuration de l'écosystème du volontariat au Togo. Il permet d'améliorer la coordination entre les acteurs, de renforcer la reconnaissance du volontariat et de promouvoir une gouvernance collaborative efficace. Toutefois, des efforts doivent être fournis pour garantir sa durabilité. Cependant, le succès de telles initiatives dépend largement de la capacité à anticiper et à surmonter les obstacles potentiels à la collaboration et à la mise en œuvre optimale et performante des activités. L'on observe, dans bien de cas, que les tentatives de coopération inter organisationnelle et de collaboration entre les acteurs n'aboutissent toujours pas, et que même pour celles qui ont pu être concrétisées les résultats escomptés ne sont forcément pas atteints. De ce fait, si l'on convient que le CCOVT est un outil pertinent pour relever le défi de la fragmentation et de l'émiettement de l'écosystème de volontariat, et pour impulser une bonne dynamique en faveur du volontariat, il est aussi important de s'interroger sur son efficacité. Cette réflexion implique que l'on identifie et analyse non seulement les acquis, mais aussi et surtout les insuffisances et les principales entraves au fonctionnement optimal et performant du cadre de concertation. Une telle réflexion ouvre des perspectives de recherche pour approfondir la question de la dynamique du volontariat en Afrique, en particulier l'efficacité des initiatives d'organisation et de structuration des écosystèmes nationaux, en s'appuyant sur l'expérience togolaise.

Références bibliographiques

- Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT). 2015. *Plan stratégique 2015-2020*. Lomé : ANVT.
- Agranoff, Robert, et McGuire, Michael, 2003, *Gestion publique collaborative : nouvelles stratégies pour les gouvernements locaux*, Washington, D.C., Georgetown University Press.
- Ansell, Chris, et Gash, Alison, 2008, « la gouvernance collaborative en théorie et en pratique », in *Journal of Public Administration Research and Theory*, vol. 18, p.543-571.
- Agence Nationale du Volontariat au Togo et Pro-CEMA, 2019, *Note conceptuelle du format du Cadre de Concertation*, Atelier préparatoire à la mise en place du Cadre de Concertation des organisations de volontariat au Togo, Du 02 au 03 avril 2019, Lomé.
- Bellamy, Richard P. et Palumbo, Antonino. 2018. *Du gouvernement à la gouvernance*, Ashgate.
- Bertalanffy, Von, L. 1993. *Théorie générale des systèmes*. Paris : Dunod.
- Bryson, John, M., et al., 2006, « La conception et la mise en œuvre de collaborations intersectorielles : propositions issues de la littérature », in *Public Administration Review*, p. 44-55.

Bryson, John, M., et Einsweiler Robert, C., 1991, *Le pouvoir partagé : qu'est-ce que c'est ? Comment ça marche ? Comment pouvons-nous l'améliorer ?* Lahnadah, MD, University Presse of America, 1991.

Cabral, Sandro, et Krane, D., 2018, « les festivals citoyens et la gouvernance collaborative », in *Revue internationale des sciences administratives*, vol. 84, p. 191-212.

Cadre de Concertation des Organisations du Volontariat du Togo (CCOVT), Charte, Lomé, 2020.

Cadre de Concertation des Organisations du Volontariat du Togo (CCOVT), 2020, Code d'éthique, Lomé.

Cadre de Concertation des Organisations du Volontariat du Togo (CCOVT), 2020, Déclaration, Lomé.

Commission De L'union Africaine (UA), 2022, *Division du développement de la CUA, Modèle de politique nationale de volontariat : élargir les opportunités pour le volontariat des jeunes en Afrique.*

CONFESJES, 2006, *Guide de promotion du volontariat 2006 au sein des Etats et gouvernements membres de la CONFESJES*, Dakar.

De Rosnay, Joël. 1975. *Le Macroscopie, vers une vision globale*. Paris, Seuil.

Pro-CEMA, 2018, *Cartographie des Organisations de volontariat au Togo*. Lomé.

Turchany, Guy, 2008, *La théorie des systèmes et systémiques. Vue d'ensemble et définitions*. Colloque « Agir ensemble pour éduquer au développement durable », Bordeaux.

Weaver Liz, 2021, *Résoudre le casse-tête de la gouvernance collaborative*, Institut Tamarack.

DYNAMIQUE DU VOLONTARIAT AU SERVICE DE L'AGRICULTURE DURABLE AU TOGO

KPOTCHOU Koffi

kpotchou@gmail.com

Résumé

L'agriculture durable implique la satisfaction des besoins alimentaires des générations présentes et futures tout en préservant les ressources naturelles. Dans ce cadre, les Volontaires Nationaux à Compétences Agricoles (VNCA) jouent un rôle clé en formant les paysans aux pratiques agricoles écologiques et productives. Cette étude examine l'impact du volontariat agricole sur le développement de l'agriculture durable au Togo en adoptant une approche méthodologique mixte, combinant l'analyse quantitative et qualitative. Les résultats montrent que l'intervention des VNCA contribue à la résilience des paysans face aux changements climatiques, à l'augmentation de la productivité et à l'amélioration des revenus agricoles. Les bénéficiaires recommandent la pérennisation des pratiques agricoles durables, la mise en place d'agropoles et un soutien renforcé de l'État via des assurances et un meilleur équipement des vétérinaires.

Mots clés : Volontariat, agriculture durable, résilience, Togo, développement rural

Abstract:

Sustainable agriculture involves meeting the food needs of present and future communities while preserving natural resources. To do this, a reorganization of the sector is necessary. This is what the National Volunteers with agricultural skills are working on, who support farmers through training to strengthen their capacities and develop new skills for agricultural practices that respect the environment and are capable of generating good yields. This shows the commitment of the National Volunteer Agency in Togo to get involved in the country's agricultural policy. The results are obtained from a mixed methodological approach, combining quantitative and qualitative analysis. They show that the intervention of National Volunteers in agriculture makes it possible to strengthen the resilience of farmers in the face of climate change and to increase productivity and agricultural income. Farmers recommend the perpetuation of sustainable farming methods, the establishment of agropoles in several villages, and increased support from the State, particularly through insurance and equipment for veterinarians for better monitoring of animals. These measures aim to strengthen their role in feeding the population.

Keywords: Agriculture, sustainability, yield, Togo, volunteering

Introduction

La réalisation du programme de l'agenda 2030¹⁰ est un repère fondamental dans le processus de développement durable des nations. Cette réalisation passe par l'achèvement des 17 objectifs de développement durable (ODD) définis à cet effet. Les ODD, s'ils sont atteints, permettront à l'humanité de connaître un développement économique et social profitable aux générations présentes et futures. Mais cette vision est conditionnée par la promotion et la vulgarisation, à toutes les échelles (locales, nationales et internationales), de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles épuisables dans la production et par l'adoption universelle de l'approche de gestion écologique des déchets profitables à tous les habitants de la terre à terme. D'où la promotion des modes de production et de consommation durables par les Nations Unies depuis Stockholm¹¹. Cependant, de Stockholm (1972) à la COP 21¹² en passant respectivement par Rio 1992 et Johannesburg (2002), et Rio +20 (2012), certes, des améliorations ont été constatées dans la lutte contre le couplage du développement à la dégradation des écosystèmes, mais plusieurs efforts restent à faire (Paquet J., 2012, p. 1-2).

Pour les pays en développement, il est essentiellement préconisé de lutter contre la faim, la pauvreté extrême, la précarité et la vulnérabilité sociales et économiques considérées comme les facteurs fondamentaux qui les ralentissent dans leur évolution et de fonder le développement sur l'utilisation de technologies écologiques favorables au bien-être socioéconomique des populations. L'alimentation et la nutrition représentent un défi majeur auquel l'ensemble de ces pays en développement font face au quotidien. En effet, « la sécurité nutritionnelle et alimentaire demeure une composante du développement humain durable au point qu'elle transparait clairement dans les Objectifs de

¹⁰ L'Agenda 2030 permet d'articuler l'action autour de cinq piliers : planète, population, prospérité, paix et partenariats. Ainsi, le Togo ambitionne de devenir un pays émergent avec des projets et programmes qui prennent en compte les besoins de toutes les populations à la base. Le pays, à cette période, sera une nation économiquement, socialement et démocratiquement solide, stable, solidaire et ouvert sur le monde.

¹¹ Première conférence des Nations Unies sur l'environnement, du 5 au 16 juin 1972 à Stockholm (capitale de la Suède).

¹² « La COP21 est la 21^e Conférence des parties (COP) à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 1992, réunissant **195 États et l'Union Européenne**, après celle de Varsovie (COP19) et Lima (COP20). Elle s'est tenue du **30 novembre au 11 décembre 2015** à Paris-Le Bourget sous la présidence française. »

« Une COP est une grande **conférence internationale sur le climat** qui réunit les États engagés depuis 1992 par la **Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)**. COP signifie "Conference of parties", les "parties" étant les signataires de la Convention (195 pays + l'Union européenne). L'objectif est de faire le point sur l'application de la Convention et négocier les nouveaux engagements. » Voir : <https://www.apc-paris.com/cop-21> consultée le 2 mai 2024 à 11h10.

développement durable (ODD), notamment l'ODD2 : « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable » (Kpotchou K., 2024, p. 107-108).

Pour moderniser l'agriculture togolaise et la rendre durable, des politiques sont élaborées et exécutées à travers des programmes et des projets de lutte contre la sous-alimentation et la malnutrition. De ce fait, le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) 2010-2015 a été élaboré pour améliorer la production vivrière au Togo. Des projets ont été opérationnalisés, à l'instar du Projet d'appui au développement de l'agriculture au Togo (PADAT), le Projet d'amélioration de la productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) et le Projet d'appui au secteur agricole (PASA) (République togolaise, 2018, p. 28-29). En outre, d'autres projets visant à promouvoir, à accroître l'accès au foncier rural et à faciliter l'aménagement des aires culturelles ont été mis en œuvre. À ce niveau, on peut citer le Projet d'aménagement et de réhabilitation des terres agricoles de Mission Tové (PARTAM), le Projet d'aménagement de la basse vallée du Mono (PBVM), le Projet de développement intégré de la plaine de Mô (PDRI-MÔ), le Projet de développement rural de la plaine de Djagblé (PDRD) et le Projet de développement pour la production rizicole dans la région de la Kara (PDPR-K) (République togolaise, 2018, p. 28).

Pour accompagner ces actions, des mécanismes innovants tels que des fonds compétitifs, des lignes de crédit et des fonds de garantie sont mis en place et rendus fonctionnels. C'est le cas du Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ), de l'Accès des agriculteurs aux services financiers (AGRIFEF) - volet agricole du Fonds national de la finance inclusive (FNFI), du Projet de soutien aux activités économiques des groupements (PSAEG), et du Projet de plantes à racines et tubercules (PRT). Ces initiatives respectivement évoquées ont non seulement pour objectif d'assurer la sécurité alimentaire mais aussi de favoriser une agriculture saine, biologique et durable.

Dans le but d'appuyer les actions du gouvernement togolais en faveur de l'agriculture durable, l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT¹³) déploie les volontaires dans les campagnes en vue de soutenir les paysans dans leurs activités agricoles. Les statistiques obtenues à l'ANVT montrent, au total, une mobilisation de 205 volontaires entre 2020 et 2023 à cet effet. Dans les détails, en 2020, au moins 20 volontaires, répartis sur l'ensemble du territoire togolais, ont appuyé 634 paysans pour l'octroi de crédits agricoles et accompagné 2176 autres dans leurs activités. Pour l'année 2021, 95 volontaires, répartis sur l'ensemble du territoire, ont appuyé 274 paysans dans l'octroi de crédits agricoles et accompagné 5191 autres dans leurs activités. Pour l'année suivante, c'est-à-dire 2022, 74 volontaires,

¹³ L'Agence Nationale pour le Volontariat au Togo (ANVT), un Établissement Public doté de personnalité morale et de l'autonomie financière institué par le décret n°2014-151/PR du 09 juillet 2014, avec pour mission de « valoriser les ressources humaines, à travers le volontariat et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres par la mise à disposition de compétences nationales ».

répartis sur l'ensemble du territoire, ont appuyé, pour l'octroi de crédits agricoles, 1 368 paysans et accompagné 12 029 autres dans leurs activités. Enfin, pour l'année 2023, 16 volontaires, de profil techniciens supérieurs agricoles, ont accompagné 1608 bénéficiaires dans le renforcement de leurs activités et traité 159 animaux signalés pour des cas de maladies. Ces initiatives effectuées, en trois ans, ont influencé favorablement les pratiques agricoles des paysans et amélioré leur productivité.

À l'évidence, ces données évolutives montrent l'engagement de l'ANVT à s'impliquer dans les orientations agricoles au Togo. Au regard de ces avancées, marquées d'adaptation et de transformation, comment la dynamique du volontariat contribue-t-elle à une agriculture durable au Togo ?

Face à cette interrogation, la recherche répond provisoirement que la dynamique du volontariat togolais pour une agriculture durable s'explique par les actions des Volontaires nationaux de compétences agricoles (VNCA). L'objectif poursuivi est d'analyser la contribution du volontariat au développement de l'agriculture durable au Togo. Pour ce faire, la démarche méthodologique suivie est d'abord déclinée. Les résultats obtenus sont ensuite présentés puis discutés.

1. Approche méthodologique

La démarche méthodologique mixte a été privilégiée, à savoir l'approche qualitative et quantitative avec les techniques de collecte de données y afférent, notamment la revue documentaire, l'entretien et l'administration du questionnaire.

L'enquête documentaire s'est appuyée sur la consultation des ouvrages, d'articles et de rapports spécialisés. Elle a permis de faire le point sur les différentes politiques mises en œuvre par le gouvernement en faveur de l'agriculture et l'Agence nationale du volontariat au Togo dans l'accompagnement des agriculteurs.

L'enquête de terrain s'est déroulée dans les cinq régions administratives du Togo et le Grand Lomé. La cible considérée est d'abord les VNCA et ensuite les paysans ayant bénéficié d'un appui d'un VNCA. Les VNCA, recensés à partir des bases de données de l'ANVT, sont de profils divers : ingénieur des travaux agricoles, phytotechnicien ; ingénieur agronome ; technicien supérieur agricole ; et ingénieur zootechnique. Le tableau suivant donne la répartition de l'échantillon.

Tableau 1 : Synthèse de la taille de l'échantillon selon les types d'enquête

Régions d'enquête	Effectif selon le type d'enquête		Total
	Qualitative	Quantitative	
Grand Lomé	2	6	8
Maritime	5	8	13
Plateaux	7	8	15
Centrale	3	7	10
Kara	5	8	13
Savanes	3	8	11
Total	25	45	70

Source : constitué dans le cadre de cette recherche, juillet 2024.

L'enquête qualitative a touché 25 VNCA et 10 paysans assistés par les VNCA soumis à des discussions semi-directives de groupe (soit 2 focus groups) et à des entretiens individuels (14 au total). Concernant l'enquête quantitative, 45 paysans bénéficiaires d'appui et accompagnement des VNCA ont été soumis chacun à un questionnaire.

Les informations collectées à partir des outils adaptés à chaque technique retenue ont suivi de traitement et d'analyse de contenu. Les principaux constats faits et les interprétations qui en résultent sont, dans un premier temps, présentés sous forme de résultats, lesquels sont, dans un second temps, discutés.

2. Résultats

2.1. Rencontre volontaires et paysans : profils et domaines d'intervention

Dans la sous-région ouest-africaine et précisément au Togo, l'agriculture reste le moyen privilégié qui permet de lutter contre la faim et l'insécurité alimentaire. C'est pourquoi, des actions sont menées afin de soutenir le gouvernement dans son programme de promotion de l'agriculture durable.

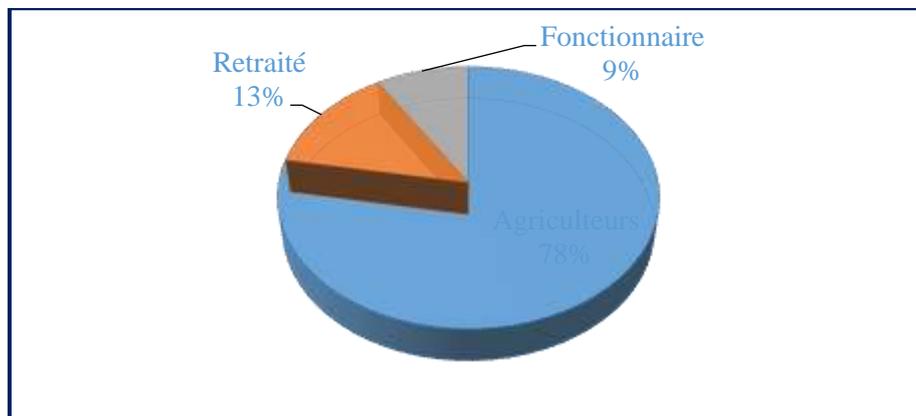
En effet, des volontaires déployés sur le terrain, présumant qu'il existe une proximité entre les paysans et les volontaires dans la pratique des activités agricoles. Dans leurs fréquentations quotidiennes, les volontaires et les paysans se côtoient dans le but de travailler ensemble pour atteindre leurs objectifs. Dans cette rencontre, ces deux acteurs s'affirment avec des profils divers. Concernant les volontaires, les enquêtes ont montré les résultats suivants à propos de leurs profils :

Tableau 2 : Profils des VNCA enquêtés

Profils	Effectifs	Pourcentage
Ingénieur des travaux agricoles, phytotechnicien	6	24
Ingénieur agronome	8	32
Technicienne Supérieure Agricole	6	24
Ingénieur Zootechnique	5	20
Total	25	100

Source : Données de terrain, juillet 2024

La lecture de ce tableau montre que les volontaires qui accompagnent les paysans dans leurs activités agricoles ont des profils diversifiés. Parmi les volontaires que nous avons eu à enquêter, il y a surtout des ingénieurs agronomes (32%) et des techniciens supérieurs agricoles (24%). L'analyse de ces profils permet d'apprécier la diversité des compétences mobilisées par l'ANVT pour accompagner les paysans en vue d'une agriculture durable. Cependant, qui sont ces paysans que les volontaires côtoient et assistent ? Le graphique 1 suivant renseigne les profils des paysans enquêtés :

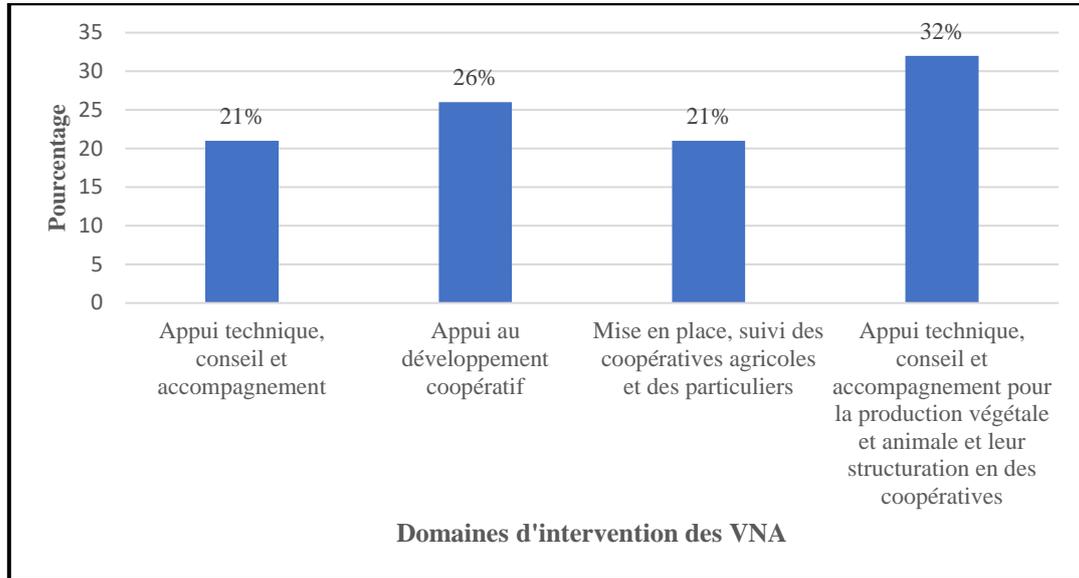


Source : Données de terrain, juillet 2024

Graphique 1 : Profils des paysans enquêtés

D'après les données du graphique 1, la majorité des paysans enquêtés sont des agriculteurs (78%), c'est-à-dire qu'ils se donnent complètement aux travaux des champs et à l'élevage. Certains parmi eux se donnent aux travaux champêtres après leur retraite (13%) tandis que d'autres, 9% sont des fonctionnaires mais font des champs. L'analyse des résultats montre que les volontaires travaillent généralement avec des hommes de métier qui font de l'agriculture, leur projet de vie.

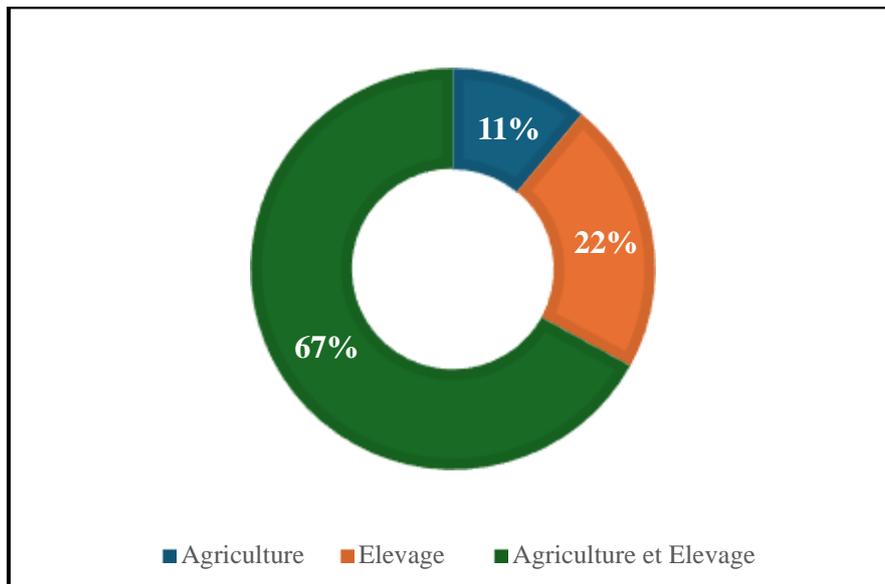
L'accompagnement des paysans se fait dans plusieurs domaines agricoles comme l'indique le graphique ci-après.



Source : Données de terrain, juillet 2024

Graphique 2 : Répartition des VNCA enquêtés selon leurs domaines d'intervention

À travers le graphique 2, on peut constater que l'accompagnement des paysans consiste en premier en un appui technique des paysans (32%) pour des productions végétales et animales. Vient en deuxième lieu, l'appui au développement coopératif (26%). Qu'en est-il de la diversification du domaine d'activité des paysans ?



Source : Données de terrain, juillet 2024

Graphique 3 : Domaine d'intervention des paysans

L'analyse de ce graphique montre que la majorité des enquêtés, plus des deux tiers (soit 67%), interviennent à la fois dans l'agriculture et l'élevage. C'est dire que la plupart des paysans associent à la culture du sol, l'élevage.

Bien qu'ils soient de profils et domaines d'intervention différents, ces acteurs (paysans et volontaires) se côtoient et travaillent ensemble. Ce qui signifie que la dynamique agricole impulsée par l'ANVT, renforce la sociabilité et favorise l'intégration. Parfois, bien qu'ils soient affectés dans une localité dont ils ne sont pas originaires, avec des différences culturelles, les volontaires arrivent à collaborer avec les paysans et à travailler cordialement comme le soulignent les propos de ce volontaire :

Moi je suis Éwé du Sud-Togo mais on m'a affecté dans la région de la Kara. Les localités où j'interviens, ce sont les Kabyè seulement. Au début, je pensais que j'aurai trop de difficultés à m'intégrer surtout lors des formations et interventions pratiques ; mais lorsque je suis arrivé, la réalité est tout autre. J'ai compris que ce sont des gens accueillants et qui aiment écouter et mettre en pratique ce qu'on leur dit.

Ces propos montrent qu'au-delà de l'agriculture, il existe une interculturalité et l'inclusion sociale entre les acteurs qui n'avaient rien en commun au départ. Ceci se confirme par les propos d'un autre volontaire :

Actuellement, je suis presque à la fin de mon contrat avec l'ANVT. Il ne me reste que 5 mois mais je ne regrette pas d'avoir travaillé dans ce village. Je m'entends bien avec les paysans et je suis sûr que ce contact va demeurer longtemps même si je pars. Il faut dire que ce sont des gens très ouverts et ils sont très disposés à mettre en pratique ce qu'on leur montre. Depuis que je suis arrivé, c'est ici que je suis logé et lorsque je veux rentrer chez moi, je reçois des cadeaux. En plus, c'est ici j'ai rencontré une fille qui est devenue mon épouse.

Par ailleurs, il est constaté que, par leur dynamisme dans leurs interventions, le secteur agricole commence à être mieux encadré et soutenu de nos jours. D'où la nécessité de préciser les effets de l'intervention des volontaires sur les rendements agricoles.

2.2. Effets de l'intervention des volontaires sur les rendements

Face aux changements climatiques intervenus ces dix dernières années (selon l'Agence nationale de la météorologie ANAMET, 2024), l'agriculture togolaise a subi des chocs qui ont influencé les rendements agricoles. Toutefois, avec les politiques agricoles mises en œuvre, les paysans ont commencé par redonner vie à l'agriculture. Ainsi, l'intervention des volontaires leur a permis d'avoir des pratiques innovantes pour faire face aux changements climatiques et booster leurs rendements agricoles.

Dans certains milieux, l'agriculture était toujours pratiquée de manière traditionnelle avec l'utilisation des techniques rudimentaires et archaïques. Cependant, avec l'implication du volontariat à travers

l'engagement des volontaires techniciens agricoles, certains de ces milieux ont et continuent de bénéficier de l'accompagnement technique des agronomes pour un changement de pratiques, ce qui est relaté par un enquête VNCA :

Dès notre arrivée ici, nous avons constaté que beaucoup de paysans ne maîtrisaient pas les différents cycles de semis. Et aussi, ils méconnaissent les nouvelles variétés à haut rendement et les itinéraires techniques des différentes cultures. Nous les avons accompagnés dans ce domaine et cela a eu des effets positifs sur leurs rendements.

Pour certains enquêtés, c'est avec l'arrivée et les conseils des volontaires que les producteurs agricoles ont maîtrisé les bonnes techniques de production depuis la sélection des semences jusqu'à la récolte. Le propos ci-après d'un VNCA illustre le constat :

Avant notre arrivée, les paysans utilisaient des outils et méthodes peu développés, ce qui ne leur permettait pas d'avoir de bons rendements. Comme outils et méthodes peu développés, nous avons l'utilisation des semences non certifiées, le non-respect du moment de l'épandage de l'engrais... Ainsi, à travers des Champs Écoles Agriculteurs que nous animons, nous les formons sur les bonnes pratiques agricoles, en commençant par le choix du site de production, des semences, le semis, la période idéale de récolte, et même les activités post récolte. Nous les appuyons aussi pour l'évaluation de leurs rendements agricole et économique en vue de faciliter une comparaison avec les résultats passés.

Les interventions des volontaires permettent aux producteurs suivis de connaître et de maîtriser les éléments essentiels en matière d'approvisionnement en produits agricoles. Ainsi, à travers l'appui des volontaires, « les paysans arrivent à faire des achats groupés, à augmenter leurs rendements et à élaborer un compte d'exploitation afin d'acquérir les intrants nécessaires pour la production » (propos d'un VNCA). Aussi, avec l'intervention des VNCA, les paysans parviennent à développer de nouvelles stratégies pour faire face un tant soit peu aux effets des changements climatiques et à augmenter leurs rendements comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 3 : Répartition des enquêtés selon les stratégies d'adaptation aux changements climatiques et leurs effets sur les rendements

Stratégies d'adaptation aux changements climatiques	Effets sur le rendement aujourd'hui				Total	
	Oui		Non		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
Prise d'informations météorologiques	18	40	0	0	18	40
Pratiques de l'assolement des sols avec des techniques écologiques	15	33,3	0	0	15	33,3
Détection et vaccination des animaux contre les maladies	9	20	3	6,7	12	26,7
Total	42	93,3	3	6,7	45	100

Source : Données de terrain, juillet 2024

Les données de ce tableau font constater que 93,3% des enquêtés ont confirmé l'effet des stratégies d'adaptation enseignées par les VNCA sur les rendements. Parmi ces stratégies d'adaptation aux changements climatiques, 40% des paysans enquêtés ont déclaré qu'ils ont pris l'habitude de chercher les informations météorologiques agricoles auprès des volontaires qui s'informent au niveau de la Météo-Togo. Ces informations les guident beaucoup pour le début des campagnes agricoles qui ne sont plus stables. La pratique de l'assolement des sols avec des techniques écologiques est aussi une stratégie contre les effets des changements climatiques selon 33,3% des paysans enquêtés. La détection des maladies et la vaccination des animaux rentrent également dans les stratégies d'adaptation aux changements climatiques qui affectent l'élevage (26,7%) des enquêtés.

Pour appuyer les paysans, les volontaires leur montrent les bonnes pratiques agricoles à adopter du début jusqu'à la fin d'une production. Ils les accompagnent également par des renforcements des capacités en matière d'élevage et de mécanismes d'octroi de crédits agricoles. Ces accompagnements renforcent les savoir-faire des bénéficiaires pour une agriculture durable. Ils permettent aux paysans d'avoir plus de rendement sur le plan de la productivité. Les propos suivants d'un enquêté sont une illustration :

L'intervention des volontaires m'a permis dorénavant de savoir comment mieux gérer mes activités champêtres pour avoir plus de rendement. Grâce à ce qu'ils nous ont appris, je sais quand planter, quand récolter ; quelles cultures planter lorsque la saison sèche approche et lesquelles pendant la saison des pluies. Je sais maintenant où trouver mes semences et aussi, en cas de souci, je peux me rendre à ICAT

ou ITRA pour des conseils ou achats. Avec ce bagage, j'ai pu augmenter ma surface cultivable. D'un hectare de maïs il y a 8 ans, je suis à 3 hectares de maïs associé au manioc et ananas cette année (propos d'un paysan).

Le renforcement des capacités des paysans dans leurs activités leur permet, non seulement de renforcer leur sécurité alimentaire, mais aussi de pratiquer une agriculture biologique et durable. En effet, en leur faisant bénéficier des projets de l'État dans le secteur agricole, l'intervention du volontariat a fait progresser les rendements agricoles, la production en élevage et le gain. « Avec l'accompagnement du volontaire qui est chez nous, je ne sème plus en désordre. J'attends toujours son OK pour semer et la saison est bonne, pas trop de manque de pluie. Mes chèvres et moutons sont aussi suivis et vaccinés. La vente de bêtes m'a rapporté plus de 500 000 F CFA en 2023. Mais ce n'est que le début. J'envisage 1 million dans deux ans. »

Les paysans suivis dépassent désormais des méthodes de production traditionnelles et adoptent des méthodes de production plus améliorées. La plupart se mettent en coopératives pour travailler ensemble en fonction de leur objectif. L'introduction de nouvelles techniques agricoles permet aux paysans d'accroître leurs rendements et de faire des bénéfices sur leurs productivités. Aussi faut-il noter que ces paysans ont la maîtrise de la protection, de la valorisation des ressources naturelles et ont amélioré leurs stratégies de résilience face aux changements climatiques. Cette nouvelle donne constitue une nécessité de nos jours au détriment des pratiques anciennes, d'autant plus que l'objectif est de permettre aux paysans de satisfaire leur auto-suffisance alimentaire en diversifiant les produits agricoles et en multipliant leur gain économique. Les propos suivants d'un enquêté illustrent mieux les faits :

Avant, on n'arrivait vraiment pas à maîtriser le cycle des saisons et nous ne faisons que ce que nous ont légué nos grands-parents en matière d'agriculture. Aujourd'hui, les contextes ont changé, il ne pleut plus comme avant et nous sommes contraints à produire plus qu'avant ; ce qui fait que nous avons de la difficulté. Mais avec l'accompagnement et le soutien des techniciens volontaires, nous sommes capables aujourd'hui de maximiser nos rendements agricoles.

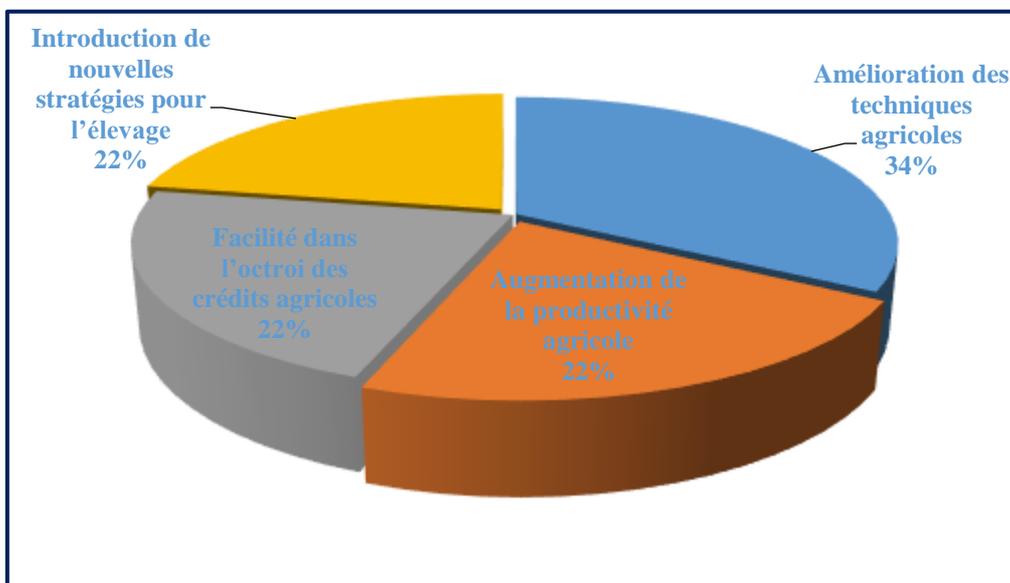
Même si l'introduction des nouvelles techniques dans la pratique agricole a fait changer les manières de faire l'agriculture des paysans, il faut reconnaître tout de même que certains paysans n'ont pas abandonné les anciennes pratiques. Certains sont restés conservateurs comme le témoignent les propos de ce volontaire :

Nous aidons les paysans, à travers notre intervention, à mieux produire en vue d'améliorer leur rendement. Nous les encourageons à se mettre ensemble en coopérative pour un intérêt commun. L'inconvénient c'est parfois la réticence de certains paysans à abandonner leurs anciennes habitudes pour adopter des méthodes plus améliorées que nous leur proposons.

Pour un autre enquêté :

Avant, nos grands-parents se mettaient ensemble pour faire l'agriculture mais avec les mutations socioéconomiques, on constate que c'est l'individualisme. C'est ce qui explique le fait que chacun préfère faire son champ seul selon ses moyens et ses savoir-faire. Mais avec l'intervention des volontaires, nous avons compris que nous ne pouvons pas mieux faire sans l'autre, car pour certains avantages il faut être en coopérative.

S'il est évident que les VNCA constituent un appui, accompagnement et renforcement des capacités des paysans, comment ces derniers perçoivent-ils et mettent-ils ces stratégies en œuvre dans leurs activités agricoles ?



Source : Données de terrain, juillet 2024

Graphique 4 : Répartition des enquêtés selon leurs perceptions sur les services rendus par les VNCA

Les données du graphique 4 montrent la perception que les répondants ont sur les services rendus par les VNCA lors de leurs interventions. En effet, plus du tiers des enquêtés (34%) qui sont des paysans bénéficiaires des services des VNCA considèrent que l'intervention des volontaires (technicien agricole, ingénieur agronome) a contribué à l'amélioration des techniques agricoles. Dans une proportion de 22%, les paysans perçoivent l'action des volontaires respectivement comme un moyen d'augmenter la productivité agricole, une introduction de nouvelles stratégies pour l'élevage ou encore comme une facilité dans l'octroi des crédits agricoles. Le témoignage suivant d'un paysan est évocateur :

Avec les nouvelles pratiques enseignées par nos techniciens, nous arrivons aujourd'hui à récolter beaucoup plus qu'avant. Aussi, nous avons la possibilité d'avoir des prêts à la banque pour faire nos champs à condition de mettre en garantie nos champs ; ce qui n'était pas possible avant (propos d'un paysan).

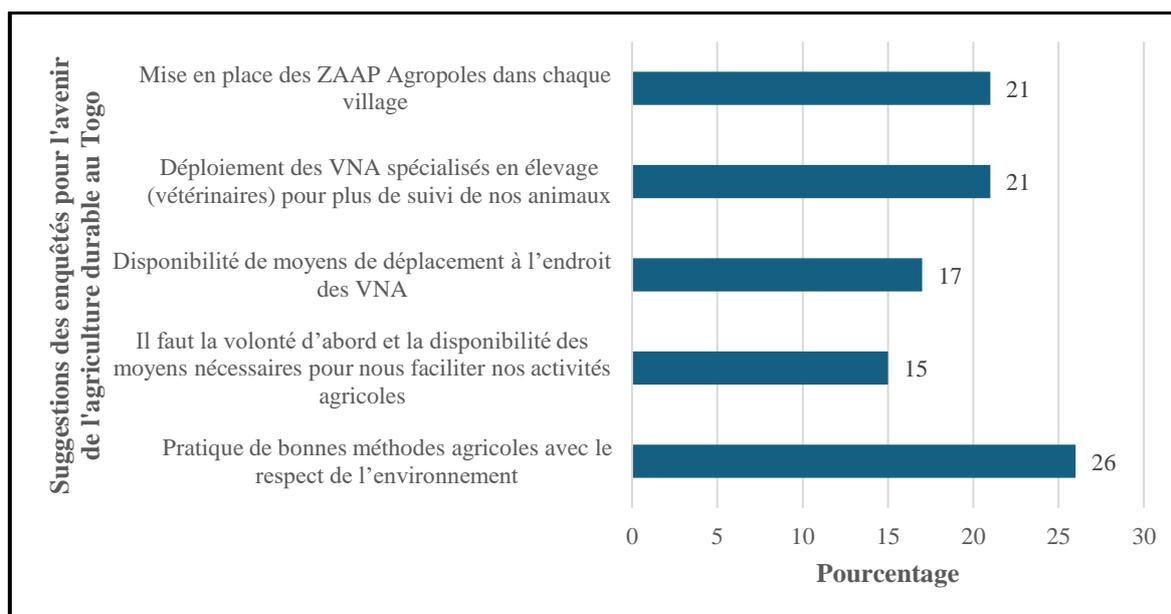
Même s'il est admis, et comme le souligne l'enquêteur cité ci-haut, que les paysans ont aujourd'hui accès à des crédits agricoles, il faut reconnaître tout de même que ces crédits sont conditionnés par la mise en garantie des champs. Ce qui ne leur permet pas de réaliser leur plein épanouissement car ils sont sans couverture sociale. Étant donné ce défaut d'assurance, de sécurité sociale, en cas de difficulté à rembourser les prêts (inondation, sécheresse prolongée, vol, etc.), le paysan répondra seul devant son créancier alors qu'il produit pour nourrir tout le pays.

2.3. Volontaires et perspectives pour une agriculture durable au Togo

L'agriculture durable suppose la capacité de satisfaire les besoins alimentaires des communautés présentes et futures en préservant également l'environnement. C'est pourquoi, l'accompagnement des volontaires concerne aussi la préservation des ressources naturelles et animales. Le témoignage suivant explique mieux ce constat :

Je fais l'élevage des moutons et de volailles ça fait déjà plusieurs années. Il faut reconnaître que beaucoup de mes bêtes mourraient et je ne comprenais pas pourquoi. Car, j'élevais beaucoup de bétails mais c'est la peste qui prenait une grande partie. La vaccination était parfois difficile et parfois inexistante. Aujourd'hui, avec la présence des volontaires nous sommes accompagnés et nous suivons beaucoup de formations qui nous aident dans ce sens. Je suis capable moi-même maintenant de vacciner mes bêtes.

L'agriculture durable consiste d'abord, à faire en sorte qu'aucun individu ne vive sous-alimenté et ensuite elle permet aux paysans de vivre de leurs activités agricoles avec une autonomisation sur le long terme. Elle est aussi et surtout cette agriculture qui se fait sur le long terme avec des techniques durables. Lors de nos investigations, les enquêtés n'ont pas manqué de donner quelques propositions pour plus d'accompagnement et de pérennisation de leurs activités. Les résultats issus de ce constat sont présentés dans le graphique qui suit :



Source : Données de terrain, juillet 2024

Graphique 5 : Suggestions des enquêtés pour l'avenir de l'agriculture durable au Togo

L'analyse de ce graphique montre les propositions des enquêtés pour un meilleur accompagnement dans les activités agricoles. On peut citer, entre autres, la pratique de méthodes agricoles respectueuses de l'environnement (26%), le déploiement des VNCA spécialisés en élevage (vétérinaire) pour plus de suivi des animaux (21%), la mise en place des ZAAP Agropoles dans chaque village (21%) et la mise à disposition des VNCA des moyens de déplacement (17%).

Tout ceci ne peut se réaliser sans une volonté politique et une implication des parties prenantes. La nécessité de pérenniser les actions à travers le dynamisme des volontaires permet d'atteindre cet objectif à travers l'accélération de la vulgarisation des bonnes pratiques agricoles.

Dans cette logique, un VNCA dans un village laisse entendre :

Pour la pérennisation des interventions, je propose qu'on accorde toujours de l'importance au secteur de l'agriculture qui est un domaine de développement de l'économie du Togo. En ce sens, il faut toujours initier des actions permettant de toujours appuyer et accompagner les paysans dans leurs activités. Il faut que l'Etat, dans un bref délai, arrive à trouver une prime spéciale pour accompagner les paysans ; il doit également penser aux petites machines pour le sarclage au lieu des tracteurs qui ne sont pas parfois adaptés à nos réalités.

Pour un autre enquêté : « Il faut un renforcement de l'effectif des conseillers agricoles pour la vulgarisation des bonnes pratiques agricoles sur toute l'étendue du territoire national ». Les propos ci-dessus, témoignent non seulement l'importance de pérenniser les actions entreprises par les volontaires dans leurs interventions, mais aussi et surtout d'augmenter le nombre de volontaires pour couvrir

beaucoup de localités rurales. Même si les VNCA ont un contrat de deux ans avec l'ANVT, il faut, cependant, mettre en place un système et des outils permettant de faire le suivi des projets et des actions qui ont été initiés.

3. Discussion des résultats

À travers les résultats de cette recherche, on a pu constater que le Togo présente des aspects potentiellement bénéfiques pour le développement durable du pays à travers la dynamique du volontariat au service de l'agriculture. Selon ces résultats, l'intervention des VNCA dans l'agriculture permet de renforcer la résilience des paysans face aux changements climatiques, de réduire la pauvreté et la malnutrition pour accroître la productivité et les revenus agricoles. Ces résultats corroborent plusieurs travaux scientifiques. En effet, la qualité des sols agricoles résulte de l'absence de pratiques adéquates d'amendement des sols, de rotation des cultures et de jachère (E. Barbier et J. Hochard, 2016 ; D. S. Ameyaw et T. S. Jayne, 2016). Pour V. Kelly, A. Adesina et A. Gordon (2003), l'agriculture est caractérisée par l'inefficacité de la distribution des intrants et des crédits ainsi que le niveau insuffisant des investissements publics. Pour ce faire, le gouvernement doit consacrer ses efforts à la fourniture de biens publics (routes, irrigation, éducation de base, systèmes d'information sur les marchés, recherche et vulgarisation agricoles). C'est pourquoi le Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) s'est donné pour mission d'aider les pays africains à éliminer la faim et réduire la pauvreté en favorisant la croissance économique par un développement axé sur l'agriculture ainsi que la promotion d'une augmentation des crédits budgétaires nationaux pour le secteur agricole. Grâce à ce programme les pays africains devraient accroître le niveau d'investissement dans l'agriculture en consacrant au moins 10% de leurs budgets nationaux à l'agriculture et au développement rural et atteindre un taux de croissance agricole d'au moins 6% par an (BAD, 2023).

L'autre trait caractéristique de l'agriculture togolaise sur lequel touché par les résultats de cette investigation est son caractère traditionnel et le fléau de la main-d'œuvre qui se raréfie. L'agriculture, demeurée traditionnelle et archaïque, a entraîné la fuite de beaucoup de jeunes des milieux ruraux vers les zones urbaines à la recherche du mieux-être. Cela rejoint les résultats de K. Akakpo (2019, p.193) qui souligne que « l'absence de la main-d'œuvre familiale dans les travaux champêtres constitue l'un des facteurs de la non-exploitation des héritages fonciers dans la région maritime du Togo ». Même conclusion chez K. Kpotchou et K. S. Attiogbé (2019) qui ont montré que la baisse des rendements agricoles en milieu ouatchi au Sud-est du Togo « s'expliquent par la persistance de pratiques agricoles endogènes chez les paysans ». Ces pratiques, non seulement demeurent archaïques mais également, ne permettent pas aux paysans de jouir de leur autonomie. Pour pallier ces difficultés et relancer l'agriculture togolaise, le gouvernement a initié, au cours de ces dernières années, des projets et des actions en faveur des paysans. Convaincu de cette nécessité d'urgence dans le domaine agricole, l'ANVT, à son tour, s'est donnée pour mission de contribuer, par l'intervention des VNCA, à valoriser

l'agriculture. Ceci confirme la nécessité de l'intervention des volontaires qui appuient les paysans dans le but de les accompagner pour améliorer leurs rendements.

Le Togo, par l'entremise de l'ANVT, grâce au volet Volontaires Nationaux de Compétences en agriculture, contribue dans ce sens à relever le niveau de productivité agricole et à accompagner les paysans dans leurs activités. L'ANVT déploie, sur la base de sa feuille de route, des jeunes diplômés compétents dans le domaine de l'agriculture afin de faire valoriser leurs talents.

Cette recherche a montré, à travers leurs profils et domaines d'intervention, que la rencontre entre les paysans et les volontaires permet de créer de nouvelles relations qui sont au-delà même des attentes. En effet, la rencontre entre les deux groupes d'acteurs donne l'occasion aux membres de la communauté de s'impliquer activement dans des projets agricoles locaux, renforçant ainsi le lien social et la coopération entre les agriculteurs et les volontaires. Ces derniers, souvent dotés de connaissances spécifiques en agriculture durable, transmettent des techniques innovantes aux paysans locaux, à l'instar de l'agroécologie, la permaculture, et d'autres pratiques respectueuses de l'environnement. Ils organisent des formations et des ateliers qui donnent de nouvelles compétences aux paysans pour adopter des pratiques agricoles durables. La diversification des cultures et l'augmentation des revenus des agriculteurs, tout en préservant les ressources naturelles, constituent une promotion des techniques agricoles durables.

Les résultats susmentionnés confirment que les VNCA sont des ingénieurs en agriculture intervenant dans l'appui technique, le conseil et l'accompagnement des paysans pour la production végétale, animale et leur structuration en coopératives. Par ces actions, ils sont capables de mener à bien leurs missions dans le but d'atteindre l'objectif de l'ANVT dans sa politique de soutien au gouvernement dans le domaine de l'agriculture. Le Togo, à travers sa nouvelle politique agricole qui couvre la période 2017-2026, le Programme national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN), ambitionne de créer une économie forte, inclusive, compétitive et génératrice d'emplois décents durables et capables de réduire la pauvreté et la vulnérabilité, particulièrement en milieu rural. En même temps que les volontaires accompagnent les paysans pour accroître leur productivité et aller vers une agriculture durable, ils concourent au développement économique des paysans et sont en harmonie avec les objectifs du PNIASAN.

Dans un contexte de savoir-faire et de pratique lié à l'agriculture, le renforcement des capacités et la formation des acteurs constituent une nécessité. Comme le soulignent S. Sakho-Jimbira et I. Hathie (2020, p. 8) : « les instituts de recherche agricole développent des projets et des programmes qui contribuent à relever les défis auxquels sont confrontés les agriculteurs et à proposer des solutions innovantes ». Dans leurs programmes, les VNCA animent des ateliers de formation appelés Écoles champs agriculteurs au profit des agriculteurs, renforçant ainsi leurs capacités à travers la transmission

de nouvelles compétences en matière de pratiques agricoles durables, d'utilisation des semences améliorées et de mécanisation.

En outre, dans un processus perspectiviste pour une agriculture durable, K. Boko (2022, p. 121) affirme que les transitions engendrées par les différentes politiques agricoles depuis les temps coloniaux jusqu'à nos jours ont des impacts considérables sur la dynamique de production paysanne des cultures vivrières dans les différentes localités. Ainsi, comme le soulèvent les résultats de cette recherche, la pérennisation des actions entreprises par les VNCA dans leurs interventions constitue une nécessité absolue. En ce sens que, certains projets méritent d'être expérimentés sur une longue période.

Au demeurant, la question de la sécurité sociale des paysans ne doit plus être négligeable. Elle doit interpellée le gouvernement dans un plus bref délai puisqu'elle représente un facteur indiscutable dans l'agriculture durable comme l'a souligné O. Agbangba (2023) dans sa thèse de doctorat qui évoque, pour le Togo, l'assurance agricole et la protection sociale des paysans.

Conclusion

Cette étude met en évidence l'importance des VNCA dans la promotion d'une agriculture durable au Togo. Les résultats ont montré que les VNCA, avec leurs profils, interviennent dans plusieurs domaines de l'agriculture auprès des paysans. À travers les profils et domaines d'interventions des acteurs, les investigations ont montré qu'en plus de l'accompagnement et l'appui techniques des paysans, cette présence renforce les liens sociaux. Aussi, l'intervention des VNCA a d'effets significatifs sur les rendements agricoles.

Le volontariat au Togo joue un rôle essentiel dans la promotion de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, le renforcement des capacités des agriculteurs, et le soutien à l'économie locale. Cette fonction du volontariat constitue un tremplin pour l'atteinte des objectifs de développement du pays, surtout de sa politique agricole. En plus de ce rôle, l'intervention des volontaires contribue au développement socio-économique des paysans. Ce qui permet de dire que les volontaires dans leurs interventions jouent un double rôle.

L'agriculture durable au Togo repose désormais sur l'innovation, la formation, la mise en œuvre des politiques inclusives, et une réponse proactive aux défis climatiques. C'est pourquoi, l'intervention de l'ANVT dans le domaine agricole est un marqueur non seulement de l'absorption des jeunes diplômés compétents capables de mettre en valeur leurs savoir-faire en accompagnant les paysans dans leurs activités agricoles, mais aussi un soutien à l'État dans sa politique de sécurité alimentaire et du développement du secteur agricole.

En guise de perspectives, les paysans ont suggéré la pérennisation de la pratique de méthodes agricoles respectueuses de l'environnement, le déploiement des VNCA spécialisés en élevage (vétérinaire) pour plus de suivi des animaux, la mise en place des ZAAP Agropoles dans plusieurs villages, la mise à disposition des VNCA des moyens de déplacement. Aussi, l'État se doit d'assurer les paysans pour les rassurer davantage dans leur vocation de nourrir tout le monde.

Références bibliographiques

Africa Group Of Negotiators Experts Support (AGNES), « Land Degradation and Climate Change in Africa », in Policy Brief, March, N° 2, 2020.

Agbangba, Omar, Politiques agricoles et dynamiques socioéconomiques en milieu paysan dans la région centrale au Togo, Thèse de doctorat unique en sociologie, Université de Lomé, 2023.

Ameyaw, D., S. et Jayne, T., S, Progress towards Agricultural Transformation in Africa. Putting it all together », In Africa Agriculture Status Report, AGRA, 2016.

Banque Africaine De Développement, Rapport annuel, Abidjan, 2023.

Barbier, Edward et Hochard, Jacob, « Poverty and the spatial distribution of rural population », in Policy Research Working Paper, WPS 7101, Washington DC, World Bank Group, 2016.

Boko, Komivi, « Transitions des pratiques agricoles liées aux cultures vivrières dans la Préfecture de Zio au Sud-Togo », in Revue Variations UCAO-UUT, n°1, p. 107-123, 2022.

Kelly, Valerie, Adesina, Akinwumi et Gordon, Anne, « Expanding Access to Agricultural Inputs in Africa: A Review of Recent Market Development Experience », in Food Policy, vol. 28, n° 4, p. 379-404. DOI : 10.1016/j.foodpol.2003.08.006, 2003.

Kpotchou, Koffi et Attiogbe, Sétsrim, Koffi, « Recul des pratiques endogènes et difficultés des paysans en milieu Ouatchi au Sud-Est Togo », in Journal de la recherche scientifique de l'Université de Lomé, vol. 21, n°3, p. 217-230, 2019.

Kpotchou, Koffi, « Transitions alimentaires et nutritionnelles dans les Suds », Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales (RISS), Université Alassane Ouattara, vol. 1, n°15, avril, p. 106-125, 2024.

Neglo, Asseye, « La déclinaison des objectifs de développement durable dans la planification territoriale au Togo », Afrique contemporaine, vol. 2, n° 276, p. 203-220. DOI : 10.3917/afco1.276.0203, consulté le 24 juillet 2024 à 08h, URL : <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2023-2-page-203.htm>, 2023

République Togolaise, Aperçu général de l'agriculture togolaise, FAO, Lomé, 2018.

Sakho-Jimbira, Suwadu et Hathie, Ibrahima, « L'avenir de l'agriculture en Afrique subsaharienne », in Southern Voice, Policy brief, n°2, 2020.

ANALYSE GENRE DU PROGRAMME DE FORMATION DES VOLONTAIRES D'ENGAGEMENT CITOYEN DE L'ANVT

TOVIELEAGBE Djigbodji Akossiwa & ZOYIKPO Mawufemo & FARE Noufoh

patiencecetovi@gmail.com; messanzoyikpo@yahoo.fr;

Résumé

Le Programme d'Engagement Citoyen (VEC) adopte une approche inclusive pour répondre aux besoins des jeunes et des femmes vulnérables. À travers ce programme, l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) propose des formations sociales, entrepreneuriales, financières et culturelles, afin de renforcer l'autonomisation des bénéficiaires. Cet article, portant sur la promotion 2022 et 2023, examine le lien entre les formations dispensées aux VEC et leur capacité à initier des actions de transformation sociale après leur mission de volontariat. L'étude repose sur une méthodologie qualitative combinant une revue documentaire et des entretiens individuels. Les résultats indiquent que le programme VEC améliore l'autonomisation des femmes grâce aux formations et à l'investissement dans les Groupes d'Épargne et de Crédit (GEC). Toutefois, il perpétue certaines inégalités de genre en reproduisant les schémas sociaux hérités de l'éducation familiale. L'absence de plans de suivi post-parcours demeure un défi à relever pour réduire ces inégalités de manière durable.

Mots-clés : Genre, formation, Programme VEC, volontariat, Togo.

Abstract

The Citizen Engagement Program (VEC) takes an inclusive approach to meeting the needs of vulnerable youth and women. Through this program, the national agency of volunteers in Togo (ANVT) offers social, entrepreneurial, financial, and cultural training to empower beneficiaries. This article, focusing on the 2022 and 2023 graduating classes, examines the link between the training provided to VECs and their ability to initiate socially transformative actions after their volunteering assignment. The study uses a qualitative methodology combining a literature review and individual interviews. The results indicate that the VEC program improves women's empowerment through training and investment in Savings and Credit Groups (SCGs). However, it perpetuates certain gender inequalities by reproducing social patterns inherited from family upbringing. The absence of post-course follow-up plans remains a challenge to sustainably reducing these inequalities.

Keywords: Gender, training, VEC Program, volunteering, Togo.

Introduction

Avec une population de 8 095 498 habitants, dont 51,3 % de femmes (RGPH-5, 2022), le Togo est marqué par des disparités en matière d'accès à l'éducation et à l'emploi. Les données révèlent que les femmes non instruites sont plus nombreuses que les hommes (RGPH-5, 2022, p.2). La plupart de ces femmes résident en milieu rural et sont de 2 366 870 femmes rurales contre un effectif de 1 784 118 femmes résidant en ville. Selon les données du RGPH-4 (2010, p.7), les femmes non instruites sont de 1 113 255 par rapport à un effectif de 581 677 hommes n'ayant jamais fréquenté. Cette situation a conduit à la mise en place de diverses initiatives pour promouvoir l'éducation des filles et l'autonomisation des femmes, notamment par le biais du volontariat. Toutes ces actions constituent des « stratégies de contournement » (E. Leroy, 2008, p.24) qui continuent d'être développées du fait que les seules actions de l'état togolais ne suffisent pas pour relever les grands défis que suscitent les multiples besoins, notamment celui de l'éducation des femmes du monde rural et urbain.

Dans le cadre des programmes d'alphabétisation, le RGPH-4 de 2010 déclare que sur le plan national, 906 701 femmes âgées de plus de 15 ans ne savent ni lire ni écrire contre 264 756 femmes qui peuvent lire, écrire et comprendre le français et une langue nationale. Le défi de former ces femmes est toujours d'actualité. L'alphabétisation est vue et adoptée, à cet effet, comme « un outil de transformation sociale des jeunes et adultes n'ayant pas eu la possibilité de faire des études classiques » (UNESCO, 2024, p.8). C'est une approche qui permet à cette frange de la population togolaise de saisir des opportunités économiques et entrepreneuriales qu'offrent, non seulement les structures de l'Etat (par exemple le FNFI, le FAIEJ et l'ANVT) mais aussi les ONG et structures de microfinance.

Selon l'INSEED (2021, p.45), l'entrepreneuriat féminin est majoritairement dominé par le secteur informel, où la proportion de femmes qu'on y retrouve est estimée à 52 %. De façon sectorielle, on enregistre en termes de représentativité 81% des femmes dans le secteur du commerce, 70% dans le secteur agroalimentaire, 47% dans le secteur des services et 40% dans le secteur de l'habillement. Ces statistiques nationales démontrent que les femmes togolaises représentent une grande part dans le secteur informel à travers des métiers auxquels elles s'adonnent (couture, coiffure, transformation et vente de produits agricole, commerce de produits manufacturés, etc.).

Le programme VEC, initié en 2015 par l'ANVT, vise à renforcer les compétences des jeunes déscolarisés et non scolarisés en leur fournissant une formation adaptée à leur insertion socio-économique. De 2011 à ce jour, un total de 41 256 dont 28 828 femmes (70%) et 12 428 hommes (30%) Volontaires d'Engagement Citoyen (VEC) sont mobilisés (ANVT, 2024). L'agence a décidé d'outiller les volontaires d'engagement citoyen, dont la cible, majoritairement féminine s'oriente en fin de mission vers des activités permettant leur réinsertion socio professionnelle. Ceci dans le but de donner à ces hommes et femmes une capacité de défense culturelle et éducative. Diverses formations sont données

aux VEC surtout aux femmes durant leur mission. Il s'agit, entre autres, de l'entrepreneuriat, de l'éducation financière et les compétences de vie.

Toutefois, malgré ces efforts, les femmes bénéficiaires du programme s'orientent souvent vers des secteurs d'activité traditionnellement féminins, ce qui limite leur potentiel d'émancipation économique. Cet article explore donc la question suivante : dans quelle mesure la formation dispensée aux VEC contribue-t-elle à la transformation sociale des femmes en milieu rural et urbain ? Un état des lieux documentaires effectué permet de souligner que le sujet abordé s'inscrit dans l'autonomisation de la femme, la problématique du genre et dans le corpus théorique de la reproduction sociale. D'une part, la mise en œuvre des programmes de développement s'arrime aux objectifs politiques. Ainsi, le programme VEC depuis sa création tient toujours compte des différentes politiques de développement successivement promues par l'Etat togolais. C'est un programme promoteur du genre, connu dans tous ces aspects. Il contribue à la lutte contre la pauvreté ; « un processus de long terme nécessitant diverses approches » (Gbemou K. M., 2018, p.212). Le programme VEC est alors une de ces approches de lutte contre la pauvreté qui, de nos jours touche 58,8% des habitants des zones rurales contre 26,5% résidant dans des zones urbaines. Cette pauvreté s'explique en grande partie par une croissance économique principalement concentrée dans les secteurs modernes et un accès limité à des services de qualité. La pauvreté est plus élevée dans les ménages dirigés par des femmes (45,7%) que dans ceux dirigés par des hommes (45,2%). Les femmes demeurent plus vulnérables, avec un accès plus limité aux opportunités économiques, à l'éducation, à la santé et à d'autres infrastructures socioéconomiques de base (Banque Mondiale, 2024, p. 11). Les femmes dans leurs stratégies de résilience s'adonnent aux activités qui peuvent leur permettre de contribuer à la satisfaction des besoins de leurs familles pour ainsi surmonter les difficultés économiques. Selon J. H. Gendernet (2011, p. 3), « Assurer aux femmes un accès plus équitable aux ressources et aux services (terre, eau, technologie, innovation, crédit, services bancaires et financiers) permet de renforcer leurs droits, d'accroître la productivité agricole, de faire reculer la faim et d'améliorer la croissance économique. ». La position de cet auteur prône l'autonomisation de la femme ; une autonomisation qui, selon Oxfam-Grande Bretagne (2005, p. 7), est une bonne chose à faire parce que les femmes ont les mêmes droits que les hommes ; c'est également une chose nécessaire à faire, parce qu'elle nous aidera à atteindre le développement humain. Dans les mêmes perspectives, le paragraphe 13 de la « déclaration de Beijing », adoptée lors de la Conférence Mondiale des Femmes organisée par les Nations unies à Beijing en 1995, indique quant à elle que, « l'empowerment des femmes et leur pleine participation dans des conditions d'égalité dans toutes les sphères de la société, incluant la participation aux processus de décision et l'accès au pouvoir, sont fondamentaux pour l'obtention de l'égalité, du développement et de la paix ».

On retient qu'en matière d'éducation, les stéréotypes impactent les choix de profession des jeunes filles. Les stéréotypes de genre émergent tôt dans le développement de l'enfant selon C. S. Garrett, P. L. Ein,

& L. Tremaine (1977, p.62). Dans leur étude, ces auteurs se sont intéressés au développement des stéréotypes de genre appliqués dans les activités professionnelles et mettent en évidence le fait que très tôt, l'influence de l'éducation stéréotypée oriente les filles vers des métiers du care¹⁴. Dans le cas de la présente recherche, l'influence des stéréotypes de genre sur la formation professionnelle ou les choix de carrière ou d'activité de réinsertion professionnelle est analysée dans le cadre de l'accompagnement à l'insertion socio-économique des volontaires d'engagement citoyen. Cet article se propose d'analyser le rapport entre les formations données aux VEC et les capacités d'action d'amélioration de la place des femmes dans leurs communautés d'appartenance à la suite de leur mission de volontariat. Il est structuré en trois parties : la première expose le cadre méthodologique, la deuxième présente les résultats obtenus et la troisième discute les résultats.

1. Cadre méthodologique

La présente recherche s'est appuyée sur des techniques qualitatives (entretien individuel semi-directif et observation directe). Dans l'ensemble, 95 entretiens individuels ont été organisés à l'attention des VEC des promotions 2022 et 2023 répartis dans les 5 régions du Togo en plus de Lomé.

Tableau 1 : Récapitulatif de l'échantillon qualitatif des interviewés

Promotion	VEC		Total
	Féminin	Masculin	
Promotion 2022	25	18	43
Promotion 2023	30	22	52
Total	55	40	95

Source : Données de terrain, mars 2024.

Les VEC femmes et hommes ont été interviewés dans les chefs-lieux de région à savoir Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara puis Dapaong.

¹⁴ Les métiers du "care" désignent ainsi plus communément le travail des auxiliaires de vie, des aides à domicile, des aides-soignants, dont les fonctions sont justement de répondre à ces besoins élémentaires quotidiens.

Tableau 2 : Autres acteurs interviewés individuellement selon un choix raisonné

Catégories d'interviewés	Rôle dans le programme	Total
Directeur des opérations	Chef de la programmation et en charge des opérations du programme	01
Responsables du programme VEC	Responsable de l'opérationnalisation du programme	01
Agent de Terrains	Responsable du suivi des VEC et de la collecte des indicateurs	18
Total		20

Source : Données de terrain, mars 2024.

Les critères de choix ont été les suivants : connaissance du programme VEC, sexe, promotion, type de formation, domaine d'insertion socioprofessionnelle, réalisations. Les entretiens réalisés ont porté sur la formulation et la mise en œuvre de projet de vie, le suivi des impacts du programme VEC sur les bénéficiaires en termes d'empowerment et de réinsertion socioéconomique des bénéficiaires. Aussi, peut-on souligner que les bénéficiaires du programme VEC ont été interrogées dans le but de mesurer leur connaissance sur le genre tout en analysant l'impact du programme sur les choix de réinsertion professionnelle auxquels elles ont accès. L'analyse des données qui a consisté à faire des recoupements des déclarations issues des entretiens et des comportements observés auprès des acteurs interrogés, a abouti aux résultats suivants.

2. Résultats obtenus

Les résultats obtenus sont structurés en trois principaux points.

2.1. Amélioration de l'autonomisation des femmes bénéficiaires du programme VEC

Les données collectées sur le terrain révèlent que le programme VEC dispose d'un plan de formation avec des orientations pédagogiques adaptées aux besoins de la cible que constituent majoritairement les femmes. Le tableau ci-dessous présente de façon sommaire les thématiques souvent abordées par les formateurs du programme VEC de l'ANVT.

Tableau 3 : Aperçu du contenu pédagogique des formations inscrites au programme VEC de l'ANVT

Thème : « Compétences de vie »	Chapitre 1 : Connaître sa personnalité pour transformer sa vie
	<u>Sujet 1</u> : C'est quoi se connaître
	<u>Sujet 2</u> : les attitudes de champions
	<u>Sujet 3</u> : Les pièges des champions
	<u>Sujet 4</u> : La responsabilité personnelle
	<u>Sujet 5</u> : Votre Rêve, Votre Ambition
Thème : « Auto-emploi »	Chapitre 2 : Développer son potentiel créatif
	<u>Sujet 1</u> : C'est quoi votre rêve ou savoir parler de son désir
	<u>Sujet 2</u> : Combien ça coûte de réaliser son rêve
	<u>Sujet 3</u> : Comment trouver les moyens de son rêve ou de ses ambitions
	Chapitre 3 : Savoir se valoriser, développer son réseau relationnel
	<u>Sujet 1</u> : Quelle est votre valeur? Quelle valeur vous donnez-vous ?
<u>Sujet 2</u> : Comment valoriser votre métier?	
<u>Sujet 3</u> : Relation avec les autres et votre marketing	
Thème : « Auto-emploi »	Chapitre 4 : S'organiser, développer son efficacité personnelle
	<u>Sujet 1</u> : Votre journée type, connaître comment vous utiliser votre temps
	<u>Sujet 2</u> : Créer les routines : rangement, carnet d'adresses, habillement, accueil, etc.

	<u>Sujet 3</u> : Mesurer pour savoir progresser
Thèmes : « Entrepreneuriat »	Chapitre 5 : Trouver des idées pour se relancer, trouver les opportunités
	<u>Sujet 1</u> : Quels sont les changements qui affectent votre pays ?
	<u>Sujet 2</u> : Comment ces changements affectent votre secteur ?
	<u>Sujet 3</u> : Comment se préparer pour l’avenir ?
	Chapitre 6 : Les outils de gestion au Quotidien : Vente ; Messagerie, finance, Réseau sociaux, etc.
<u>Sujet 1</u> : Atelier pratique de vente	
<u>Sujet 2</u> : Atelier pratique marketing avec les réseaux sociaux	
<u>Sujet 3</u> : Atelier pratique tenue de comptabilité	

Source : Données de terrain, mars 2024.

Les bénéficiaires interviewés démontrent que les savoirs, savoir-faire et savoir-être transmis contribuent à façonner la personnalité de base « la personnalité de base qui conditionne, en quelque sorte, le comportement de l’homme en fonction du type de société dans lequel il naît et grandit. » (Dufrenne M., 1953 : 380). Cette formation prédispose l’individu à adopter des comportements résilients ; elle renforce son développement personnel. L’animation des principaux modules permet de connaître la personnalité des VEC pour mieux transformer leur vie ; de développer leur potentiel créatif et leur efficacité personnelle afin de trouver des opportunités pour valoriser leurs idées et de gérer au mieux leurs initiatives grâce aux outils simplifiés de gestion courante d’activité (ANVT, 2024 : 8).

Il ressort des données collectées que globalement les différentes formations inscrites au programme VEC de l’ANVT instruisent et créent auprès des femmes bénéficiaires un esprit d’ouverture et une approche participative, prônée par les formateurs. Ces derniers garantissent aux jeunes et aux femmes la liberté d’expression quand il s’agit de partager les avis, même contraires, sur n’importe quel sujet donné sans discrimination. Même si dans les démarches pédagogiques, l’élaboration du curricula des formations ne s’est pas arrimée sur les besoins sexospécifiques des VEC au départ, elle s’est aujourd’hui adaptée à leur besoin. Un responsable du suivi des VEC, interviewé à Lomé, affirme :

« Nous avons commencé, au départ, la formation sur les compétences de vie suite aux orientations d'un consultant qui s'est inspiré des pratiques d'un autre pays. Mais très tôt, cette formation a eu besoin d'être reformée parce que la composition des volontaires mobilisés nous a imposé sa révision. Près de 70% des volontaires mobilisées étant des femmes, avec des besoins orientés vers des métiers comme l'artisanat et le commerce, les modules ont été revus et réadaptés ».

Ce propos souligne l'adoption d'une approche de formation qui a fait ses preuves au sein d'autres populations. Elle fait promouvoir les compétences de vie des couches vulnérables qui n'ont pas les mêmes possibilités que des gens qui ont réussi leur scolarité ou formation professionnelle. Dans le contexte togolais et tenant compte des réalités culturelles des volontaires, l'ANVT à travers les expertises des formateurs fait des efforts qui amènent tout volontaire à tirer de meilleur profit des encadrements qu'offre le programme VEC. Les femmes (non-solarisées et déscolarisées) sont souvent majoritairement retenues lors des sessions de mobilisation des volontaires d'engagement citoyen, vu leur condition de vulnérabilité.

Selon un responsable de suivi du programme VEC interviewé à Kara, une approche intersectionnelle est développée et utilisée avec succès pour accompagner des jeunes volontaires des 119 communes du Togo. Les formateurs ont autant orienté leur formation sur le choix des activités de réinsertion que sur les aspects pratiques de la vie pour une résilience socioéconomique. Selon les propos d'une volontaire, les formations suivies durant le programme VEC de 2022-2023 ont apporté des changements au sein de son foyer :

« Mon mari était catégoriquement contre le fait que je participe au programme VEC. Plusieurs fois, il est allé menacer le Superviseur du CRV et l'Agent de terrain chargé de notre suivi. Pendant des semaines, il a menacé de me répudier. Malgré l'intervention de ma famille, il ne voulait rien entendre. Pendant que je partais au travail, il ne me parlait pas. Une fois, il est tombé malade. Étant chauffeur journalier, il est resté plusieurs semaines sans travailler. C'est moi qui ai pris en charge les enfants et lui. J'ai payé ses médicaments. Quand il a guéri, il m'a remercié d'avoir été réactive. Depuis ce jour, à chaque fois que je fais de la paresse pour ne pas aller travailler, il me pousse. Quand le programme est fini, c'est avec son appui que j'ai lancé mon commerce de pagne. Il me soutient beaucoup et s'occupe parfois des enfants quand je ne suis pas là ».

Ce témoignage illustre l'impact positif du programme sur l'indépendance économique des bénéficiaires et la transformation des rapports sociaux au sein des foyers. « Comme dans plusieurs sociétés africaines patriarcales, la femme au Togo a un rôle clé dans la gestion quotidienne de la famille et l'éducation des enfants. Ce rôle est confirmé par près de deux Togolais sur trois (65%) qui trouvent qu'en général, une famille vit mieux lorsque c'est une femme qui porte la responsabilité principale quant à sa gestion et à l'encadrement des enfants » (Afrobaromètre, 2019 : 16).

Par ailleurs, la capacité des volontaires (bénéficiaires du programme VEC) de ces communes ont été renforcées également sur les notions d'intersectionnalité plus précisément sur les rapports sociaux, les jeux de pouvoir entre plusieurs acteurs dans les communautés à la base au Togo. Pour reprendre les termes de A. Lépinard et S. Mazouz (2021 : 22) « L'intersectionnalité permet de mieux comprendre comment les identités, le genre, la classe sociale, l'âge, l'origine ethnoculturelle, le handicap, etc. se chevauchent et interagissent de manière simultanée pour produire les inégalités ; considérées comme étant des produits du croisement de différentes situations sociales, de relations de pouvoir et d'expériences ». Les inégalités sont socialement construites. Les femmes ainsi formées sont éclairées et outillées à en prendre conscience dans leurs interactions quotidiennes avec les hommes et les femmes. Prendre conscience des inégalités suppose l'adoption des comportements responsables vis-à-vis des hommes, que ce soit, en parole ou en conduite. Il ne s'agit pas de clamer « orgueilleusement » ni son intelligence, son niveau d'instruction ni son pouvoir d'achat mais d'avoir à l'esprit la capacité de s'assagir pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail aussi bien en milieu familial que professionnel. Une de ces contributions est financière. L'ANVT en a fait un outil de réalisation de soi pour les bénéficiaires du programme VEC à travers l'initiation des microcrédits des Groupes d'Épargne et de Crédits (GVEC). La rubrique ci-dessous en donne des illustrations précises.

2.2. Microcrédit des Groupes d'Épargne et de Crédit comme outil de réduction des inégalités de genre

Les données recueillies dans le cadre de cette recherche montrent que le fonctionnement des GVEC s'inscrivent dans la dynamique de l'économie solidaire ou de la finance inclusive telles que promue par la Banque Mondiale, en général, et les structures techniques de l'Etat togolais, en particulier, à l'instar du Fonds Nationale de la Finance Inclusive (FNFI), du Fonds d'Appui Economique aux Initiatives des Jeunes (FAEIJ), de l'Agence Nationale de Développement à la Base (ANADEB). L'ANVT a initié le GVEC pour aussi appuyer des jeunes et des femmes vulnérables à réaliser des activités entrepreneuriales grâce aux appuis techniques et financiers devant aboutir à une insertion socioprofessionnelle réussie.

Selon les propos d'un agent de terrain, responsable de suivi des VEC et de la collecte des indicateurs,

« Le micro-crédit est l'un des outils de résilience économique mis en œuvre dans le cadre du programme pour assurer l'autonomisation des bénéficiaires. La mise en place et l'animation des Groupements d'Épargne et de Crédit (GEC) suivent la méthodologie des Associations Villageois d'Épargne et crédit (AVE&C). Les jeunes sont organisés en groupes de 25 et se rencontrent hebdomadairement pour faire de l'épargne et du crédit. C'est un outil d'autonomisation financière des personnes vulnérables, développé par des ONG internationales comme CARE, PLAN INTERNATIONAL TOGO et plus connu sous son nom en anglais Village Save and Loan Associates (VSLA) ».

Cadre d'apprentissage de la gestion financière et de la vie en communauté, le Groupe d'Épargne et de Crédit (GEC) permet aux femmes et aux jeunes, exclus du système bancaire classique, de bénéficier de crédits solidaires. Ces prêts impactent le pouvoir de négociation des femmes VEC au sein de leur ménage. Ils permettent surtout aux femmes de se prendre en charge en subvenant à leur propre besoin au travers de l'initiation des AGR.

Un VEC interviewé s'est prononcé sur l'usage qui est fait des micro-crédits qui sont perçus par un (e) volontaire : « La plupart des femmes VEC en phase post-mission de volontariat investissent, par le moyen de leurs micro-crédits perçus, dans des activités de subsistance alimentaire. Ce sont des activités qui connaissent souvent de très bon retour sur investissement ; bref un impact positif sur leur vie et famille ». Le GEC constitue le meilleur cadre pour les bénéficiaires du programme d'apprendre à épargner, la culture de prêts et de remboursement de crédit. Les données collectées montrent qu'avant leur entrée dans le programme VEC, plusieurs VEC vivaient dans une situation d'exclusion financière. Les GEC mis en place ont permis aux VEC de développer l'esprit d'épargne pour le financement de leurs activités professionnelles ou de leurs projets de vie.

D'après les témoignages recueillis lors de la collecte de données aux fins de la présente étude, le programme VEC a sensiblement contribué à l'épanouissement et à l'insertion socio-économique de plusieurs VEC, notamment des VEC qui n'avaient aucune source de revenu avant d'entrer dans le programme. Les principaux bénéfices du programme pour les VEC portent sur l'amélioration de l'estime de soi, de l'inclusion financière, du revenu, des projets de vie et de l'intégration sociale. En effet, dans la trajectoire de plusieurs VEC, il y a bien « un avant » et « un après » mission. Ce constat noté sur les cohortes 2022 et 2023 de volontaires a permis de relever le rôle déterminant des GEC dans la formation et l'insertion socio-professionnelle des volontaires notamment des projets de vie transformés et pour une meilleure intégration sociale à la sortie du programme.

2.3. Imputation de la perpétuation des inégalités de genre au programme VEC

Les inégalités de genre existent, et sous plusieurs formes. S'engager, en effet, dans une lutte contre elles semblerait être devant un défi interminable. En d'autres termes, les inégalités de genre se reproduisent et se font ainsi remarquer dans l'initiation des projets et programmes étatiques de développement. Au rang des bénéficiaires de ces programmes se trouvent des femmes, en général, et celles non scolarisées et déscolarisées, en particulier. Ces dernières s'activent et s'investissent toujours dans des activités informelles dont les plus classiques demeurent le commerce et l'artisanat. Ces deux domaines d'activité féminisés connaissent une reproduction sociale et, en termes de stratification, des filles sont initiées à faire les mêmes choses que leurs mères. De la mère à la fille, un déterminisme semble s'installer : La précarité des conditions de vie se manifeste toujours à travers les choix et les rôles routiniers et les expériences vécues.

Dans une phase post-mission du programme VEC, la majorité des activités initiées par les bénéficiaires relèvent du secteur informel. L'Union Economique Monétaire Ouest-Africain (UEMOA) en donne une précision en ces termes : « Le secteur informel occupe une place importante dans l'emploi des femmes, et le secteur formel de l'emploi salarié connaît une faible progression » (UEMOA, 2021 : 4). Afin de permettre aux bénéficiaires artisans de s'installer à leur propre compte à la fin de la mission, le programme se propose d'outiller les volontaires en kit d'installation dans les domaines de la couture, coiffure, électricité, plomberie, menuiserie, etc. Selon les données du Volontariat en chiffre de l'ANVT (Septembre 2024), 833 VEC ont bénéficié des kits d'insertion pour appui dans le processus d'obtention de matériel ou équipement de leur installation.

Annuellement, plusieurs métiers sont choisis. Mais force est de constater que la majorité des femmes artisans le sont dans des métiers « dit de femmes » et souvent l'apanage des jeunes en situation précaire dans les communautés. C'est une forme d'étiquetage ou de représentation sociale sur les métiers de femmes. Le témoignage suivant en est illustrateur : « La base des artisans nous oriente vers les équipements à acheter pour équiper les volontaires. Quand tu prends une base de 100 personnes, les kits de coiffure et de couture demandés souvent par les femmes, font plus de 60% des demandes », déclare un responsable de suivi des VEC, interviewé à Kpalimé. Le programme se contente ainsi de reconduire les métiers d'insertion des VEC en fonction de leurs compétences initiales. Malgré les formations bénéficiées par les femmes VEC, ces dernières n'arrivent pas à opter pour des activités mieux valorisantes autres que celles classiques qui se perpétuent de génération en génération. A en croire, l'UEMOA (2021, p. 9)

« La situation de précarité financière oblige les femmes à occuper des activités économiques de survie. Les jeunes filles sous-scolarisées viennent joindre les effectifs d'emplois précaires afin de contribuer aux revenus du ménage. Les taux de participation économique des femmes élevés traduisent paradoxalement une faible contribution productive en raison de la faible valorisation des activités exercées, de la non-prise en compte des emplois du temps multiples des femmes et de leur forte implication dans des activités économiques non marchandes moins valorisées et moins productives en apparence souvent non comptabilisées dans les statistiques nationales »

On relève de cette affirmation que les activités exercées par les femmes sont couvertes d'une représentation sociale moins valorisante ; et cela devient un stéréotype générationnel où des jeunes filles en font une culture et s'approprient les modes de pensée et des manières de faire des femmes en matière de choix des « business » et leur système de gestion. On note par-là que les inégalités ne sont que des ferments de reproduction basés sur une recomposition des éducations intrafamiliales considérées comme valeurs culturelles unanimement acceptées et qui sont transmises de génération en génération. Elles

peuvent être modifiées à travers des politiques et des efforts collectifs visant à promouvoir l'équité, la justice sociale et le changement social positif.

Conclusion

Cet article traite du rapport entre les formations données aux VEC et les capacités des femmes, à la suite de leur mission de volontariat à l'ANVT, à initier des actions de transformation sociale. Les résultats révèlent que le programme VEC dispose d'un plan de formation avec des orientations pédagogiques adaptées aux besoins de la cible que constituent majoritairement les femmes. Aussi-peut-on relever que l'ANVT a initié le GEC pour apporter des appuis techniques et financiers aux jeunes et aux femmes vulnérables à réaliser des activités devant leur permettre d'aboutir à une insertion socioprofessionnelle réussie. Cadre d'apprentissage, de gestion financière et de savoir-vivre en communauté, le GEC permet concrètement aux femmes et aux jeunes, exclus du système bancaire classique, de bénéficier de crédits solidaires. Afin de permettre aux bénéficiaires artisans de s'installer à leur propre compte à la fin de la mission, le programme se propose d'outiller les volontaires en kit d'installation. Mais force est de constater que la majorité des femmes artisans le sont dans des métiers « dit de femmes » et souvent l'apanage des jeunes en situation précaire dans les communautés. Le programme VEC se doit d'améliorer l'aspect genre et initier dans ce sens des cadres d'insertion socioprofessionnelle.

Références bibliographiques

Afrobaromètre-Togo, 2019, *L'égalité genre au Togo : Progrès et points sombres*, Lomé, Center for Research and Opinion Polls. (CROP).

Agence Nationale de Volontariat au Togo, 2022, *Approche d'accompagnement des VEC à l'insertion sociale et économique basée sur le GEC : Rapport de capitalisation*, Lomé, Service du programme VEC de l'ANVT.

Agence Nationale de Volontariat au Togo, 2024, *Volontariat en chiffre : Mois de Septembre*, Lomé, Service de Suivi-Accompagnement de l'ANVT.

Agence Nationale de Volontariat au Togo, 2024, *Volontariat en chiffre : Mois d'Août*, Lomé, Service de Suivi-Accompagnement de l'ANVT.

Banque Mondiale. (2024). *Égalité économique entre les femmes et les hommes*. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2024/03/04>, consulté le 12 septembre 2024 à 19h03 minutes.

Banque Mondiale, 2024, *Togo : Vue d'ensemble*, Lomé-Cité OUA.

Dufrenne Mickel, 1955, *La personnalité de base. Un concept sociologique*, Paris, PUF.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 2011, *Rapport annuel*, New York, UNICEF.

Garrett, C. S., Ein, P. L., & Tremaine, L., « The development of gender stereotyping of adult occupations in elementary school children », in *Child Development*, 48(2), 1977, 507–512.

Gbemou Kokou Mawulikplimi, 2017, « Stratégie de résilience des femmes rurales à la pauvreté dans la préfecture de Vo au Togo », in *Revue de Géographie de l'Université d'Ouagadougou (RGO)*, n°007, Vol.1, pp.207-221.

Gendernet, 2011, [En ligne], « L'autonomisation économique des femmes, Document de réflexion, www.oecd.org/cad/genre, Consulté le 18 septembre 2024 à 15h33 minutes.

Lépinard Eléonore et Mazouz Sarah, 2021, *Pour l'intersectionnalité*, Edition Anamosa.

Oxfam-Grande Bretagne, 2005, *Capacity Bulding for Empowerment, Report of a Workshop held, Jinja, Uganda, 6-8 march.*

République Togolaise, 2010, *Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-4)*, Lomé, INSEED.

République Togolaise, 2022, *Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5)*, Lomé, INSEED.

UNESCO, 2024, *Ce qu'il faut savoir sur l'alphabetisation*, Paris, UNESCO.

Union Economique Monétaire Ouest-Africain, 2021, [En ligne], « L'autonomisation économique des femmes », <https://e-docucenter.uemoa.int/fr/136-lautonomisation-economique-des-femmes> , Consulté le 24/07/2024 à 16 h 46 minutes.

L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE DES GROUPES D'ENTRAIDE DANS LES REGIONS DE SAVANES ET PLATEAUX AU TOGO

N'DJAMBARA Mahamondou & GOGOLI Esseyram Ablavi

mndjambara@gmail.com; gogoliablavie08@yahoo.fr

Résumé :

La présente contribution analyse les principes justificatifs de l'engagement volontaire au sein des groupements villageois au Togo, en mettant l'accent sur les dynamiques culturelles, économiques et sociales qui motivent les membres à participer à des activités de volontariat. La problématique centrale est la suivante : quelles sont les motivations sous-jacentes qui influencent l'engagement volontaire local et quelles en sont les implications pour le développement communautaire ? Une approche ethnographique a été adoptée, intégrant des entretiens, des observations et une analyse documentaire approfondie dans les régions des Savanes et des Plateaux. Les résultats révèlent que l'engagement volontaire ne repose pas uniquement sur des considérations altruistes, mais est également influencé par les valeurs de solidarité, le capital social et les incitations externes provenant des projets de développement. L'étude souligne la nécessité de prendre en compte ces facteurs culturels et structurels pour comprendre les défis et opportunités du volontariat en milieu rural togolais.

Mots-clés : Volontariat ; engagement ; réciprocité ; capital social ; groupement villageois.

Abstract:

This paper examines the rationale for local voluntary involvement in village groups in Togo, focusing on the cultural, economic, and social dynamics that motivate members to take part in voluntary activities. At the heart of the analysis lies an understanding of the motivations underlying this commitment, which is often perceived as altruistic but also revolves around traditional values of solidarity and reciprocity. The aim is to examine how these motivations interact with existing social structures and assess their implications for local development. The approach adopted is ethnographic, incorporating interviews, observations, and in-depth documentary analysis of the Savanes and Plateaux regions of Togo. The results reveal the complexity of local volunteer involvement, while highlighting the need to take into account cultural dynamics and the impact of external interventions to understand better the challenges and opportunities of volunteering in Togolese communities. Three main justifying principles are uncovered: the cultural values of solidarity and reciprocity, social capital, and external incentives from development projects. The result is that voluntary commitment is not limited to altruistic considerations but is also influenced by expectations of recognition and resources.

Keywords: Volunteering; commitment; gift-giving and receiving; social capital; village associations.

Introduction

Le volontariat local, défini comme l'engagement libre et non rémunéré au service de la communauté, est une pratique ancrée dans les traditions culturelles africaines. Il se distingue du bénévolat. En Français, le bénévolat et le volontariat sont utilisés abusivement lorsqu'il s'agit de qualifier une activité libre ou non rémunérée (Jovelin E., 2005). Si souvent, le volontariat est désigné par le terme engagement, il se définit comme un travail exercé gratuitement dans une structure en toute liberté et sans contrainte (Lemercier L., 2004). Ces pratiques, généralement ancrées dans des traditions communautaires, se manifestent à travers divers types de regroupements tels que des groupes d'entraide, des coopératives et notamment des groupements villageois (Durand E., 2006 ; Ferrand-Bechmann D. et Baumann L.2023; Gardin L., 2002). Il constitue une dimension essentielle de la vie sociale en Afrique de l'Ouest, et particulièrement au Togo.

Dans la plupart des cas, les groupements villageois ont été institués comme réponse aux besoins de développement local, en particulier dans un environnement où les institutions étatiques se sont souvent désengagées. Ils donnent l'occasion aux membres de s'organiser pour prendre en main les efforts de satisfaction de leurs besoins qui se résument souvent à l'accès aux ressources, à la formation et à la mise en œuvre de projets spécifiques (Tossou R. C., 1993). Toutefois, derrière cet engagement, les motivations sont multiples. Si les dimensions altruiste ou bénévole semblent être évidentes, il existe d'autres principes qui justifient l'engagement local au niveau des communautés villageoises togolaises.

Le pays est situé en Afrique de l'ouest, caractérisé par une diversité culturelle et une richesse de pratiques communautaires qui favorisent l'entraide et la solidarité (Keita S., 2008; Kenkou G. K., 1994). Dans un contexte où l'Etat ne parvient pas toujours à subvenir aux besoins de ses citoyens, les communautés locales développent des mécanismes d'entraide et de solidarité.

Perçu comme un moteur de développement communautaire, le volontariat local permet non seulement de répondre aux besoins immédiats des populations, mais aussi de renforcer les liens sociaux et de promouvoir la cohésion. Ces dynamiques volontaires, souvent ancrées dans des pratiques culturelles traditionnelles, jouent un rôle crucial dans la survie économique, sociale et culturelle des populations (Soulama S., 2004).

Au Togo, le volontariat local est profondément ancré dans les traditions d'entraide communautaire, marquées par des facteurs socio-culturels et économiques. Des études ont montré qu'une grande proportion de la population togolaise participe à des activités de volontariat, principalement dans les domaines de l'agriculture et plus récemment de l'éducation avec l'émergence des écoles d'initiatives communautaires ou locales (ANVT, 2021).

Les sociétés de l’Afrique de l’Ouest en général et celles du Togo en particulier ont de tout temps valorisé les pratiques de solidarité collective et d’entraide. Il s’agissait d’éléments essentiels de leur organisation sociale, avant même l’émergence de structures nouvelles telles que les groupements villageois, les coopératives de production ou crédits, les comités villageois, les comités de quartiers, les associations de jeunes, etc. avec l’histoire du pays, en s’enrichissant des expériences de la colonisation et de construction nationale postindépendance. En effet, le travail communautaire était bien connu dans les villages. Les membres des communautés se réunissaient chez l’un d’eux pour effectuer des travaux collectivement appelés *kpouougl* chez les Gulma de Korbongou et *fidogblé* chez les Ewé de l’ouest de la région des Plateaux, suivant le principe du « donner-recevoir-rendre » (Mauss M., 2007) en ce sens que celui qui reçoit les membres du village aujourd’hui sera demain avec les autres membres chez une autre personne, et ainsi de suite. Il s’agissait littéralement travaux collectifs agricole, mais la pratique s’appliquait parfois aux travaux de rénovation des cases en saisons sèches.

L’anthropologie s’est longtemps penchée sur les dynamiques de solidarité et de réciprocité en Afrique, mais rares sont les études qui se sont particulièrement focalisées sur les motivations et les justifications derrière l’engagement volontaire local et encore moins dans le contexte togolais. Quelle est la nature des principes justificatifs qui motivent les populations des Régions des Savanes et des Plateaux à s’engager dans des activités volontaires ? Comment ces motivations s’articulent-elles avec les structures sociales et économiques existantes, et quelles implications en résultent pour la compréhension des dynamiques communautaires et du développement local ?

L’objectif de cet article est d’analyser les motivations qui sous-tendent l’engagement volontaire au sein des groupements villageois et d’évaluer leurs implications sur le développement local. Nous nous appuyons sur la théorie du don de M. Mauss (2007) et le concept de capital social de P. Bourdieu (1980) pour expliquer la dynamique de cet engagement.

1. Méthodologie

Les résultats du présent article sont le produit de l’analyse d’une base importante d’informations tirées de l’expérience d’un long séjour dans deux régions du Togo à des périodes différentes. Un premier séjour de six ans dans l’est de la région des Savanes entre 1998 et 2005 au sein des populations de Kpendjal et de l’Oti-nord, dont les deux années plus précisément dans la communauté *goulmantché* du canton de Korbongou dans leur vécu quotidien de l’action des groupements villageois regroupés en une union de groupements de producteurs agricoles et coopérative de transformation de karité et d’arachide en beurre, huile et savon. Notre deuxième immersion au sein des groupements villageois a duré également cinq ans, de 2008 à 2012 dans plusieurs contrées de l’ouest de la région des Plateaux organisés pour accueillir des projets d’élevages de petits ruminants et de volailles.

1.1. L'est de la région des Savanes et l'ouest de la région des Plateaux comme sites d'enquête

Le projet de soutien aux groupements dans l'est de la région des Savanes a mis en œuvre effectivement entre 1993 et 2000, dans un contexte de besoin urgent de développement de cette région marquée par la pauvreté, l'exode rural et la dégradation des conditions de vie des populations rurales. Il occupait une bande orientée sud-ouest – nord-est, avec une superficie d'environ 2.400 km², soit 43% de la surface totale de la région, incluant le bassin versant du fleuve Oti. Pour atteindre son objectif, le projet s'est concentré pendant huit ans sur la promotion et le renforcement des groupements villageois ; l'augmentation de la production agricole et de l'élevage par la fourniture de services de vulgarisation ; l'aménagement d'infrastructures rurales essentielles ; l'octroi d'un soutien aux services financiers ruraux, incluant la mise en place d'une ligne de crédit et d'un fonds de développement rural ; le renforcement des capacités des institutions étatiques de développement rural (Audette R., Roy P., et Kpekpe A., 2001). Au total, près de 200 groupements villageois ont été accompagnés. Nous sommes arrivés en 1998 sur le projet pour trois ans, en tant qu'assistant technique sur le volet promotion des groupements villageois afin d'assurer le renforcement de la capacité organisationnelle des groupements en favorisant la solidarité et la coopération entre les membres des communautés villageoises.

A Korbongou, c'est en 1994 que des groupements de producteurs agricoles ont décidé de se rassembler au sein d'une union sous l'impulsion d'une association française de développement pour les activités d'agriculture, d'une association anglaise pour les actions de promotion de la femme et d'une association espagnole pour le programme d'alphabétisation. L'union regroupe une quarantaine de groupements d'une dizaine de membres chacun, avec pour objectif principal d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie de ses membres par l'amélioration des rendements agricoles, l'alphabétisation et l'initiation d'activités génératrices de revenus. La zone d'intervention couvre une cinquantaine de villages situés de part et d'autre de l'axe Dapaong-Papri dans l'est de la région des Savanes (Bcgo Sarl 2004).

Quant aux projets d'élevage des groupements de familles de l'ouest de la région des Plateaux, les villages (une vingtaine) sont pour l'essentiel sur les axes Lomé-Notsé et Kpalimé-Atakpamé. Il s'agit d'un programme d'élevage familial initié au départ par deux organisations locales de développement qui ont bénéficié plus tard de l'appui d'une association internationale française (Student Consulting for Development 2010). Le but poursuivi est de répondre aux besoins spécifiques de plus de 280 familles en matière de production animale, en l'occurrence de caprins, d'ovins, de porcs, de poules et dans une moindre mesure d'agoutis, sur la base du principe de « don et contre don d'animaux » : une première famille bénéficie d'une mise à disposition d'un nombre précis d'animaux, ladite famille a l'obligation de rendre le même nombre d'animaux à une autre famille, qui à son tour donne le même nombre d'animaux à une troisième famille et ainsi de suite, créant ainsi une chaîne de solidarité. Réunies au sein de groupements de producteurs, les familles ont été accompagnées dans le renforcement de leurs techniques d'élevage traditionnelles par un soutien technique et sanitaire, réduisant ainsi les taux de

mortalités animales. Afin de garantir une durabilité de leurs actions, les familles étaient également formées sur la gestion des revenus issus de leurs exploitations.

Dans le souci d'actualiser les données d'expérience ainsi cumulées, nous avons effectué une enquête complémentaire d'un mois environ, du 5 au 15 juin 2024 dans l'est de la région des Savanes, notamment dans le canton de Korbongou et du 18 au 29 juin 2024 dans l'ouest de la région des Plateaux, plus précisément dans les cantons de Lavié et de Patatoukou. Une vingtaine d'entretiens individuels ou de groupes ont été réalisés auprès de membres de groupements, de responsables d'ong, et de responsables délocalisés de structures de l'Etat.

Enfin, de manière transversale, nous avons mobilisé une documentation composée de rapports d'activités, de compte-rendu, de rapports d'audit et d'évaluation, mais aussi de publications scientifiques sur les questions de volontariat en général et de volontariat local en particulier. La recherche bibliographique s'est également intéressée à la notion de bénévolat et à son lien avec le volontariat.

1.2. Le quotidien des groupements d'entraide avec un regard éloigné

L'observation participante a permis de s'immerger dans la vie quotidienne des communautés et de participer à leurs activités pendant près d'une dizaine d'années au total. Un retour réflexif sur toutes ces années permet aujourd'hui, avec un regard éloigné, d'analyser et de comprendre les logiques internes qui gouvernent l'engagement volontaire. Des centaines d'entretiens semi-directifs ou complètement ouverts ont été menés dans le cadre des suivis d'activités des projets, pour recueillir des témoignages, construire de récits de vie, appréhender les perceptions des membres des différentes communautés sur divers sujets liés notamment à l'engagement volontaire.

L'enquête étant structurée en deux périodes, nous avons eu l'opportunité de travailler à l'accompagnement de groupements villageois dans le cadre des activités de nombreuses familles. Les groupements de la région des Savanes étaient pour la plupart implantés dans l'est de la région des Savanes et ceux de la région des Plateaux se trouvaient à l'ouest de la zone. Pour la première période nous étions basés à Korbongou et à Dapaong avec des sorties quotidiennes dans les villages couverts par le projet de soutien aux groupements villageois et ceux membres de l'union de groupements. La même démarche a été adoptée pour la troisième période dans la région des Plateaux en nous installant à Kpalimé. Korbongou et Kpalimé constituaient nos résidences principales pour ce qui concerne les tâches de terrains stricto sensu, Dapaong et Lomé pour les tâches administratives ou de bureau.

Pendant toutes ces années, nous avons vécu aux côtés des familles au quotidien, aussi bien dans le cadre professionnel qu'extra-professionnel. De toutes les façons, ces deux cadres étaient en réalité encadrés, dans la mesure où il arrivait qu'on discute des affaires de famille au champ, dans les enclos ou dans

l'unité de production, et vice versa. Certaines notes ont été prises sur le vif, d'autres après coup, dans des cahiers de notes. Certains moments ont été immortalisés par un appareil photo.

Nous avons eu le temps au cours de nos séjours dans les villages, d'initier et d'habituer nos collaborateurs à la prise de notes et à la tenue de cahiers journaux qu'ils utilisaient ensuite pour préparer et rédiger leurs différents rapports d'activités. Les informations qu'ils collectaient lors de leurs activités avec les familles étaient partagées en équipe lors de différentes rencontres initiées à cet effet : des réunions hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles, semestrielles et annuelles. Les informations les plus pertinentes au vu des objectifs des projets et des missions d'appuis étaient consignées dans des comptes-rendus de réunions ou des rapports périodiques d'activités. A ces informations relativement formelles, s'ajoutent celles issues de discussions ou de causeries avec des collègues, des partenaires ou des villageois dans des cadres informels, parfois insolites, bien loin du contexte professionnel.

Nous nous intéressions aussi aux regards d'observateurs extérieurs qui effectuaient fréquemment des missions de suivis, d'évaluation ou d'audit qui consignaient leurs informations et leurs notes dans des rapports après des séances d'échanges avec nous. Ces différentes visites ont fait l'objet d'une observation minutieuse par nous et ont été aussi décrites de l'intérieur, de notre propre point de vue et aussi de celui des familles.

Les domaines couverts par nos observations, nos centaines d'entretiens et d'échanges individuels ou de groupes, sont assez diversifiés et couvrent tous les secteurs de la vie des familles et leurs milieux : l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'économie, les rites et rituels, les contes, les rumeurs, les émotions et les affectes, les décès, les mariages, les naissances, les fêtes, les faits politiques, etc. Même si toutes les informations n'ont pas pu être systématiquement consignées par écrit ou mis sur images, une grande partie est incontestablement restée dans un coin de notre mémoire sous la forme de souvenirs précis et marquants. C'est toute cette masse d'information qui a été consultée, traitée et sélectionnée pour construire les résultats retenus dans le présent article.

1.3. Confrontation productive entre expériences professionnelles et expériences de chercheur

L'exercice professionnel de près d'une dizaine d'années doublé d'une formation de base de spécialiste en sciences humaines et sociales, notamment en sociologie et anthropologie, nous a permis de collecter une importante quantité d'informations sur les groupements villageois. Pour les besoins de l'analyse, nous avons procédé à un premier tri sur la base non seulement de leur localisation géographique mais aussi de références telles que :

- les groupements existants avant notre arrivée sur les différents programmes : nous en avons sélectionné 10 répartis sur les trois périodes en prenant en compte les groupements exclusivement masculins, ceux exclusivement féminins et des groupements mixtes ;

- les groupements qui ont émergé avec notre concours en tant qu'assistant technique en collaboration avec d'autres collègues : nous en avons trié 10 à partir des critères énumérés ci-dessus en plus de ceux de la spécialisation en agriculture, en élevage, en transformation et commercialisation de produits agricoles (arachides) ou de cueillettes (karité, mangue) ;

Dans un deuxième temps, nous avons fait émerger de l'analyse de la vingtaine de groupements retenus, des thématiques pouvant nous conduire à l'extraction des principes justificatifs de l'engagement volontaire des membres. Il s'agit des conditions d'émergence des groupements, de leurs compositions et de l'histoire personnelle des membres, de leur fonctionnement interne ou dans le cadre de leurs diverses coopérations avec d'autres organisations de développement ou des institutions de l'Etat, leurs activités de production ou extra-production (assemblées générales, réunions, rencontres de gestion de conflits, etc.), leurs réussites, leurs échecs, leurs efforts de résilience, la vie publique et privée de leurs membres.

Parallèlement, la vingtaine d'entretiens d'actualisation réalisées dans les deux zones de l'étude, l'est de la région des Savanes et l'ouest de la région des Plateaux, ont fait l'objet d'une transcription et d'une analyse thématique pour en ressortir les éléments fondamentaux sur les raisons qui motivent les membres des groupements à s'engager volontairement ainsi que sur leurs représentations du volontariat local et du bénévolat. Et enfin, une analyse documentaire nous a permis de trianguler les données et de capturer la complexité des contextes sociaux et culturels dans lesquels s'inscrit le volontariat local.

De ce protocole d'analyse des informations, il se dégage trois grands principes justificatifs de l'engagement des membres des groupements villageois dans le volontariat local. Les deux premiers principes sont d'un ordre culturellement intrinsèque et le troisième est plutôt une incitation externe, un moteur propulseur alimenté par les organisations de développement ou les projets bilatéraux ou multilatéraux de l'Etat.

2. Les principes fondamentaux de justification de l'engagement volontaire dans les groupements villageois

Les principes de justification de l'engagement volontaire local des membres des communautés villageoises au Togo sont multiples et diversifiés. On peut y voir une dimension altruiste et volontariste où les individus souhaitent contribuer au bien-être de leur contrée, et pourtant la situation est plus complexe qu'elle ne paraît. Certaines motivations plus pragmatiques telles que l'acquisition de compétences, le renforcement des réseaux d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance, l'accès à des ressources économiques, peuvent être en jeu.

2.1. Le principe de réciprocité et d'obligation sociale

La principale base de constitution des groupements de producteurs de Korbongou réunis dans l'Union de Groupements et les groupements de familles dans l'ouest de la région des Plateaux est celle de leur fonctionnement. Tous ces groupes d'entraide évoluent selon une logique de réciprocité « conditionnée ». Les villageois s'y engagent volontairement pour contribuer aux activités communautaires, mais aussi dans l'espoir de bénéficier en retour de l'aide que ces regroupements pourraient mettre à l'heure disposition (N'djambara M., 2014a). Dans le canton de Korbongou, il s'agit en l'occurrence de l'engrais et de nouvelles techniques pour la production agricole, de cours d'alphabétisation et surtout d'apprentissage de la transformation des produits de cueillette tels que le karité et l'arachide en beurre et en huile. Le verbatim suivant éclaire mieux cette analyse :

Au départ nous n'avions pas un groupe à proprement parler. On se retrouvait entre nous comme on le faisait depuis toujours chez nous ici pour aller aider quelqu'un à faire ses sillons, à semer ou à récolter, et c'est à tour de rôle. On faisait la même chose après les récoltes, lorsqu'on allait plus au champ, on s'entraider pour réparer les toits de nos maisons ou pour en construire d'autres. Après on se retrouvait aussi pour battre le mil par exemple. C'est vraiment après avoir rencontré les agents de l'association que nous avons commencé à nous réunir avec eux, à discuter de la manière dont nous allons nous prendre pour mieux travailler et produire plus de beurre de karité. Ils nous ont appris des techniques et surtout ils nous ont aidés avec de l'engrais ou des produits de traitement du coton par exemple. On était cinq à commencer mais aujourd'hui nous sommes une quinzaine.¹⁵

Quant aux groupements de familles de l'ouest de la région des Plateaux, ils attendaient recevoir des animaux (chèvres, moutons, poules, etc.) pour entamer ou renforcer leurs élevages. La dynamique qui s'opère ici n'est pas sans rappeler les concepts maussiens du don et du contre-don (Mauss M., 2007), le don (de soi et de services) étant à la fois une obligation morale et dans le même temps une source de prestige, garantie dans ce cas par l'acquisition de produits agricoles ou d'élevage.

En tant que groupes culturels, les membres des groupements conceptualisent le don non pas comme un acte isolé, mais comme un élément intégral de leurs relations sociales et de leur structure communautaire. Dans ce contexte, les échanges, quelles que soient leur nature, matérielle ou symbolique, sont souvent motivés par un désir de réciprocité et de maintien des liens sociaux (N'djambara M., 2014b). Les pratiques de don d'animaux sont ainsi perçues comme des transactions complexe, où le sentiment de redevabilité, entretenu par des normes culturelles institutionnalisées (N'djambara M., 2020), joue un rôle central. Donner et se donner volontairement est ici une question d'honneur et de reconnaissance sociale impliquant pourtant une l'attente d'un intérêt sous-entendu et

¹⁵ Extrait d'un entretien : Kondjite, une femme membre du l'Union de Groupement, Korbongou (région des Savanes) novembre 2000.

parfois individuel (Tossou R. C., 1993), le rapprochant ainsi de l'emprunt, d'autant plus que souvent, les dons d'animaux sont souvent rendus avec un animal en surplus que permet de reconstituer le capital d'animaux disponibles pour entretenir la chaîne de solidarité.

Les pratiques d'engagement volontaires sont ainsi influencées par d'autres facteurs socioculturels et parfois politiques. Des « courtiers locaux du développement » (De Sardan J.-P. O., 2009) par exemple jouent un rôle fondamental en tant que médiateurs entre les membres de la communauté et les institutions extérieurs au village. Cela peut parfois même être en divergence totale avec les attentes initiales des concepteurs des projets, d'autant plus qu'il est arrivé à plusieurs reprises que certains de ces intermédiaires ne soient simplement que désignés par consensus et non par élections formelles, reflétant dans le même temps une forme de dynamisme du pouvoir local.

L'obligation sociale de servir sa communauté en prenant une part active à son auto-organisation est un aspect fondamental de l'engagement volontaire illustrant la manière dont les communautés peuvent mobiliser leurs propres ressources internes pour faire face aux nombreux défis de leur développement. Pour autant, il faut noter que ces groupements se trouvent en train de naviguer dans un environnement complexe, où les enjeux de pouvoir et les conflits d'intérêts peuvent influencer leur fonctionnement.

2.2. Le principe de préservation et de transmissibilité des ressources basé sur le renforcement du capital social

La solidarité légendaire entre membres de la famille ou de la communauté villageoise semble ne plus suffire à améliorer les conditions de vie. Dans les familles des membres de groupements d'éleveurs de l'ouest de la région des Plateaux par exemple, ceux qui ont adhéré aux projets d'élevages s'inscrivaient, dans une certaine mesure, dans une logique de renforcement de leur capital social (P. Bourdieu 1980; R. Putnam 2001) pour s'assurer du soutien futur et pour renforcer le cheptel. Toutefois, ces pratiques d'engagement volontaire sont souvent interprétées comme des expressions d'identité culturelle propre au village ou comme des performances culturelles à travers lesquelles les individus expriment et réaffirment leur appartenance à la communauté, dans la mesure où la culture peut être pensée comme un système de symboles qui donne un sens aux actions humaines (Geertz C., 1998). Ici, le capital social peut être entendu sous l'angle des caractéristiques de réseaux sociaux, telles que la confiance et la coopération qui facilitent à leur tour la coordination et la collaboration pour le bénéfice mutuel. Ce qui permet de préserver les ressources familiales et communautaires. L'engagement volontaire se faisait alors sur une base pratiquement bénévole (Ferrand-Bechmann D., 1991; Robichaud S., 2004).

Franchement, ce qui m'a poussé à m'engager volontairement dans le bureau de notre groupement, c'est les déplacements qui sont souvent organisés pour aller visiter d'autres villages et d'autres groupements comme nous. Avant on s'entraidait seulement entre nous ici. On ne sortait pas pour aller loin [...]. Mais aujourd'hui, grâce à mes activités au sein du groupement j'ai maintenant des amis jusqu'à Papri. L'année

dernière on est même allé dans un village du Burkina pour visiter des champs de tomates et d'ognons. Après eux-aussi ils viendront nous visiter. Comme ça on commence à se connaître ça et on ne sait jamais [...]»¹⁶.

Le don d'un animal à une famille d'un autre groupement de village voisin n'est pas seulement un acte altruiste, mais également une stratégie pour élargir son réseau d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance, à l'instar d'un fil qui les relie (N'djambara M., 2014b; Unv 2018).

En s'engageant dans les activités communautaires, les individus membres des groupements de producteurs augmentent leur réseau d'influence locale en renforçant leur position au sein de la communauté. C'est ainsi que dans le canton de Korbongou, la plupart des membres du bureau de l'union de groupements en sont arrivés à acquérir une place de référents incontournables dans les villages aux côtés des leaders communautaires tels que le chef canton ou les responsables religieux, surtout pour toutes les questions liées à l'intervention de l'Etat ou des organisations de développement dans la zone. Souvent consultés, courtisés ou sollicités, ils sont au-devant de nombreuses initiatives internes ou impulsées de l'extérieur par l'Etat ou les organismes de développement.

J. P. De Sardan (2009) n'hésite d'ailleurs pas à parler de « modes de gouvernance locale » et d'y inclure les diverses formes de regroupements locaux. Les engagements volontaires sous forme de groupements ou de coopératives comme c'est le cas dans la présente étude, navigueraient entre les modes « associatif », « projectal » et « mécénal ». Le mode de gouvernance associatif implique des organisations et associations communautaires, le mode projectal est celui lié aux projets de développement initiés par des acteurs extérieurs à la communauté locale, et quant au mode de gouvernance mécénal, il est plutôt caractérisé par l'importance du soutien financier ou matériel de la part de mécènes.

2.3. Le moteur contemporain de l'engagement volontaire : les Frankenstein du volontariat

L'analyse des principes d'engagement des membres des groupements d'agriculteurs de la région des Savanes et d'éleveurs de l'ouest de la région des Plateaux révèle qu'en dehors des pratiques traditionnelles d'entraide à proprement parler qui se déroulent souvent à l'intérieur des familles élargies ou à la limite des hameaux, l'engagement volontaire dans des groupements villageois est souvent suscité par l'action des politiques étatiques ou des programmes des organisations de développement dans leur quête à l'amélioration des conditions de vie des paysans togolais.

Les projets ou programmes de développement optent souvent pour une stratégie d'intervention basée sur la mobilisation communautaire (Guichaoua A., 1991). L'Etat et les ONG jouent ainsi un rôle crucial

¹⁶ Extrait d'un entretien : Koffi, président d'un groupement, Lavié, juin 2024.

dans la promotion et la structuration du volontariat local. Ils en constituent le moteur. Leur influence est tellement importante qu'elle suscite parfois des résultats contrastés. L'on ne saurait nier l'amélioration de la capacité des communautés locales à mieux s'organiser, mais cette pratique induit une forme de dépendance accrue des structures ainsi obtenues à la survie des projets ou programmes et une redéfinition d'une manière générale de la pratique du volontariat traditionnel et du volontariat local.

Ces institutions ont contribué à formaliser et à institutionnaliser la pratique du volontariat local en fournissant un cadre relativement propice et attrayant à travers la mise en œuvre de leurs programmes et surtout de l'assignation claire des objectifs aux regroupements communautaires sur lesquels elles fondent leurs actions. La formalisation passe par les différents appuis à la structuration des organisations paysannes, à la formation des volontaires locaux sur diverses thématiques liées à la conduite de différents types de projets en termes de renforcement des capacités, en fournissant des outils, des techniques et parfois une aide logistique qui leur faisait souvent défaut.

Aussi, ce cadre « nouveau » d'implémentation et d'expérimentation de la solidarité communautaire influence-t-il la pratique traditionnelle d'entraide. Elle est réduite à un élément du processus d'engagement individuel, un élément culturel de base qui le favorise. L'engagement en lui-même n'atteint son seuil déclencheur que par l'action extérieure des institutions de développement. Dans la région des Savanes il s'agissait d'un consortium de trois organisations internationales alors que dans l'ouest de la région des Plateaux la propulsion a été l'œuvre d'une association internationale spécialisée dans l'élevage.

La redéfinition des pratiques locales de volontariat intervient avec l'incorporation de pratiques « modernes » dans ce système qui était autrefois informel, centré sur des valeurs de solidarité communautaire et de réciprocité (N'djambara M., 2014b), ce qui n'est pas sans entraîner des tensions entre ces nouvelles approches et les pratiques traditionnelles. Autrefois considéré comme un devoir moral ou une responsabilité sociale, le volontariat local, en se formalisant, conduit parfois à sa commercialisation ou sa professionnalisation par l'introduction subtile de la rémunération symbolique ou de primes pour les volontaires ruraux. En effet, ces volontaires ruraux bénéficient des produits agricoles en guise de remerciement et de travail rémunéré. Cette transition vers un modèle de volontariat rémunéré a pu, dans certains cas, éroder les valeurs traditionnelles de gratuité et de réciprocité, donc de bénévolat, créant ainsi des attentes financières par exemple parmi les volontaires.

Quant à la dépendance du volontariat locale aux organisations de développement ou aux projets d'Etat, elle s'explique par le fait que les financements, les ressources et l'expertise nécessaire pour faire fonctionner les actions communautaires proviennent de l'extérieur de la communauté, à la différence du système traditionnel qui était essentiellement cousu autour des ressources internes. Les initiatives propres des membres des communautés se voient de ce fait généralement déplacées et pour ainsi dire

« sous-traitées » aux ONG ou aux projets étatiques. La plus grande conséquence étant de facto un risque d'effet démobilisateur et la diminution relative de la capacité des communautés locales à concevoir et à diriger leurs propres initiatives, d'autant plus qu'une fois l'appui extérieur tari, l'engagement perd de son intensité ou parfois disparaît totalement.

Avant qu'on ne vous rencontre, notre groupement existait. Mais on ne se voyait plus parce que l'ONG qui nous appuyait a quitté notre milieu. Ils nous ont expliqués qu'ils avaient eu des problèmes de financement et qu'ils ne pourront plus nous aider à poursuivre nos activités qu'on avait programmées. Beaucoup de membres se sont découragés et les gens ont disparu peu à peu. Certains ont même quitté le village, d'autres ont changé d'activités et veulent plus entendre parler même de groupement¹⁷.

En outre, cette dépendance du volontariat local aux projets étatiques ou aux actions des ong agit sur la disposition des acteurs communautaires à s'approprier les projets, les volontaires locaux n'étant pas associés, ou directement au centre, des processus décisionnels.

Une analyse des principes justificatifs de l'engagement volontaire local dans ces deux grandes régions du Togo qui en font l'expérience depuis des décennies révèle qu'il est caractérisé par un mouvement d'oscillation entre la propulsion et la traction, pour emprunter un langage mécanique. On parle de propulsion lorsque les roues motrices sont à l'arrière et poussent pour ainsi dire le véhicule, alors qu'elles sont situées plutôt à l'avant dans le cas d'une voiture à traction.

Les mouvements d'engagement volontaire local ont été, dans un premier temps, propulsés de l'intérieur par des réalités socio-culturelles, sous la forme de groupes communautaires ou parfois communautaristes, dont l'influence dépassait rarement les limites des villages. A leur avènement, les groupements et coopératives villageois se sont greffés sur des milieux paysans qui avaient déjà des associations dynamiques d'agriculteurs respectant les us et coutumes locaux (Lavigne Delville P., 1992; Awesso A., 1998). Par la suite, avec l'action des organismes de développement et des projets étatiques, l'engagement volontaire traditionnel local s'est vu littéralement tracté de l'extérieur par des structures imposées (Poda N. E., 1992). De nos jours, cette force de traction qui a justifié depuis des décennies la survie des groupements et coopératives, tend à disparaître et ne se réduit qu'à son principe symbolique. Les regroupements et coopératives volontaires locaux redeviennent de plus en plus « auto-propulsés », mais à la différence qu'ils sont désormais basés non plus sur des valeurs culturelles traditionnelles, mais sur des calculs économiques. La fermeté des principes de l'engagement volontaire local individuel ou collectif est proportionnelle aux variations des satisfactions ou insatisfactions des demandes d'appui financiers et matériels. Il s'en suit une prolifération de groupements villageois avec une durée de vie relativement courte.

¹⁷ Le président de l'union de groupements, à Korbongou, avril 2002.

Et pourtant, cette implantation massive pourrait masquer des problèmes d'articulation et d'intégration des pesanteurs sociales et culturelles qui restent toujours vivaces, pouvant entraîner derechef des dysfonctionnements souvent sources de l'effritement de l'engagement volontaire local.

Conclusion

L'étude montre que l'engagement volontaire dans les groupements villageois au Togo repose sur des motivations à la fois culturelles et économiques.

Trois grands principes justificatifs sous-tendent l'engagement volontaire. Les deux premiers principes sont d'ordre culturel. L'un souligne l'importance des valeurs traditionnelles de solidarité et de réciprocité qui régissent les interactions au sein des communautés. Ces valeurs sont héritées de pratiques ancestrales et favorisent un sentiment d'appartenance et de responsabilité collective qui incite les individus à s'engager pour le bien-être de leurs congénères. Quant à l'autre principe, il met en avant la notion de capital social qui souligne que les réseaux de relations interpersonnelles et les normes de confiance sont des ressources essentielles pour le développement local. Ce sont des réseaux qui facilitent non seulement l'accès aux ressources, mais renforcent également la cohésion sociale, permettant aux membres de surmonter ensemble les défis auxquels ils sont confrontés. Le troisième principe en revanche, d'ordre plutôt externe, découle des incitations fournies par les projets étatiques. Ces interventions peuvent initialement dynamiser l'engagement des membres certes, mais elles soulèvent également des préoccupations quant à la dépendance croissante des groupements villageois vis-à-vis de financements extérieurs. En conséquence, on assiste à des effets démobilisateurs conduisant à une désaffection des membres et à un effritement des initiatives communautaires.

Par ailleurs, il est à noter l'importance de la prise en compte des contextes socio-culturels spécifiques dans lesquels s'inscrit le volontariat local. Certaines disparités entre les régions des Savanes et des Plateaux illustrent par exemple comment les particularités historiques et culturelles façonnent les formes d'engagement et les attentes des membres.

Un bénévole est un volontaire, mais un volontaire n'est pas un bénévole. L'engagement des individus membres des communautés villageoises évoluant au sein des groupements ou des coopératives paysannes est généralement volontaire, certes, mais il n'est pas bénévole pour autant. Au départ, la plupart des membres consentent à prendre part bénévolement aux activités communautaires, à donner de leur personne, de leur temps et parfois de leurs ressources. Seulement très vite, on constate qu'ils s'attendent à ce que leur engagement leur rapporte quelque chose en retour. Cela peut être des ressources matérielles ou financières, une influence locale, une acquisition de statut ou simplement une reconnaissance.

Les organisations de développement et les projets ou programmes nés des coopérations bilatérales ou multilatérales de l'Etat togolais ont joué un rôle crucial dans la formalisation, le renforcement des capacités et la mobilisation du volontariat local, notamment dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage, l'éducation, la santé, etc. Cependant, ces interventions ont également introduit de grands défis, en l'occurrence la dépendance accrue des communautés locales, la redéfinition des pratiques traditionnelles de volontariat bénévole et la précarité ou l'instabilité des actions de développement local.

Références bibliographiques

Agence Nationale du Volontariat au Togo, 2021, Evaluation de la contribution du volontariat dans les domaines de la santé et de l'éducation, In Capitalisation. Lomé, Agence Nationale du Volontariat au Togo/Ministère du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes.

Audette Raymond, Roy Pierre, et Kpekpe Anani. 2001, Projet de soutien aux groupements villageois dans l'est de la région des savanes (SOGVERS). Rapport d'évaluation finale. Québec, Del Degan, Massé et Associés INC.

Awesso Atiyihwè, 1998, Fait coopératif, réactions paysannes et changement social au Togo. Etude de cas dans la Région de la Kara et analyse comparative, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHES), Marseille.

BCGO SARL. 2004, Rapport d'audit opérationnel et des comptes de l'union des groupements de Korbongou (UGKo). Lomé, BCGO SARL.

Bourdieu Pierre, 1980, Le capital social, Actes de la Recherche en Sciences Sociales (31), [En ligne], Disponible sur: °https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1980_num_31_1_2069, Consulté le [20/08/2024].

De Sardan J-P Olivier, 2009, Les huit modes de gouvernance locale en Afrique de l'Ouest, Afrique: Pouvoir et Politique. Working Paper (4), [En ligne], Disponible sur: °https://www.pseau.org/outils/ouvrages/lasdel_les_huit_modes_de_gouvernance_locale_en_afrique_d_e_l_ouest_2009.pdf, Consulté le [30/08/2024].

Durand Estelle, 2006, Le bénévolat, un temps social au service de la solidarité, Revue internationale de l'économie sociale (302), [En ligne], Disponible sur: °<https://www.erudit.org/fr/revues/recma/2006-n302-recma01094/1021561ar.pdf>, Consulté le [18/08/2024].

Ferrand-Bechmann Dan, 1991, Bénévolat et solidarité, FeniXX.

Ferrand-Bechmann Dan, et BAUMANN Louise, 2023, La recherche sur le bénévolat en France et dans le monde, Les Papiers de la Fondation. Regard sur la littérature (1), [En ligne], Disponible sur: °<https://www.fondation-croix-rouge.fr/wp-content/uploads/2023/02/fcrf-pdf-rl-n1-dan-ferrand-bechmann.pdf>, Consulté le [16/08/2024].

Gardin Laurent, 2002, Le bénévolat dans une approche subsantitive de l'économie. Le cas de cinq services d'aide aux personnes dépendantes, Revue Française des Affaires Sociales (4), [En ligne], Disponible sur: °<https://shs.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2002-4-page-135?lang=fr&tab=texte-integral>, Consulté le [30/08/2024].

Geertz Clifford, 1998, La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture, *Enquête* (6), [En ligne], Disponible sur: °<http://journals.openedition.org/enquete/1443>, Consulté le [20/08/2024].

Guichaoua André, 1991, Les « Travaux communautaires » en Afrique Centrale, *Revue Tiers Monde* (127), [En ligne], Disponible sur: °<http://www.jstor.org/stable/23591418>, Consulté le [29/08/2024].

Jovelin Emmanuel, 2005, Bénévolat et action sociale : L'action des bénévoles auprès des personnes âgées, *Le bénévolat : social et gratuit*, De boeck, Disponible sur: <https://shs.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2005-1-page-101?lang=fr>, Consulté le 19/12/2024.

Keita Sékouna, 2008, La coopération décentralisée et le bénévolat associatif comme moyens d'échange des connaissances et de promotion culturelle, Papier présenté à Colloque Ticemed.

Kenkou Georges Kossi, 1994, Solidarité sociale traditionnelle et promotion des structures coopératives en milieu rural africain: le cas de groupements villageois au Togo et au Burkina Faso, *Cahier des Sciences Humaines* (4), [En ligne], Disponible sur: °https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/41402.pdf, Consulté le [30/08/2024].

Lavigne Delville Philippe, 1992, Groupements villageois et processus de transition, *Cahier des Sciences Humaines* (2), [En ligne], Disponible sur: °https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/35894.pdf, Consulté le [30/08/2024].

Lemercier Léon, 2004, Le volontariat, *Revue Reflets et perspectives de la vie économique*, Tome 3, De Boeck, Disponible sur <https://shs.cairn.info/publications-de-leon-lemercier--3701?lang=fr&tab=aperçu&sort=trishow>, Consulté le 19 / 12/ 2024.

Mauss Marcel, 2007, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Réédition ed, Quadrige Grands Textes, Paris, PUF, Edition originale, 1925.

N'djambara Mahamondou, 2014a, Mobilisation pour le développement : un groupement, pour quoi faire ? Une critique des stratégies de mise en œuvre des projets de développement, Londres, Editions Universitaires Européennes.

N'djambara Mahamondou, 2014b, *Que veut dire richesse ? Du travail, de l'argent, du don et du vivre ensemble à Bokokopé (Togo). Une analyse des politiques et pratiques de développement à partir des institutions*, Thèse de Doctorat d'Anthropologie/Ethnologie des sociétés contemporaines, Université des Sciences et Technologie de Lille-Lille I, Lille.

N'djambara Mahamondou, 2020, Les ritse kabyè : production de styles de pensée et rapports avec le pouvoir politique au Togo, *Revue Congolaise de Communication, Lettres, Arts et Sciences Sociales - CLASS* (10),98-114.

Poda Nayiré Evariste, 1992, Les aspects socio-anthropologiques du dysfonctionnement des groupements villageois (G.V.) : Le cas de ceux de la province de la Bougouriba, *Sciences et Techniques* 20 (2),94-105.

Putnam Robert, 2001, Social capital: Measurement and consequences, *Canadian journal of policy research* (1), [En ligne], Disponible sur: °https://www.visionaryvalues.com/wiki/images/Putnam_SocialCapital.pdf, Consulté le [20/08/2024].

Robichaud Suzie, 2004, *Le bénévolat : entre le coeur et la raison*, Edition revue et corrigée ed, Chicoutimi, J.-M. Tremblay.

Soulama Souleymane, 2004, *Le groupement villageois au Burkina Faso: une organisation d'économie sociale?*, In *Une solidarité en actes. Gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires, face à la globalisation*, Sous la direction de Charlier, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, [En ligne], °Disponible sur: https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal%3A73609/datastream/PDF_01/view#page=149, Consulté le Accessed].

Student Consulting For Development, 2010, *Etude structurelle et financière et évaluation de l'impact économique et social des projets d'ESF-Togo*. Lille, ESF/SCD.

Tossou Rigobert Cocou, 1993, *Le Groupement Villageois : un cadre de participation communautaire au développement ou un instrument de réalisation d'intérêts individuels et conflictuels*, Bulletin de l'APAD (5), [En ligne], Disponible sur: °file:///C:/Users/mndja/Downloads/apad-3173.pdf, Consulté le [30/08/2024].

UNV. 2018, *Rapport sur l'état du volontariat dans le monde 2018. Le fil qui nous relie. Volontariat et résilience communautaire*. Danemark, PNUD.



Revue Internationale **V**olontariat et **S**ociétés

Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)

01BP 2801 LOME – TOGO

Tél (228) 22 25 57 07 / (228) 90 38 07 04 / (228) 99 17 17 86

Email : rivos@togoanvt.org